



[ LIVRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL ]



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2020

AGENCE LIVRE,  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE



[ LIVRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL ]



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2020

AGENCE LIVRE,  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE

## RAPPORT MORAL

### Vous avez dit non essentiel ?

Alors que nous venions à peine de commencer une seconde année de pleine activité pour notre jeune agence, la crise sanitaire a frappé de plein fouet le monde entier avec les conséquences que l'on sait sur le secteur culturel. À l'exception notable des plateformes numériques, le livre, le cinéma et l'audiovisuel ne furent pas épargnés.

Le présent rapport d'activité en atteste, ALCA a tenu son rang aux côtés de tous, auteurs, producteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs, acteurs publics qui composent la communauté des professionnels néo-aquitains du livre, du cinéma et de l'audiovisuel.

Certes, nous avons dû faire face à la crise comme tout un chacun mais notre statut institutionnel nous protège tout de même davantage que peut l'être un auteur, une société de production ou encore une librairie. C'est pourquoi, avec notre directeur général Patrick Volpilhac, j'ai souhaité mobiliser toutes nos forces vives aux côtés de ces professions que nous n'avons jamais cessé de regarder comme essentielles et les accompagner dans cette longue et pénible traversée qu'à l'heure où j'écris ces quelques lignes nous n'avons pas encore achevée.

Humbles et motivés, nous avons donc poursuivi les objectifs que nous assigne la Région Nouvelle-Aquitaine dont nous sommes le « bras armé » ainsi que le ministère de la Culture, notre partenaire. J'en profite pour souligner ici la grande qualité de nos relations avec le Conseil régional et la Drac de Nouvelle-Aquitaine, condition essentielle à la bonne efficacité de notre action.

Un Contrat de filière livre a été signé qui couvre la période 2021-2023. La relance économique du monde du livre en aura bien besoin très vite. Nous sommes prêts.

Plus encore qu'auparavant, la formation est à considérer aujourd'hui comme un puissant levier pour accompagner le développement de nos secteurs. Nous y prenons part notamment dans le cadre d'un partenariat original avec l'Afdas.

Un plan « Résidence » a été lancé qui bénéficie aux auteurs et permet de les accompagner dans le très solitaire processus de création sans lequel point de livres ni de films.

Nous sommes désormais les opérateurs à temps plein du Fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel financé par la Région, témoin s'il en était besoin qu'ici, en Nouvelle-Aquitaine, nos secteurs sont regardés comme des industries à part entière, porteuses de développement social, économique et culturel pour nos territoires.

Porteuses de fierté aussi. Car ça compte pour les Néo-Aquitains de voir et constater que le rêve se construit aussi auprès d'eux.

Portés par le constant désir de couvrir tous les champs allant de la création à la rencontre des publics, nous n'avons pas ménagé nos efforts non plus dans le domaine de l'éducation artistique. Et cela a d'ailleurs pris un tour très singulier lorsqu'on sait combien notre jeunesse a souffert de l'isolement éducatif auquel l'a contraint la crise sanitaire.

Plus que jamais, le fameux « choc esthétique » cher à André Malraux s'est révélé salutaire pour notre jeunesse confinée. Jamais la confrontation aux œuvres n'était apparue comme un enjeu de santé publique. Et pourtant.

Enfin, notre bilan ne serait sans doute pas aussi positif sans l'aide d'interlocuteurs professionnels de mieux en mieux structurés qui accompagnent notre agence au moyen d'un dialogue nourri et constructif.

L'Aena (Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine) pour le livre et le Collectif des festivals sont parmi ceux-là. Que tous soient remerciés ici.

### En région

La proximité. Voilà l'enjeu. Car, non, l'avenir d'un livre ou d'un film ne se trace plus exclusivement à Paris.

Des aventures « obliques » naissent et grandissent ici en territoires comme on le dit dans cette novlangue encore trop chargée de centralisme.

Ici vivent des auteurs. Ici se fabriquent livres et films.

Ici encore, ils rencontrent leurs publics via un formidable réseau de médiateurs : festivals, librairies, médiathèques, salles de cinéma, médias locaux qu'ALCA s'efforce d'accompagner.

À l'instar d'Internet, nous vivons de plus en plus dans un monde dépourvu de centre où chaque aventure artistique, de la plus modeste à la plus mondialisée, va à la rencontre de son public par des chemins de traverse, singuliers et uniques. C'est dans ce monde qu'ALCA Nouvelle-Aquitaine exerce sa mission. Sans complexe et forte des énergies de tous les professionnels qu'il nous est demandé d'accompagner pour que la culture demeure cet indispensable superflu dont nos âmes ne sauraient être privées.

Mission accomplie pour l'année 2020 et motivation intacte pour les suivantes.

La relance approche. Nous serons présents.

Bien à vous tous.

**Bruno Boutleux**  
*Président d'ALCA*

## SOMMAIRE

<b>Rapport moral</b>	
<b>Avant-propos</b> .....	p. 5
<b>Livre</b> .....	p. 7
Contrat de filière livre en Nouvelle-Aquitaine ...	p. 8
Création et Vie littéraire .....	p. 21
Économie du livre .....	p. 28
Transmission .....	p. 32
Lecture publique .....	p. 35
Patrimoine .....	p. 37
<b>Le Chalet Mauriac</b> .....	p. 45
<b>Cinéma et audiovisuel</b> .....	p. 49
Fonds de soutien à la création et à la production .....	p. 50
Création et accompagnement de la filière. ....	p. 66
Transmission .....	p. 76
<b>Communication</b> .....	p. 85
<b>Espaces d'ALCA à la MÉCA</b> .....	p. 91

## AVANT-PROPOS

Le secteur culturel fait partie des plus touchés par la crise sanitaire. ALCA, convaincue de l'absolue nécessité de la culture et, par-là même, de celle de défendre et soutenir toutes celles et ceux qui la font, dans une situation de plus en plus fragilisée alors que la crise perdure, a maintenu son activité, s'est adaptée et a proposé de nouveaux services au plus près des besoins des professionnels.

La situation des auteurs s'est dégradée et ALCA, prenant sa part dans le soutien du maillon le plus fragile de la chaîne du livre, a mis en place plusieurs dispositifs comme un accompagnement juridique, social et économique ainsi que la valorisation et la promotion de leurs activités paralittéraires ou la mise en place d'un plan d'envergure des résidences.

Toujours attentive à la structuration territoriale et convaincue des bienfaits des regroupements professionnels, ALCA a contribué à la création de l'Aena (Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine). Dans le même esprit, ALCA a multiplié les chartes de coopération avec ses interlocuteurs comme Cina ou les bureaux d'accueil départementaux ou a renforcé ses propositions de formations avec la mise en place d'un vaste plan de formation transversal Livre et Cinéma.

ALCA a accompagné les professionnels à l'international avec une présence accrue lors du FIBD et son marché des droits internationaux. L'agence a également pérennisé ses résidences Cinéma à La Prévôté avec l'accueil de deux réalisateurs en 2020 en partenariat avec Biarritz Amérique Latine et les Jump In du Poitiers Film Festival. Toujours à l'international, en plus des délégations de début d'années et des LAB dématérialisés, l'accord de coopération internationale avec Souss Massa a été reconduit en décembre, relançant un développement vers ce territoire (avec le Fidadoc d'Agadir).

Malgré la crise, ALCA a pu célébrer l'année de la BD en adaptant et en décalant son programme complet autour de la bande dessinée, en organisant des masterclass et des formations, en présence ou à distance, ou encore en éditant le n° 3 d'*Éclairages* entièrement dédié au 9<sup>e</sup> art.

L'année 2020 a également marqué le transfert intégral de l'expertise du Fonds de soutien du Conseil régional vers l'agence. ALCA a ainsi procédé à la constitution

d'un service d'experts par esthétique dont la qualité est reconnue par les professionnels.

Le Bureau des auteurs et des projets destinés aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel s'est étendu sur l'ensemble du territoire régional lors de manifestations ou en présence sur les sites d'Angoulême, Limoges et Poitiers.

L'agence a également contribué à la création du pôle d'éducation aux images à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine : ALCA, la FRMJC Nouvelle-Aquitaine et Les Yeux Verts, structures portant chacune des missions de pôle régional sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, sont désormais associées à travers la mise en œuvre de ce pôle dont une des premières actions sera la mise en ligne de son site Internet dédié : *Imagi'na* qui a pour ambition de donner à voir et valoriser les initiatives du territoire.

La mise en place d'un dialogue institutionnel et opérationnel avec le Conseil régional et la Drac Nouvelle-Aquitaine ont permis d'améliorer les collaborations et la mise en place de stratégies partagées comme la signature du nouveau Contrat de filière Livre à la fin de l'année ou le vote de la convention État/Région/Départements pour le Fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel, la Nouvelle-Aquitaine étant la première Région à avoir voté ces deux dispositifs en 2020.

La proximité « numérique » s'est installée au sein de l'agence et s'est développée... via l'écran grâce à l'équipement fourni à l'ensemble des collaborateurs. Le dialogue s'est amplifié et les salariés d'ALCA ont œuvré sans relâche pour mener à bien l'ensemble de leurs missions. Notre environnement professionnel s'est structuré et nous nous sommes efforcés d'accompagner cette évolution intéressante. J'en remercie donc l'ensemble des équipes et je suis sûr que demain, dans un avenir proche, nous saurons tirer les conclusions de cette période complexe et enrichir notre gamme de services aux professionnels du livre, du cinéma et de l'audiovisuel en alliant ce « nouveau dialogue numérique » à une collaboration directe, en présentiel et étroite.

**Patrick Volpilhac**  
*Directeur général d'ALCA*





---

**LIVRE**

---

## CONTRAT DE FILIÈRE LIVRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le Contrat de filière Livre associe la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État - Drac Nouvelle-Aquitaine et le Centre national du livre pour poursuivre leur partenariat par la mise en place d'un accord-cadre sur la période 2018-2020. Celui-ci permet le soutien et l'accompagnement de la filière du livre sur le territoire néo-aquitain. Les professionnels du livre (auteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires et points de vente de livres indépendants, agents littéraires) résidant en Nouvelle-Aquitaine constituent la cible prioritaire des aides directes du Contrat de filière Livre en Nouvelle-Aquitaine.

Le Contrat de filière Nouvelle-Aquitaine s'articule autour de trois axes :

- L'interprofession.
- Les auteurs et la vie littéraire.
- L'économie du livre.

Onze actions ont ainsi été inscrites, permettant un accompagnement fin de tous les professionnels de la filière, en veillant à l'équité et à l'équilibre territorial. L'axe sur les auteurs et la création a fait l'objet d'un renforcement particulier, notamment à travers un dispositif innovant portant sur la mise en place d'un réseau de lieux « Écritures plurielles » ainsi que sur un dispositif de compagnonnage particulièrement pertinent pour le soutien aux auteurs et à la vie littéraire des territoires.

La Nouvelle-Aquitaine est la seule région à avoir signé son nouveau Contrat de filière Livre en 2020 avec le calendrier suivant :

- 26 novembre 2020 : vote au conseil d'administration du CNL.
- 17 décembre 2020 : vote à l'assemblée plénière du Conseil régional.

2020 marque la troisième et dernière année du Contrat de filière à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et a été largement sollicité par les professionnels. Avec près d'1,2 million d'euros attribués à 169 bénéficiaires, ce sont plus de 300 dossiers (tous dispositifs confondus) qui ont été étudiés par les différents partenaires et leur ont permis de suivre de près l'écosystème du livre régional.

Plus de 180 dossiers ont été déposés pour des aides directes et près de 52 pour les aides indirectes (expertise et service juridique), sans compter le nombre d'auditeurs aux journées interprofessionnelles qui mobilisent toujours un nombre important de professionnels.

### Description des dispositifs

Les soutiens sont divers et se répartissent en deux grandes catégories :

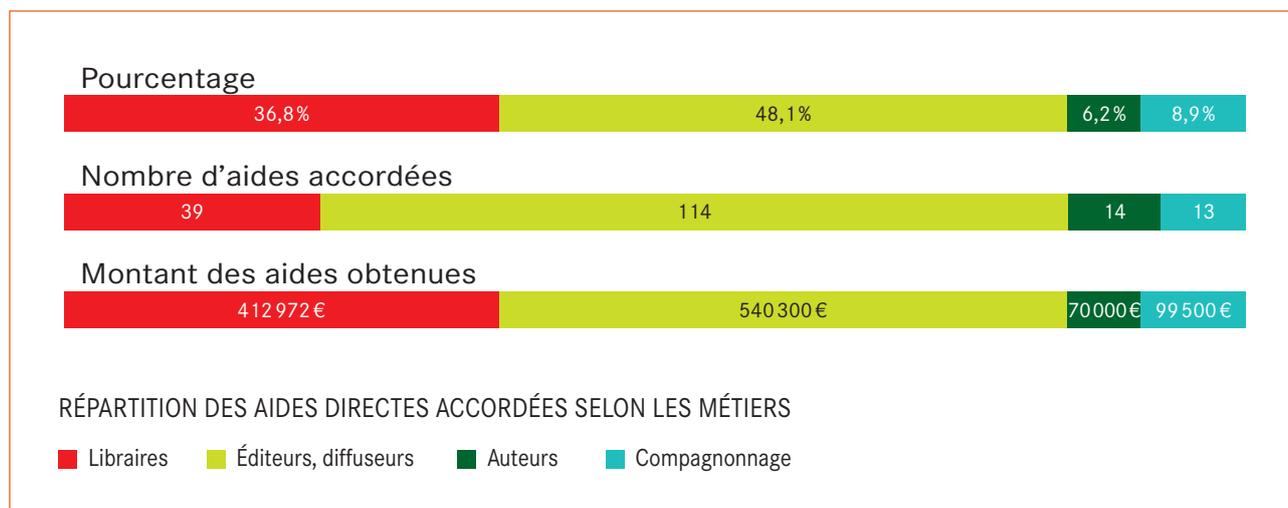
- Les aides directes concernent tous les dossiers qui sont examinés lors de comités d'engagement et qui sont soutenus sous la forme de subventions. Ces aides englobent les soutiens au développement pour les structures éditoriales et de diffusion-distribution et les librairies indépendantes, le programme éditorial annuel, le soutien à la mobilité pour les éditeurs et agents littéraires, ainsi que les bourses d'écriture, d'illustration, de traduction et le compagnonnage pour les auteurs.
- Les aides indirectes participent à la professionnalisation des acteurs du territoire au travers du programme de formations (éditeurs et auteurs), à la valorisation de l'interprofession (journées professionnelles) et au soutien quotidien des acteurs de la chaîne du livre (service juridique, expertise et accompagnement).

La dernière année de ce Contrat de filière a été exceptionnelle en raison de la crise sanitaire. Les professionnels ont été fortement impactés, ce bilan tient compte de cette particularité.

### Répartition territoriale

Tous dispositifs confondus, la Gironde représente un fort pourcentage des 169 professionnels soutenus (38%), suivie par la Haute-Vienne (11%), la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques (10%). Si le soutien aux éditeurs est plutôt réparti sur l'ensemble du territoire - avec une forte concentration en Gironde - les autres dispositifs montrent de vraies difficultés pour atteindre certains départements. Certains territoires ne sont pas représentés pour les dispositifs





Enfin, une attention particulière est portée à la librairie indépendante. Elle est fortement accompagnée puisqu'avec 39 dossiers, le montant des aides accordées s'élève à plus de 400 000 €. Ceci s'explique notamment par l'objet même du Contrat de filière qui vise à développer le maillage territorial.

En accompagnant des projets de création dans des zones rurales ou des villes dépourvues de librairies (Arudy ou Excideuil, par exemple) ou en soutenant les librairies dans le développement et l'enrichissement de leurs rayons (Les Jolis Mots à Vivonne, par exemple), c'est un renforcement de la dynamique culturelle du territoire qui s'opère. La répartition territoriale des aides illustrées précédemment montre bien la nécessité de ce soutien qu'offre le Contrat de filière.

### Répartition des financements

Le Contrat de filière se compose de plusieurs entités ainsi réparties :

- Les actions relevant des financements de la Région.
- Les actions cofinancées par l'État - Drac et la Région.
- Les actions cofinancées par l'État - Drac, le CNL et la Région.

Les dispositifs correspondants ainsi que les enveloppes annuelles sont détaillés ci-après.

- La Région représente une part de 62% pour 7 dispositifs : soutien au développement des éditeurs, programme éditorial, soutien à la mobilité des éditeurs et des agents littéraires, bourses d'écriture et de traduction, soutien au développement des librairies, compagnonnage et formations.
- La Drac représente une part de 26% pour 3 dispositifs : soutien au développement des éditeurs et des librairies, compagnonnage. La Drac n'intervient pas sur le programme éditorial et les bourses d'écriture car ses champs d'intervention pour la filière à l'échelle régionale ont été déterminés en complémentarité et cohérence avec les dispositifs déjà portés au national par le CNL, établissement sous tutelle du ministère de la Culture. Aussi les aides aux éditeurs pour la publication d'ouvrages et la promotion ou les bourses pour les auteurs sont délivrées par le CNL.
- Le CNL représente une part de 11% pour 2 dispositifs : soutien au développement des librairies et compagnonnage.
- Le cofinancement d'ALCA est constitué des enveloppes attribuées par ses co-financeurs Région et Drac, consacrées au service juridique, aux accompagnements/expertises et aux journées interprofessionnelles.

Financement			
	Axes	Dispositifs	Enveloppes annuelles
Actions relevant de la Région	Axe 3 : Économie du livre	Soutien au programme éditorial annuel	290 000 €
		Soutien à la mobilité des éditeurs et des agents littéraires	100 000 €
	Axe 2 : Vie littéraire	Bourses d'écriture, d'illustration et de traduction	100 000 €
	Axe 1 : Interprofession	Formations	30 094 € Région : 26 314 € Afdas : 3 780 €
Actions cofinancées État-Drac et Région	Axe 3 : Économie du livre	Soutien au développement des éditeurs	230 000 € Drac : 110 000 € Région : 120 000 €
	Axe 2 : Vie littéraire	Fonds de soutien à la création littéraire	
		Écritures plurielles	
Axe 1 : Interprofession	Journées interprofessionnelles Service juridique	Financé par la Drac et la Région par la dotation globale pour les actions Livre à ALCA	
Actions cofinancées État-Drac, CNL et Région	Axe 3 : Économie du livre	Soutien au développement des librairies	420 000 € Drac : 140 000 € Région : 150 000 € CNL : 130 000 €
	Axe 2 : Vie littéraire	Compagnonnage	110 000 € Drac : 50 000 € Région : 40 000 € CNL : 20 000 €

## L'interprofession

Les actions proposées par l'agence dans le cadre du Contrat de filière qui constitue le « pôle Ressources - axe 1 : Interprofession » ont toujours mobilisé un nombre important de professionnels et de porteurs de projets soucieux d'échanger sur leurs pratiques

professionnelles et d'acquérir des compétences. La dynamique interprofessionnelle, par les échanges et les interactions entre les différents maillons de la chaîne, crée une synergie essentielle pour toute la filière. Ce réflexe s'affirme sur un territoire où de nombreux acteurs sont force de propositions malgré leurs difficultés économiques. Les soutenir, les mettre

en lien et les associer aux différents programmes d'activités sont essentiels pour la vitalité de la filière sur le territoire.

Le pôle ressources est un vecteur de professionnalisation et de soutien direct face aux problématiques quotidiennes des acteurs de la filière.

## Les formations

ALCA coordonne le dispositif de formations pour les éditrices et éditeurs et les autrices et auteurs dans le cadre d'une convention signée avec l'Afdas et le service Formation de la Région.

Pour les ayants droit, 50% des coûts pédagogiques sont pris en charge par la subvention du Conseil régional versé à l'Opco. Pour les non ayants droit, la prise en charge est supportée à 100% par la subvention de la Région. Nous constatons que la part des non ayants droit est de plus en plus importante au fil des ans (première convention signée en 2007).

L'offre de formations pour les éditeurs s'articule autour de cinq modules :

- « Vendre des droits de traduction ».
- « Gérer la production de livres numériques ».
- « Présenter un projet convaincant à un producteur ».
- « Maîtriser l'art du pitch ».
- « Les fondamentaux de l'édition ».

L'engouement des éditeurs pour suivre ces formations ne se dément pas. La jauge maximale de 12 stagiaires a été dépassée pour suivre « Les fondamentaux de l'édition » et « Maîtriser l'art du pitch ». Aussi, nous avons dû proposer deux modules complémentaires pour maintenir un apprentissage de qualité. Une cinquantaine de personnes ont bénéficié des formations. Pour maintenir l'intégralité de ce plan, toutes les formations se sont tenues en visioconférence.

En 2020, les deux formations pour les auteurs et autrices prévues (« Négocier son contrat d'édition » et « Droits d'auteur et droits voisins ») ont dû être décalées début 2021 en raison de la crise sanitaire. Une formation hors contrat Afdas/Région a pu être mise en place avec Edinovo dans le cadre de l'année de la BD (budget spécifique ALCA) et a été réalisée en partie en

présentiel et en partie à distance. 8 auteurs et autrices émergents ont bénéficié de cette formation très complète sur la BD.

## Journées interprofessionnelles

Au cours de l'année 2020, les contraintes sanitaires dues à la pandémie de Covid-19 n'ont pas permis de réaliser toutes les journées interprofessionnelles prévues en présentiel. Réalisées avant le premier confinement, seules la journée au Festival international de la BD d'Angoulême (80 personnes présentes) et la masterclass BD de Thierry Groensteen (30 personnes présentes) à l'Université de Limoges dans le cadre de l'année de la BD ont pu avoir lieu. Une autre masterclass BD avec Benoît Peeters a eu lieu en visioconférence et a réuni plus d'une centaine de personnes.

Tout le programme des journées interprofessionnelles a été annulé ou décalé en 2021. Certains ateliers ont pu se dérouler en visioconférence tout comme nos concertations. Si, en fin d'année, les professionnels se sont plus mobilisés (une centaine de personnes pour Benoît Peeters), il est toujours complexe de prévoir un calendrier et des rendez-vous en présentiel.

## Expertise et accompagnement

L'expertise et l'accompagnement sur-mesure des entreprises d'édition et de librairie répondent à des besoins liés à une difficulté passagère ou à des enjeux de développement. Des experts, proposés par l'agence en fonction des typologies des entreprises, sont mobilisés pour les accompagner sur leur développement économique, sur des projets de transmission ou pour toute autre demande qui nécessite un regard extérieur et complémentaire. L'agence est également sollicitée par les DLA (dispositifs locaux d'accompagnement) pour donner un avis sur les structures accompagnées, pour orienter et proposer des prestataires de service qualifiés. L'agence peut participer financièrement ou rester uniquement dans un rôle de conseil. Ce dispositif est devenu essentiel pour soutenir des entreprises qui se heurtent à des difficultés économiques, organisationnelles ou financières, parfois liées à une crise de croissance qu'il convient d'analyser pour améliorer la gestion globale.

Structures ayant sollicité le service juridique (2018-2020)				
	2018	2019	2020	Totaux par structures
ALCA	3	2		5
Associations	4		2	6
Auteurs	29	27	22	78
Autre	1			1
Bibliothèques	3	1	1	5
Éditeurs	17	15	20	52
Librairies	1		2	3
<b>Totaux généraux</b>	<b>58</b>	<b>45</b>	<b>47</b>	<b>150</b>

En 2020, la librairie Page et plume (Limoges) est suivie par Mathilde Rimaud de l'agence Axiales afin de réaliser une étude sur l'agencement, le suivi des rénovations et sur le positionnement de la librairie. La librairie Lignes d'horizons (Saujon) a fait l'objet d'un audit par l'École de la librairie (ex-INFL) pour accompagner la structure dans sa reprise.

### Le service juridique

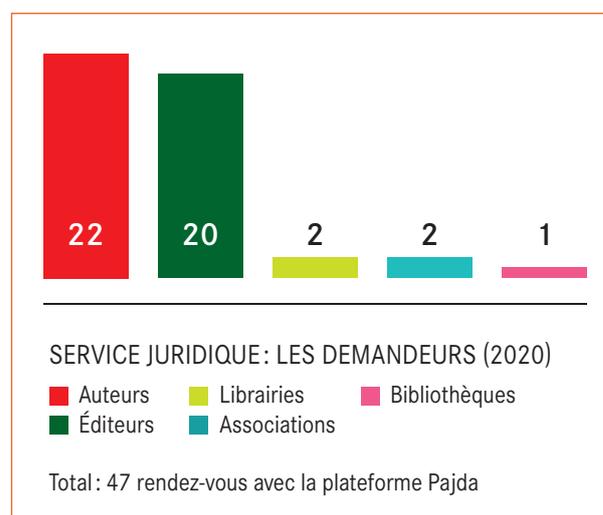
Le service juridique s'inscrit dans le Contrat de filière. À l'issue de la période 2018-2020, le service juridique d'ALCA enregistre un bilan positif.

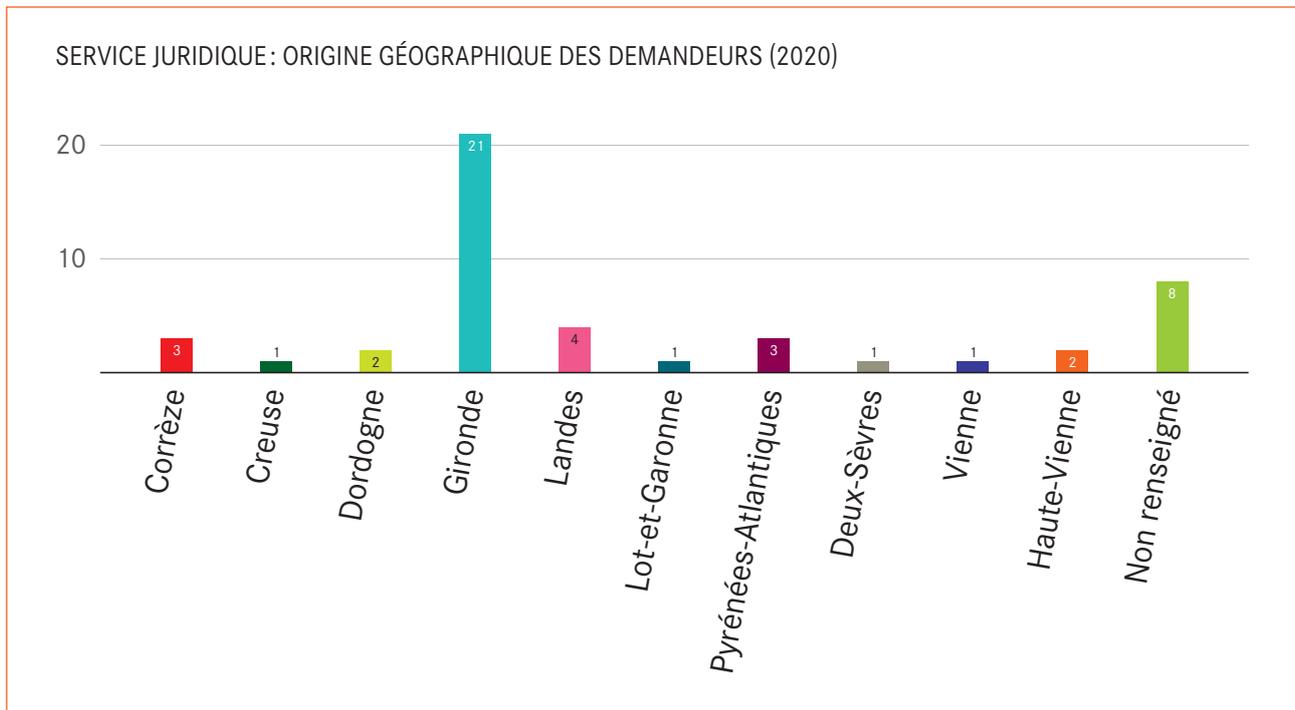
150 demandes ont été prises en charge dans le cadre du service juridique avec le cabinet ORA-Pajda pour la période 2018-2020, soit environ 50 rendez-vous de conseil avec un professionnel par an.

En 2020, les auteurs et les éditeurs sont les professionnels qui sollicitent le plus le service juridique. Ces deux professions représentent 87% des demandes (52% d'auteurs et 35% d'éditeurs).

On note, du côté des éditeurs, des professionnels qui font régulièrement appel au service depuis plusieurs années. Il y a aussi un bon taux de « rebond » du côté des auteurs : plusieurs font appel au service plus d'une fois par an.

On peut observer une nette hausse des demandes des auteurs. La réforme du régime de protection sociale des artistes auteurs a impacté les auteurs. Environ 40% des demandes concernent une relecture de contrat ou une question sur son application. On voit que les auteurs sont les plus présents lors des permanences à propos des questions concernant leur contrat d'édition. Le reste des demandes se répartit entre des questions liées au statut de l'auteur, à la fiscalité pour les éditeurs, à la structuration juridique, à des problématiques de liquidations judiciaires, de reprise de fonds, des conflits (avec un coauteur, avec un imprimeur), aux probléma-





tiques des locaux, bail, travaux pour les libraires et à la propriété intellectuelle de manière générale.

Globalement, une très grande majorité des demandes, en partie celles liées aux contrats, viennent d'un conflit ou d'un souhait de renégociation entre parties, auteur, éditeur, libraire, imprimeur, coauteur. Pour une autre partie, ce sont des problématiques de structuration et d'activité de l'entreprise.

## Auteurs et vie littéraire

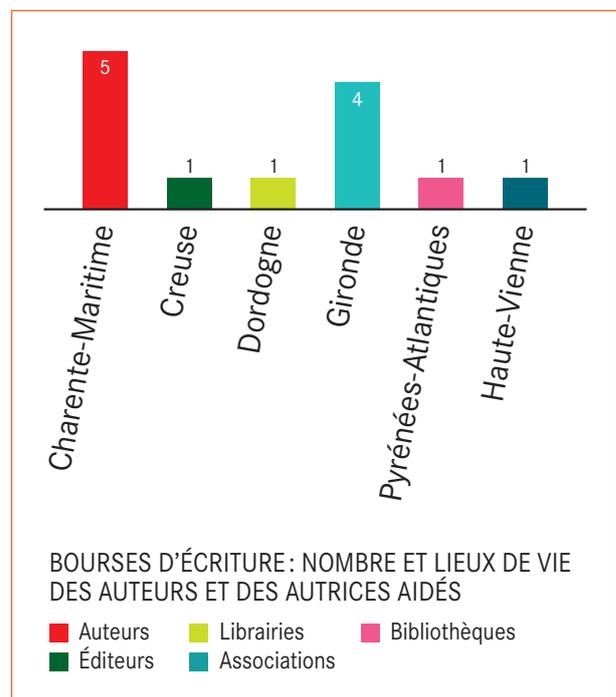
Reconnus comme acteurs économiques de la filière Livre au travers de ce Contrat de filière, les auteurs (écrivains, poètes, traducteurs, illustrateurs, scénaristes BD, dessinateurs) sont le premier maillon essentiel de la chaîne du livre et restent pourtant les plus fragilisés.

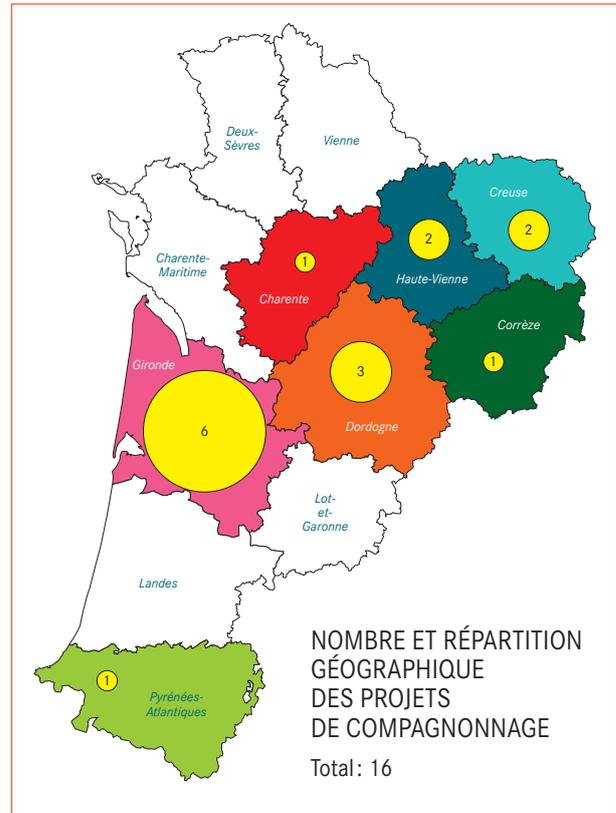
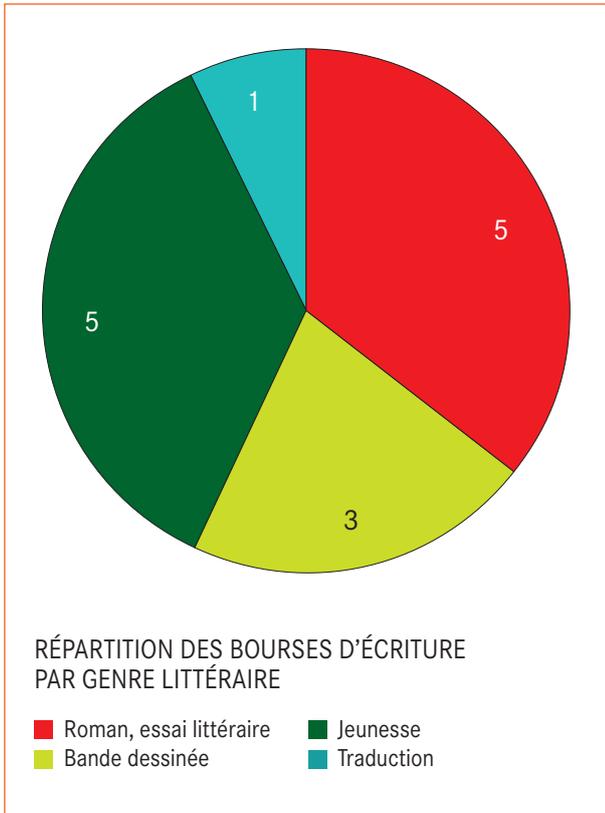
Dans un contexte social difficile et incertain pour le statut de l'auteur, la juste rémunération de ses droits et la reconnaissance de son métier, il est entendu par les partenaires toute la nécessité de maintenir ou de construire des dispositifs adaptés à leurs problématiques et besoins qui se veulent complémentaires avec le travail d'accompagnement mené par l'agence.

## Les bourses d'écriture

En 2020, 56 dossiers ont été déposés sur une seule session en début d'année.

Au total, 14 bourses ont été attribuées pour un montant total net de 70 000€ (en sus ont été versées les cotisations sociales à l'Urssaf, les bourses étant





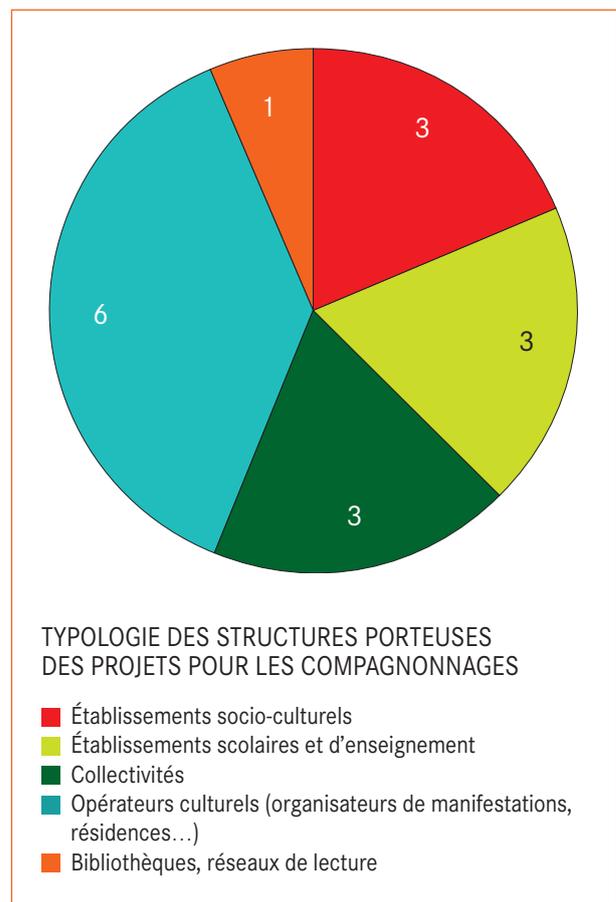
versées au titre du droit d'auteur, principe fondateur de la professionnalisation de ce métier).  
 Notons une prépondérance de femmes aidées sur cette dernière année de contrat avec 9 bourses leur ayant été attribuées sur 14 aides.

Une sur-représentation des auteurs et des autrices vivant en Charente-Maritime marque cette année. Les auteurs et les autrices vivant en Gironde et étant aidés restent importants. Et comme les autres années, les départements des Deux-Sèvres et de la Corrèze restent très en retrait des aides.

### Les compagnonnages

En 2020, 16 dossiers ont été déposés au cours des deux sessions : 11 à la première, 5 à la deuxième. Tous les dossiers ont été soutenus.

On constate comme l'année précédente des demandes d'accompagnement de projets plus conséquents, puisque 14 projets sur les 16 ont obtenu une aide supérieure à 6 000 €, confirmant le caractère d'ampleur des projets portés dans le cadre des compagnonnages. Si les structures demandeuses peuvent avoir l'habitude



de travailler avec des auteurs, les projets proposés dans le cadre du compagnonnage revêtent bien un caractère exceptionnel et néanmoins structurant. En effet, ces projets de grande envergure permettent ensuite de tisser des liens profonds entre les auteurs, les autrices et les partenaires du projet.

Une grande partie des projets a été portée par des structures ayant leur siège social en Gironde et habituées au montage de projet. Il n'y a eu qu'un seul projet accompagné en ex-Poitou-Charentes.

L'ex-Limousin tire son épingle du jeu avec huit projets déposés et soutenus. Ce type de projet est fortement dépendant de l'accompagnement moteur d'ALCA.

### Fonds de soutien à la création littéraire

Ce dispositif, cofinancé par la Région et de la Drac et géré en direct par ALCA, a été pensé comme un dispositif souple et réactif pour répondre à des besoins ponctuels de matériels, de documentation, de mobilité nationale ou internationale pour les auteurs du territoire, et ce dans le cadre d'un projet de création littéraire en cours.

Aucune aide n'a été apportée au titre de ce dispositif en 2020.

### Écritures plurielles, écritures nouvelles

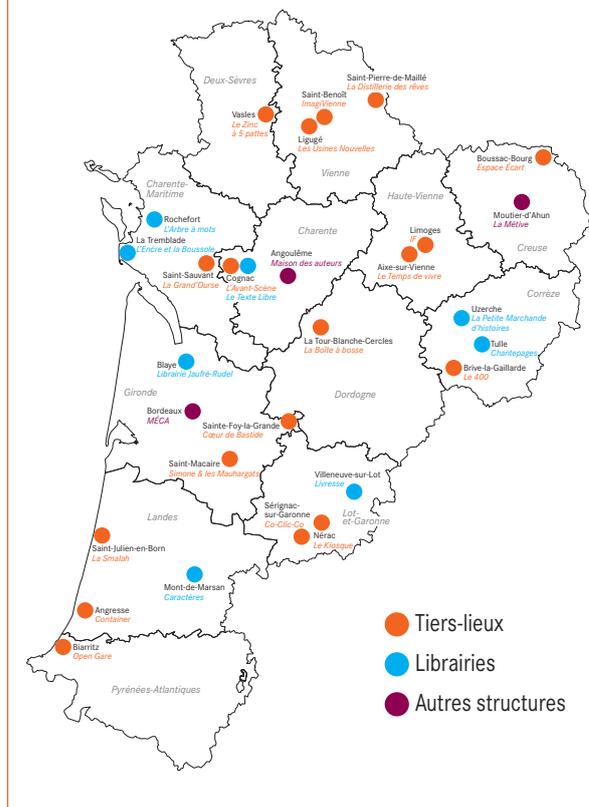
Le dispositif Écritures plurielles, écritures nouvelles a pour but d'expérimenter la mise en réseau de lieux identifiés pour les écritures, au service de la création en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de mettre à disposition des auteurs des lieux pour travailler, pour se réunir, tenir des réunions, créer et expérimenter de nouvelles animations et présentations de leur travail, sur tout le territoire.

Le réseau est ainsi composé, pour cette première phase expérimentale, de 18 tiers-lieux, 8 librairies et 3 lieux emblématiques et structurants du territoire.

Le budget alloué au dispositif en 2020 par ALCA était de 10 000€. Il devait permettre d'accompagner 100 auteurs et autrices avec un chéquier de 100€ chacun ou chacune.

La crise sanitaire n'a permis à aucun projet d'aboutir, malgré l'intérêt renouvelé de la part des auteurs et des

## LES LIEUX DU RÉSEAU ÉCRITURES PLURIELLES, ÉCRITURES NOUVELLES



autrices et des lieux d'accueil.

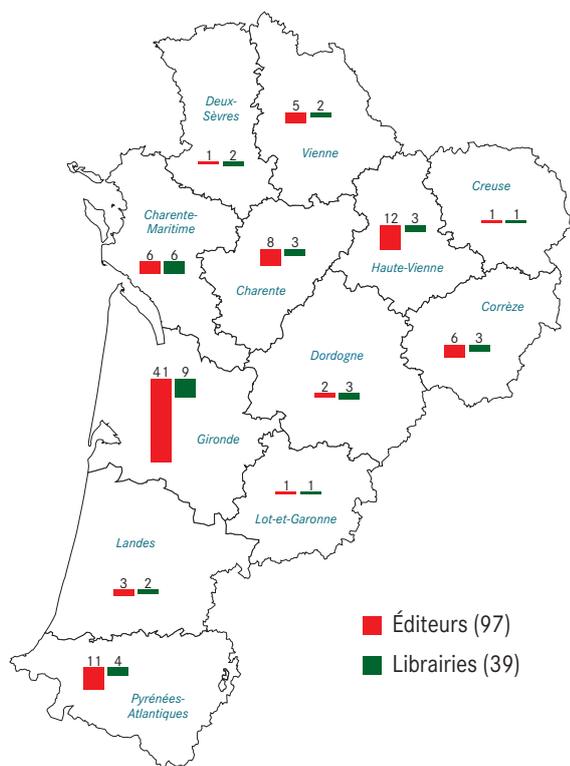
Il n'est donc pas possible de tirer de bilan de cette expérimentation.

## Économie du livre

L'économie du livre est prédominante en matière de soutiens accordés dans le cadre du Contrat de filière : tous dispositifs confondus, le soutien aux éditeurs et aux libraires représente 80% des aides accordées, soit plus d'un million d'euros. Le soutien à l'économie mis en œuvre dans le Contrat de filière s'inscrit dans la continuité des politiques menées auparavant dans les trois ex-régions.

Les sollicitations en 2020 ont été nombreuses avec des projets divers : reprise et création de librairies, travaux de réaménagement ou changement de local, modernisation des équipements informatiques, création de collections, réimpression de titres épuisés...

### RÉPARTITION TERRITORIALE DES DOSSIERS SOUTENUS (ÉDITEURS, LIBRAIRIES)



### Chiffres-clés de l'aide à l'édition

- 133 dossiers portés par des structures éditoriales ont été étudiés en 2020.
- 114 structures éditoriales différentes ont bénéficié d'un ou plusieurs soutiens en 2020.
- Au maximum, les éditeurs ont cumulé deux soutiens différents : programme éditorial et mobilité.

Le soutien à la mobilité, qui permet la présence des éditeurs sur les salons et les foires du livre, a bénéficié à 42 éditeurs. C'est le dispositif qui touche le plus grand nombre de petites structures d'édition pour un soutien moyen de 2 145€ par porteur de projet (2 378€ en 2019, 2 096€ en 2018). En 2020, en raison de la crise sanitaire, les dossiers « mobilité » ont bénéficié d'un « forfait » permettant une souplesse sur l'attribution de l'aide.

Le soutien au développement des maisons d'édition, cofinancé par la Drac et la Région, permet d'apporter une aide significative aux éditeurs dont l'activité nécessite des investissements. Le soutien moyen est de 9 485€ (10 029€ en 2019, 11 108€ en 2018) par dossier pour un total de 20 dossiers et 189 500€ attribués (170 500€ attribués en 2019). Dans leurs

## Édition

Les éditeurs sont les professionnels qui ont le plus bénéficié de la mise en œuvre du Contrat de filière avec plus de 540 000€ de soutien public.

Cela s'explique par la multiplicité des soutiens proposés aux structures éditoriales (dans le cadre du Contrat de filière, 3 dispositifs leur sont dédiés : le soutien au développement, le programme éditorial et le soutien à la mobilité).

Ce sont ces deux derniers dispositifs qui sont plébiscités par les éditeurs : le soutien au programme éditorial, déjà présent dans les précédentes politiques régionales, concerne à lui seul 54 éditeurs et mobilise 263 000€ de la collectivité régionale pour un soutien moyen de 4 962€ par éditeur (5 185€ en 2019, 4 384€ en 2018).

En 2020, 17 nouvelles structures éditoriales ont pu bénéficier d'un premier soutien sur cette aide.

### Structures éditoriales : les lignes sollicitées

Surdiffusion, communication	3
Sites Internet	4
Équipements informatiques	11
Travaux, mobilier	4
Anniversaires	3
Nouvelles collections	2
Emplois	3
Changement de diffuseur/distributeur	0
Réimpressions	5

Librairies : bilan des aides attribuées	
Créations	8
Reprises	3
Emplois	6
Travaux, mobilier	4
Animations	5
Maintien du fonds	10
Développement	7
Sites Internet	2
Équipements	2

initiatives de développement, les éditeurs ont déposé des projets très variés, comprenant la création de nouvelles collections, le recrutement de personnel (3 emplois), la réimpression d'ouvrages épuisés, l'achat de matériel informatique ou l'aménagement de locaux. Au total, 114 dossiers présentés par des maisons d'édition ont été soutenus. Plus de la moitié des éditeurs de la région ont été aidés cette troisième année de Contrat de filière.

## Librairie

Le soutien à la librairie indépendante, affiché comme une priorité des trois signataires du Contrat de filière, a permis de mobiliser 4 129 722 € bénéficiant à 39 librairies, soit un soutien moyen élevé de plus de 10 589 € par projet.

Malgré une année très particulière et complexe, 8 projets de création de librairies ont été accompagnés en 2020. Dans des territoires ruraux (à Bort-les-Orgues, par exemple) ou motivés par la volonté de mises à disposition de locaux par les mairies (à Mérignac, par exemple), les projets ont été riches et les sollicitations se poursuivent en fin d'année et début 2021. 3 reprises ont également été soutenues permettant ainsi un renouvellement de ces librairies, tout en poursuivant leur fort ancrage territorial (à Saujon et à Guéret, par exemple).

## Chiffres-clés de l'aide à la librairie

- Avec 36,8% du montant des aides directes attribuées pour 39 librairies soutenues, avec un seul dispositif, la librairie reste la cible prioritaire du Contrat de filière.
- 6 dossiers ont porté sur une demande d'aide à l'emploi.  
21 librairies sur les 39 soutenues emploient d'1 à 20 salariés. Sur les 18 autres (n'employant pas de salarié), 3 ont fait une demande pour un renfort ponctuel ou le développement d'un emploi. Les autres demandes ont été portées par des structures employant déjà d'1 à 7 ETP. Cela confirme que l'aide à l'emploi est un axe majeur du soutien aux librairies et qu'il permet de développer l'activité de ces points de vente.
- Le nombre de références disponibles médian est autour de 8 700 titres pour un chiffre d'affaires global médian autour de 260 873 €.
- Le nombre de mètres carrés dédié au livre dans ces commerces varie de 6 m<sup>2</sup> (librairie itinérante) à 500 m<sup>2</sup>. La surface moyenne se situe autour de plus de 80 m<sup>2</sup>.
- L'ouverture à une nouvelle cible de librairies non éligible aux dispositifs habituels est confirmée avec la présence de trois librairies avec une offre inférieure à 3 000 références pour un CA livre supérieur à 30% de leur CA global.

## Contrat de filière Livre 2018-2020 : les grandes lignes

Durant trois ans, près de 1 000 dossiers ont été déposés et plus de 750 ont été accompagnés. La répartition territoriale des porteurs de projets correspond dans l'ensemble à la démographie des acteurs en région Nouvelle-Aquitaine.

Le bilan de ces trois années met notamment en évidence les points suivants :

- Le compagnonnage, programme visant à faciliter l'implication des auteurs et des autrices néo-aquitains dans les projets culturels et éducatifs en lien avec leur territoire de proximité, est un dispositif équilibré du

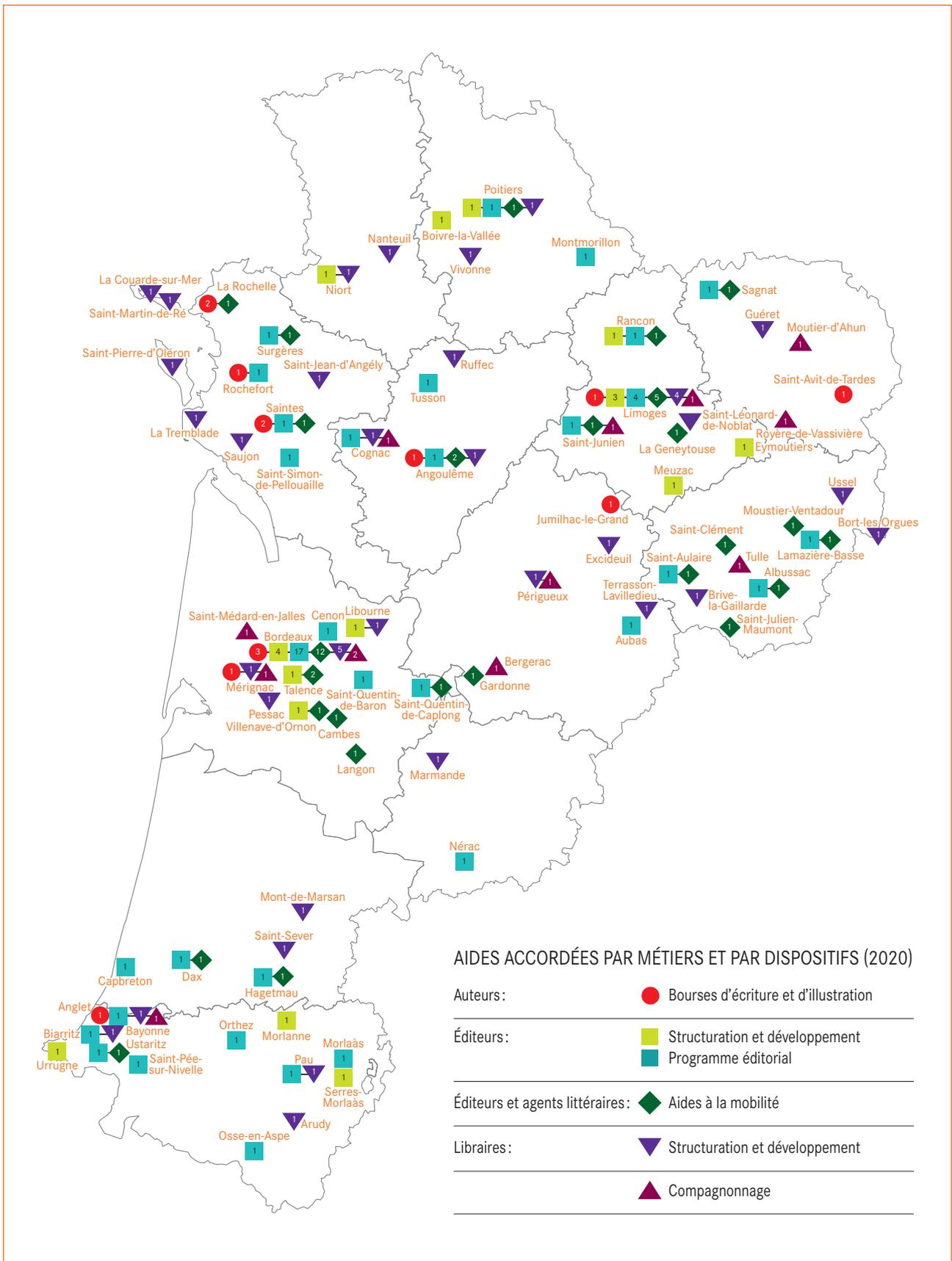
point du vue territorial puisqu'il a irrigué toute la région avec plus de 50 projets aidés sur les trois années.

- Les autrices et les auteurs ont également été soutenus pour favoriser leur condition de création, avec 49 bourses accordées sur les trois années.
- La librairie indépendante a fait l'objet d'un soutien renforcé afin de développer et de maintenir l'offre et l'accès au livre dans les milieux ruraux, cible prioritaire du Contrat de filière.

Plusieurs projets de création ou de reprise ont ainsi été accompagnés, notamment à Bort-les-Orgues, Saint-Sever, Arudy, Saujon, Saint-Jean-d'Angély... Au total, ce sont 14 librairies créées sur la période dans toute la région Nouvelle-Aquitaine et 12 reprises accompagnées.

- 100 structures éditoriales ont été soutenues chaque année sur les différents dispositifs. Programme éditorial et soutien à la mobilité ont été largement plébiscités avec une cinquantaine de structures accompagnées chaque année sur ces deux dispositifs.
- Concernant l'aide à l'emploi, axe majeur du Contrat de filière, 16 structures éditoriales et 21 librairies en ont bénéficié sur les trois années.

Enfin, les aides indirectes mobilisent toujours autant de professionnels. Le plan de formation accueille ainsi chaque année une dizaine de nouvelles structures; il est suivi par un nombre constant de professionnels, soucieux de monter en compétences et de gagner en professionnalisation. Le plan s'est également ouvert aux auteurs et aux autrices proposant au moins une formation par an qui leur est entièrement destinée. Les journées interprofessionnelles mobilisent quant à elles largement toute la chaîne du livre avec environ 700 professionnels qui participent aux différentes actions chaque année.



## CRÉATION ET VIE LITTÉRAIRE

Le pôle Création et Vie littéraire d'ALCA informe, accompagne et conseille les auteurs, les autrices, les organisateurs et les organisatrices de manifestations littéraires dans leurs démarches administratives, leurs projets, leurs recherches de partenaires.

ALCA propose un programme de formations, d'ateliers et de sessions d'informations permettant la professionnalisation de ces acteurs, et fait également la promotion des écrivains de la région publiés à compte d'éditeur et des manifestations littéraires du territoire de la Nouvelle-Aquitaine à travers ses outils de communication.

Enfin, ALCA vise à favoriser l'émergence de nouveaux auteurs et la création sur le territoire régional à travers des dispositifs d'accompagnement et le développement de résidences.

### Publications

- *Manifestations littéraires, salons du livre et festivals de cinéma en Nouvelle-Aquitaine - 2020.*
- Présentation du dispositif Écritures plurielles, écritures nouvelles.
- Guide 2021-2023 et bilan 2020 du Contrat de filière en Nouvelle-Aquitaine.
- *À lire et à partager: des livres de l'année 2020 des autrices et des auteurs de Nouvelle-Aquitaine* (tome 1) (publication semestrielle réalisée par ALCA dédiée à la valorisation des œuvres des auteurs néo-aquitains).



## Professionnels et professionnelles

### La situation des autrices et des auteurs

De multiples situations cohabitent chez les auteurs et les autrices de Nouvelle-Aquitaine.

Certains ont fait une demande d'aide au CNL et ont en moyenne touché entre 800 € et 1 200 € sur les mois de mai à novembre. À ce jour, peu sont enclins à faire de nouveau une demande, jugée souvent longue, complexe et peu adaptée à leur cas.

Certains auteurs et certaines autrices ont réalisé des demandes d'aide exceptionnelle auprès du CNL, dont certaines n'ont pas abouti ou suffi à la situation.

Parfois, certains n'ont pas eu besoin d'y faire appel grâce au maintien de subventions publiques, notamment dans le cadre des manifestations littéraires annulées.

Aujourd'hui, les auteurs et les autrices interrogés sont inquiets des nouvelles restrictions qui obligent de nouveau certains organisateurs de manifestation à revoir leur format de manifestation, à annuler ou reporter de nouveau.

Les auteurs et les autrices ont connu différentes situations liées à leur publication :

- Report de publication.
- Publication pendant le confinement passée inaperçue.
- Annulation de contrat ou non réponse des éditeurs suite au confinement.

Les activités paralittéraires des auteurs et des autrices de Nouvelle-Aquitaine sont extrêmement touchées à cause de la fermeture des musées, des espaces d'exposition, des salles de spectacles, des lieux de rencontres dans les manifestations qui se sont reportées vers des propositions numériques. Des auteurs et des autrices faisaient état tout début 2021 de plus de la moitié d'annulation sèche (sans report prévu) de leurs activités paralittéraires. Le maintien de l'ouverture des écoles et des autres établissements scolaires a permis de maintenir des rencontres et des ateliers, surtout dans le secteur de la jeunesse.

## Les manifestations littéraires

Sur les 166 manifestations littéraires recensées par l'agence, seules une dizaine se sont maintenues dans le contexte de la crise sanitaire. Les événements disposant de moyens techniques, humains et financiers importants, avec un rayonnement national ou international tels que ceux de Brive et d'Angoulême (FIBD), ont été annulés.

## Perspectives

La « mission résidence » travaille à la mise en cohérence de toutes les formes de résidences déployées sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

ALCA œuvre pour le développement du réseau des lieux de résidence par la mise en place d'un manifeste commun, d'un répertoire régional, des formations, des actions partagées.

Deux études et groupes de travail sur les manifestations littéraires et les auteurs et les autrices sont programmées en 2021.

## Programme réalisé en 2020

### Accompagnement et conseils

Au quotidien, l'équipe de la Création et Vie littéraire, composée de trois chargées de mission et d'une chargée de programme, accompagne et conseille des auteurs, des autrices, des organisateurs de manifestations littéraires, tout type de structures pouvant travailler avec un auteur ou sur de la programmation littéraire (établissements scolaires, lieux de lecture publique, associations, centres de loisirs, centres sociaux, salles de programmation, etc.). Le pôle répond aux diverses demandes de ces professionnels tant pour des questions artistiques, sociales, fiscales, juridiques, d'accompagnement dans le cadre du Contrat de filière, pour la recherche de financement, l'organisation de rencontres avec les institutions, de renseignement sur les dispositifs mis en place en interne à ALCA ou mis en place par les collectivités locales, régionales et nationales.

Pour assurer une information et des conseils de qualité (notamment relatifs à la réforme Artistes-auteurs – décret du 28 août 2020), l'équipe a dû, particulièrement en 2020, se former auprès du cabinet ORA, des organismes nationaux, de l'Urssaf Limousin.

Le programme mis en place est l'écho de ces échanges au quotidien et tente de répondre à des problématiques partagées.

### Accompagnement et conseils en quelques chiffres

- 380 dossiers étudiés.
- 500 auteurs ou demandeurs relatifs à la publication d'une œuvre au Bureau des auteurs (recensement, premières demandes, questions de contrats, lien avec service juridique, etc.).
- 400 demandes liées aux actions autour du livre (paiement d'un auteur, lien avec d'autres partenaires, montage budgétaire, montage de projets, etc.).

### Formation

Le programme de 2020 a dû être reporté dans son intégralité début 2021, en raison de la crise sanitaire.

Formations prévues en 2020, reportées en 2021 :

- « Négocier son contrat d'édition » : 4 demi-journées de formation assurées par l'Agecif.
- « Droits d'auteurs et droits voisins » : 6 demi-journées assurées par l'Agecif.

Ces formations ont eu lieu sur le premier trimestre 2021, avec une bonne participation des auteurs et des autrices (17 inscrits et une liste d'attente d'une dizaine de personnes).

### Les Ateliers d'ALCA

Le pôle Création a poursuivi et amplifié son programme d'ateliers à destination des auteurs et des autrices et des organisateurs et des organisatrices de manifestations littéraires en 2020.

Les Ateliers Livre d'ALCA sont conçus comme des moments de partage d'expériences, d'échanges de

pratiques, d'échanges d'informations sur les méthodes, les éléments juridiques, artistiques et techniques nécessaires à la professionnalisation des acteurs du livre.

Nombre d'ateliers ont dû être reportés en raison du confinement de mars à mai 2020. Cependant, le pôle a pu reprogrammer ces ateliers au second semestre.

#### Les ateliers pour les auteurs et les autrices

- « Créer son book » – assuré par Éva Offredo (13 mars à Bordeaux – 8 inscrits).
- « Réseaux sociaux: quelles utilisations en tant qu'auteur » – assuré par l'équipe Communication d'ALCA (15 septembre à Poitiers, 16 septembre à Bordeaux – 10 inscrits mais 6 annulations au dernier moment en raison de la crise).
- « Lecture à voix haute » – assuré par Le Bottom théâtre (2 octobre à l'auditorium ALCA – 12 inscrits).
- « Rédiger sa candidature pour une résidence ou une bourse » – assuré par l'équipe Création d'ALCA (20 novembre 2020, à distance – 25 inscrits).

#### Les ateliers pour les organisateurs de manifestations

- « Concevoir des documents de communication: les incontournables » – assuré par l'équipe Communication d'ALCA (10 novembre, à distance – 15 inscrits).
- « Construction du budget: l'équilibre entre dépenses, recettes et valorisation » – assuré par l'équipe Création d'ALCA (3 décembre, à distance – 15 inscrits).
- « Manifestations littéraires: diversifier ses sources de financement, pourquoi? » (transformé au regard de l'actualité sanitaire) – assuré par Céline Guelton-Thomasset (11 décembre – 12 inscrits).

#### Journées professionnelles et sessions d'information

Il a été plus difficile de maintenir les journées professionnelles, organisées en lien étroit avec des manifestations littéraires du territoire qui ont subi la crise sanitaire.

Ont donc été maintenus :

- Le Petit Ramdam, en partenariat avec La Coopérative Tiers-Lieux et Le Bleu du ciel (10 mars 2020 à L'Avant-Scène à Cognac – 112 inscrits).

La Coopérative Tiers-Lieux, Le Bleu du ciel et ALCA, avec le soutien d'Astre, du ministère de la Culture, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Union européenne, ont proposé une journée d'information, de découverte, de sensibilisation et de rencontres entre artistes, auteurs et tiers-lieux.

Cette journée a permis d'informer et de mobiliser les acteurs des tiers-lieux, artistes, auteurs, acteurs des arts visuels, du livre, du cinéma et de l'audiovisuel et les personnes concernées.

Artistes, auteurs, élus, entrepreneurs, acteurs des arts visuels, du livre, du cinéma et de l'audiovisuel, associations, travailleurs indépendants, télétravailleurs, habitants... étaient réunis autour de ce que sont les tiers-lieux, leurs avantages pour le territoire et les différentes formes qu'ils peuvent prendre.

- Forum sur le régime des artistes-auteurs: « Urssaf, cotisations, droits sociaux, où en est-on? », en partenariat avec La Maison des auteurs de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (29 septembre à Angoulême – 55 inscrits). ALCA a organisé avec le Conseil départemental de la Charente et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image un forum sur le régime des artistes-auteurs.

L'année 2020 aura été particulièrement difficile pour les artistes auteurs: elle aura souligné la fragilité du secteur touché par la crise sanitaire ainsi que la précarité qui frappe nombre d'auteurs et d'autrices et aura focalisé toute leur attention sur les difficultés liées à leur régime social et au transfert de la gestion de celui-ci dans les mains de l'Urssaf Limousin.

ALCA, le Conseil départemental de la Charente et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ont souhaité proposer une action concrète et pragmatique en invitant le cabinet ORA à effectuer un point précis sur le régime d'artiste-auteur: une rencontre concernant aussi bien les auteurs débutants que les plus chevronnés.

En parallèle et en complément, la Cité et le Conseil départemental de la Charente ont souhaité permettre aux auteurs et aux autrices de prendre connaissance de différents services d'accompagnement proposés par la Direction de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire (Diess) aux personnes en situation de

précarité et d'identifier et de rencontrer facilement leurs interlocuteurs.

Sous la forme d'une présentation de la réforme suivie d'un cas pratique d'actualité puis d'entretiens personnalisés, ou en petits groupes, chacun et chacune a pu s'informer et échanger librement avec les interlocuteurs de son choix.

- « Ouvrez les guillemets... : dispositif porté par Le Bottom Théâtre, avec Pascale Moisset, autrice invitée.

Des journées programmées en partenariat avec les manifestations du territoire ont dû être annulées, en raison de l'impossibilité des dites manifestations à se maintenir (annulation simple ou report partiel) :

- Escale du livre - « Manifestations littéraires et éducation artistique et culturelle : des liens nécessaires » (3 avril).
- Les Rencontres à lire de Dax - « L'irrésistible appel des littératures jeunes adultes » (17 avril).
- Lire à Limoges - « Sociétés de gestion collective » (15 mai).
- Les Rencontres de Chaminadour - délégation professionnelle sur la manifestation (18 septembre).
- 4<sup>e</sup> Rencontres des organisateurs de manifestations littéraires de Nouvelle-Aquitaine (reportée plusieurs fois y compris en ce début 2021).
- Lettres du monde - « Les langues peu traduites et les langues rares : comment traduire et quelle place dans l'édition ? » (12 novembre 2020 à la MÉCA, à Bordeaux).

### Journées de valorisations des auteurs et organisateurs de manifestations littéraires

En 2020, le pôle initie un nouveau programme de valorisation des propositions des auteurs et manifestations littéraires de Nouvelle-Aquitaine.

ALCA a proposé, dans le cadre de la valorisation et de la promotion des professionnels de la région, une journée autour des manifestations littéraires et des résidences en Nouvelle-Aquitaine. En ce sens, les organisateurs de manifestations littéraires de Nouvelle-Aquitaine et les lieux de résidences, identifiés dans le réseau, ont présenté leur programmation devant un

parterre de journalistes, blogueurs, influenceurs, bibliothécaires, libraires, éditeurs, responsables de l'Oara et du Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA, opérateurs structurants, établissements scolaires à l'auditorium d'ALCA - site de Bordeaux, MÉCA.

Une occasion pour les 21 manifestations de faire connaître leur travail, une occasion pour les professionnels de repérer les auteurs et les propositions artistiques dans leur territoire :

Festival Les Zébrures du printemps (87), festival Les Hypermondes (33), Festival littéraire et artistique de Thénac (17), Étranges Lectures (24), festival Philosophia (33), Littératures européennes Cognac (16), Faites des livres (87), Intermondes - Maison des écritures (17), Lire à Limoges (87), Fête du livre jeunesse et BD de Léognan (33), Multipiste - textes musiques expériences (régional), Cité internationale de la bande dessinée et de l'image - La Maison des auteurs (16), Salon littérature jeunesse d'Andernos-les-Bains (33), Festival du livre jeunesse en Loudunais - prix Renaudot des lycéens (86), Les Estivales de la BD de Montalivet (33), Littératures métisses (16), La BD est dans le pré (24), festival Expoésie (24), Festival international du film et du livre d'aventure (17), Salon du livre de jeunesse Mange-livres à Grateloup (47), Escale du livre (33).

---

### Dispositifs de promotion et de valorisation des auteurs et des autrices de Nouvelle-Aquitaine

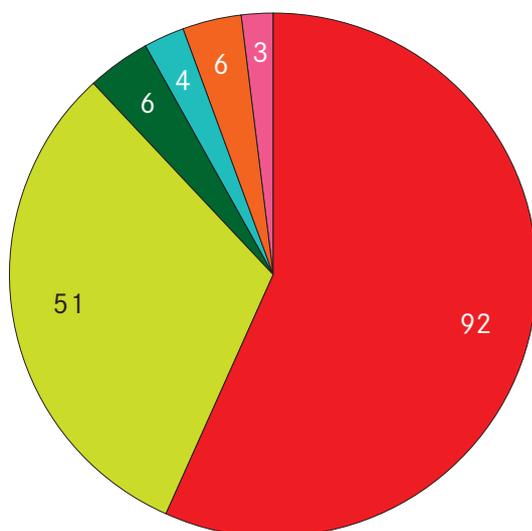
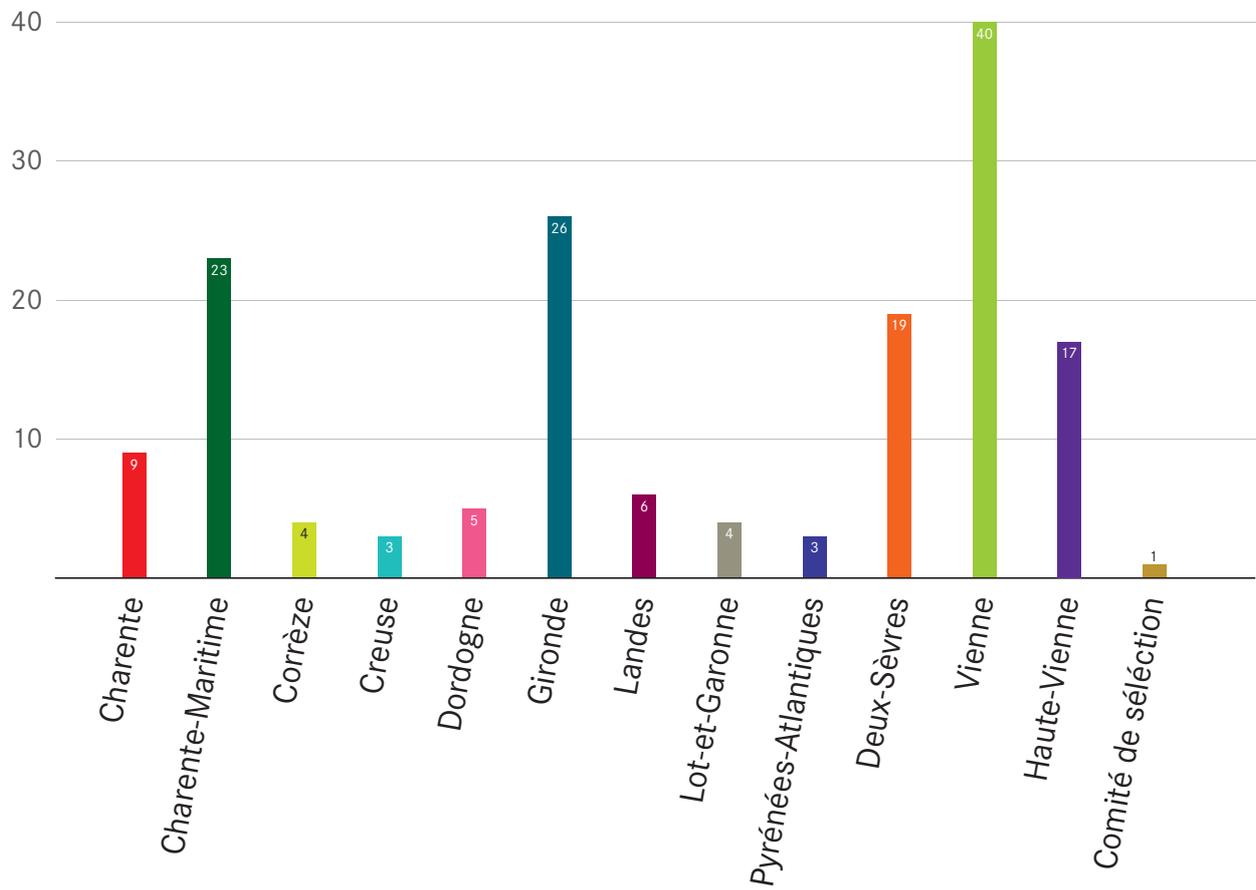
---

#### La Voix des lecteurs 2020

Le prix littéraire La Voix des lecteurs est un des moyens de travailler la valorisation et la connaissance des œuvres des auteurs et des autrices de Nouvelle-Aquitaine auprès des librairies, des médiathèques, des réseaux culturels, des cinémas indépendants et des lecteurs de la région.

La dernière année de mise en œuvre a été difficile. Lancés juste avant le confinement, les groupes ont rencontré des difficultés à faire circuler les livres et se retrouver pour discuter de leur lecture.

LA VOIX DES LECTEURS : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES GROUPES DE LECTEURS



LA VOIX DES LECTEURS :

CONSTITUTION DES GROUPES DE LECTEURS

- Groupes créés par des particuliers
- Groupes créés en médiathèques
- Groupes créés en librairies
- Groupes créés grâce au partenariat AV-H
- Groupes en centres sociaux
- Groupes en cinéma

162 groupes se sont malgré tout inscrits, représentant 1075 lecteurs, répartis dans toute la Nouvelle-Aquitaine.

Le prix La Voix des lecteurs a été décerné le 17 novembre à Franck Bouysse pour *Né d'aucune femme* (La Manufacture de livres).

115 lots de livres sélectionnés ont directement été achetés par ALCA à destination des groupes et des membres du comité de sélection et de l'équipe. On estime à environ 300 les lots de livres acquis par les groupes et les médiathèques.

Les 5 auteurs bénéficient dans ce prix :

- De soirées rencontre et cinéma (rémunérées en droits d'auteur au tarif CNL).
- D'une soirée de révélation (rémunérée au tarif CNL).
- De portraits dans *Prologue*.
- De chroniques de leur livre.
- D'une accessibilité de leur œuvre par les publics empêchés de lire par un handicap grâce au partenariat avec l'association Valentin-Haüy.
- Pour le lauréat, d'une dotation de 1 500 €.

### Le voyage professionnel à Bologne

ALCA est partenaire depuis 2015 du voyage professionnel à la Foire internationale de Bologne, dispositif national organisé par La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse, en partenariat avec six agences régionales et Régions de France. En 2020, ALCA finance et accompagne le voyage de l'illustratrice néo-aquitaine Anne-Perrine Couët, initialement prévu du 4 au 7 mai 2020.

Au plan national, ce voyage a pour but d'accompagner chaque année 12 illustrateurs et illustratrices jeunesse émergent(e)s – ayant publié au maximum 6 livres dans le domaine de la jeunesse – à la Foire internationale de Bologne, afin de les former dans la présentation de leur travail et de les aider à développer leur réseau professionnel.

En 2020, les lauréats du voyage à Bologne ont pu bénéficier du cycle de formations organisé en amont de la foire, à Paris, avec les auteurs illustrateurs parrains du dispositif. La Foire de Bologne, initialement

programmée en avril 2020 a été reportée en juin 2021 en format virtuel. La collaboration s'est donc poursuivie entre ALCA, La Charte et les lauréats. Anne-Perrine Couët a bénéficié de rencontres avec des éditeurs français en avril 2021 et prépare son book pour la prochaine édition.

### Résidences

Nées de conventions de coopération entre la Région Nouvelle-Aquitaine et des Régions dans le monde, les résidences de La Prévôté à Bordeaux sont destinées aux auteurs et aux cinéastes étrangers et centrées sur le projet d'écriture, avec quelques actions de médiation mesurées et sans exigence de rendu de texte. Elles donnent à des auteurs et des traducteurs étrangers la possibilité de « vivre dans la langue française » et d'avoir du temps pour leur création littéraire.

Les partenariats construits ont permis une réciprocité et offert des possibilités d'accueil d'auteurs néo-aquitains dans les régions partenaires.

En 2020, les résidents accueillis dans ce cadre sont les suivants :

- Résidence Afriques-Haïti, en partenariat avec l'Institut des Afriques: Jacques Houégbè, lauréat béninois, accueilli du 6 janvier au 14 février 2020.
- Résidence Émergence Bologne: Laurie Agusti, lauréate autrice et illustratrice émergente, accueillie du 24 février au 6 avril 2020. Sa résidence a été écourtée par le premier confinement, le 16 mars 2020. Le suivi de son projet d'écriture et de son parcours d'autrice a été assuré par ALCA tout au long de l'année 2020.
- Résidences croisées Nouvelle-Aquitaine-Québec, en partenariat avec l'Institut canadien de Québec et La Maison de la littérature: les résidences des lauréats québécois et néo-aquitains 2020 – Vivien Bessières et Valérie Forgues – respectivement accueillis à Québec et à Bordeaux, étaient programmées du 13 avril au 5 juin mais ont dû être annulées pour cause de crise sanitaire et de restrictions des déplacements interna-

tionaux. Vivien Bessières, lauréat néo-aquitain, n'a pas pu faire sa résidence à La Maison de la littérature à Québec mais, dans ce contexte inédit, sa bourse de création a été versée (prise en charge exceptionnelle « 100% Covid-19 ») et le suivi de son projet d'écriture et de son parcours d'auteur a été assuré par ALCA.

- Résidences croisées Nouvelle-Aquitaine-Land de Hesse, en partenariat avec le Hessischer Literaterrat, conseil hessois de la littérature :
  - Entre les deux confinements, la lauréate hessoise Burcu Türker a pu être accueillie à Bordeaux, du 7 septembre au 30 octobre 2020, et faire l'intégralité de sa résidence. Une rencontre a été programmée au Goethe Institut à Bordeaux. Elle a réalisé par ailleurs l'illustration de couverture du *Guide de la bande dessinée en nouvelle-aquitaine*.
  - Nirina Ralantoaritsimba, lauréate néo-aquitaine, était en résidence aux mêmes dates à Francfort, du 7 septembre au 30 octobre 2020. Elle a été exceptionnellement accueillie dans cette ville car la Villa Clémentine à Wiesbaden, partenaire de la résidence, était fermée au public dans le contexte de crise sanitaire.

#### Chiffres-clés de La Prévôté et du Chalet Mauriac :

- 14 appels à candidatures de résidence en 2020.
- 208 dossiers de candidatures examinés et présentés en comité.
- 12 comités avec jurys interprofessionnels organisés entre janvier et octobre 2020, mobilisant une quarantaine de professionnels.

#### Chiffres-clés de La Prévôté - résidences d'écriture :

- 5 appels à candidatures de résidences en 2020.
- 5 lauréats.
- 2 appels à candidatures organisés par les coopérations internationales :  
Maison de la littérature à Québec - Institut canadien de Québec et Land de Hesse - Hessischer Literaterrat.
- 107 dossiers de candidatures examinés et présentés en comité.

#### Mémoires de résidences 2020

- Jacques Houégbè (Bénin) par Ysiaka Anam :  
[prologue-alca.fr/fr/actualites/decallee-la-langue](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/decallee-la-langue)
- Laurie Agusti (France) par Johanna Schipper :  
[prologue-alca.fr/fr/actualites/les-univers-funambules-de-laurie-agusti](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/les-univers-funambules-de-laurie-agusti)
- Nirina Ralantoaritsimba (France) par Ysiaka Anam :  
[prologue-alca.fr/fr/actualites/nirina-ralantoaritsimba-le-sang-du-secher-sous-les-habits](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/nirina-ralantoaritsimba-le-sang-du-secher-sous-les-habits)
- Burcu Türker (Allemagne) par Claire Géhin :  
[prologue-alca.fr/fr/actualites/burcu-turker-la-realite-au-dela-des-cliches](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/burcu-turker-la-realite-au-dela-des-cliches)
- Vivien Bessières (France) :  
[prologue-alca.fr/fr/actualites/compte-rendu-de-non-residence](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/compte-rendu-de-non-residence)

## ÉCONOMIE DU LIVRE

### Formations

#### Rappel du dispositif

Le service de la formation professionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine alloue une subvention à l'Opc (Opérateur de compétences) de la branche édition (Afdas) afin de garantir le déroulement de ce programme et de l'ouvrir à un périmètre de professionnels élargi (non ayants droit et non salariés de l'édition).

Pour les ayants droit, 50% de prise en charge par la subvention du Conseil régional à l'Opc (coût pédagogique); pour les non ayants droit, prise en charge à 100% par la subvention du Conseil régional.

Le plan de formations éditeurs est inscrit dans le Contrat de filière et est donc proposé à tous les éditeurs domiciliés en Nouvelle-Aquitaine. En concertation avec les professionnels, l'agence propose de 8 à 10 formations réparties sur le territoire selon des demandes. En 2020, la temporalité du plan de formations a été revue. Il couvre la période de septembre 2020 à décembre 2021.

Nous avons proposé 5 formations pour les éditeurs et 2 pour les auteurs. Nous avons rééquilibré l'offre de formation à destination du livre pour permettre au département Cinéma d'intégrer à nouveau la convention. Au regard du nombre d'inscrits et pour répondre favorablement à l'ensemble des stagiaires, nous avons dédoublé deux modules qui ont été pris en charge sur les fonds propres de l'agence. Nous nous sommes adaptés : toutes les formations ont été maintenues en visioconférence. Une s'est déroulée durant le second

#### Chiffres-clés des formations :

- 5 formations organisées.
- 40 structures éditoriales participantes.
- 65 participants (certaines personnes ayant assisté à plusieurs formations).
- Certains éditeurs n'ont participé qu'à une seule formation, d'autres à trois.
- 2 nouvelles formations : « Maîtriser l'art du pitch » et « Présenter un projet convaincant à un producteur ».

semestre et nous avons programmé les autres durant le premier trimestre 2021 en fonction des disponibilités des formateurs.

Ainsi, les cinq formations ont reçu un accueil très favorable avec plus de 7 inscrits pour chacune, soit la jauge maximale. Les retours des apprenants sont toujours positifs. Ce plan de formations reste un dispositif essentiel pour permettre les montées en compétences des éditeurs.

### Expertise et accompagnement

L'expertise et l'accompagnement sur-mesure des entreprises d'édition et de librairie répondent à des besoins liés à une difficulté passagère ou à des enjeux de développement (cf. « *Expertise et accompagnement* » page 12).

Les formations		
	Lieux	Nombre de participants
« Les fondamentaux de l'édition »	Visioconférence	7
« Présenter un projet convaincant à un producteur »	Visioconférence	13
« Maîtriser l'art du pitch »	Visioconférence	22
« Vendre des droits de traduction »	Visioconférence	10
« Gérer la production de livres numériques »	Bordeaux	13
<b>Total</b>		<b>65</b>

## Journées interprofessionnelles

Au cours de l'année, plusieurs temps professionnels ont été organisés, en concertation avec la Drac Nouvelle-Aquitaine et la Région autour de thématiques diverses, l'intérêt étant de favoriser les échanges et la dynamique du territoire. Environ 700 professionnels du livre, de la culture et de l'enseignement ont participé aux journées interprofessionnelles et ont bénéficié de dispositifs d'accompagnement.

- Organisation d'une rencontre le 14 février à la MÉCA avec Olivier Desmettre (responsable des éditions do) et l'artiste Stefan Sulzer à l'occasion de la parution de son livre *Le Jour où ma mère toucha Robert Ryman*.
- Co-organisation d'une rencontre le 2 juillet 2020 à la MÉCA avec les éditions In8 pour fêter les dix ans de la maison d'éditions et la collection « Polaroid ».

## Programme ALCA-BD 2020

La Nouvelle-Aquitaine étant une terre privilégiée pour la bande dessinée, ALCA s'est naturellement associée à BD 20-21, l'année (et demie) dédiée au 9<sup>e</sup> art, initiée par le ministère de la Culture, pour proposer un programme ambitieux destiné aux nombreux acteurs de la filière du territoire. Des actions ont été menées en 2020 à destination des autrices et des auteurs (formation, recensement), des libraires (journées pro, livret BD en Nouvelle-Aquitaine), des maisons d'édition (formation, livret BD en Nouvelle-Aquitaine), des étudiants, des bibliothécaires et autres médiateurs du livre (masterclass) et ce, malgré un contexte très défavorable dû à la crise sanitaire.

- Journée interprofessionnelle au Festival international de la bande dessinée, le 30 janvier 2020 à L'Alpha – médiathèque de GrandAngoulême (16): 80 pass journée offerts, 80 professionnels présents. Une journée d'immersion interprofessionnelle destinée aux bibliothécaires, libraires et organisateurs de manifestations littéraires à la médiathèque L'Alpha GrandAngoulême et visite du festival. Thématique de la matinée: « L'expérimentation est-elle soluble dans la bande dessinée? » Conférence de

Julien Misserey (association ChiFouMi) suivie d'une table ronde avec un auteur, Jean-Christophe Menu, et une autrice, Oriane Lassus, pour échanger autour de leur travail de création. Présence d'ALCA au Marché des droits pour la première fois – stand dédié – nombreux rendez-vous et mise à disposition des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine pour rencontrer les acheteurs.

- Formation « Achats de droits pour les éditeurs » – suite et fin de la formation « Achats de droits audiovisuels » avec Nicolas Grivel en février 2020.

## Masterclass, formations

Deux masterclass ont été organisées en 2020. La première avec Thierry Groensteen, « Histoire de la bande dessinée », a pu avoir lieu en présentiel à l'Université de Limoges, le 21 février 2020, devant une quarantaine d'étudiants et de professionnels (libraires et bibliothécaires). La seconde avec Benoît Peeters, « Peinture et bande dessinée », a eu lieu en ligne le 23 novembre 2020 et a rassemblé 110 auditeurs et une trentaine d'étudiants de Bordeaux Montaigne. Les autres masterclass prévues dans les universités de Nouvelle-Aquitaine ont dû être reportées en 2021 suite aux contraintes de la crise sanitaire.

Une session de formations destinée aux autrices et aux auteurs de BD avec Edinovo (Asfored): accompagnement de 8 autrices et auteurs de BD vers la professionnalisation, à Angoulême et à Bordeaux, d'octobre à décembre 2020.

Réalisation d'un tutoriel « Dessiner sur sous-bock », avec Jeanne Balas (visible sur la chaîne YouTube d'ALCA).

Ont été reportées à 2021 les actions suivantes:

- 4 masterclass en université (Poitiers, Bordeaux, La Rochelle et Limoges).
- les ateliers sous-bock (dessiner sur un sous-bock) destinés aux enfants au salon Livre Paris et à la MÉCA lors de La Nuit des musées.
- La valorisation des festivals dédiés à la BD.
- La journée interprofessionnelle de clôture sous le signe de l'Euro région.

## Publications



- *Bibliothèque de bandes dessinées en Nouvelle-Aquitaine : chroniques de libraires.*

Livret de promotion des éditeurs de BD de Nouvelle-Aquitaine qui rassemble des chroniques de libraires sur des ouvrages publiés en Nouvelle-Aquitaine.

Parution et diffusion en librairie et en bibliothèque en septembre 2020.

- *Guide de la bande dessinée en Nouvelle-Aquitaine : autrices/auteurs – maisons d'édition – librairies – manifestations.*

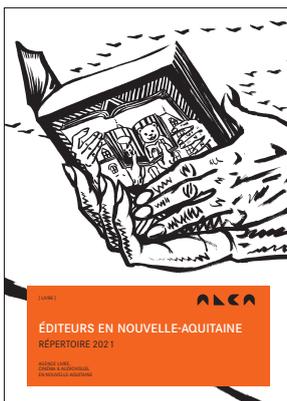
De février à décembre, préparation et réalisation du guide qui recense et présente des acteurs de la filière, des autrices, auteurs, éditeurs, libraires et manifestations littéraires dédiées à la bande dessinée.

Impression en janvier 2021.

- *Éditeurs en Nouvelle-Aquitaine : répertoire 2021.*

Ce guide offre un éclairage sur la multiplicité des maisons d'édition de la région en mettant en lumière une variété de catalogues souvent récompensés.

Impression en janvier 2021.



## Développement à l'international et présence collective sur les salons d'éditeurs

ALCA accompagne les éditeurs et les agents littéraires de Nouvelle-Aquitaine sur les principales manifestations et foires professionnelles (Francfort et Bologne pour le livre jeunesse) pour leur permettre de développer et de professionnaliser leurs pratiques de cession de droits à l'international.

Le soutien prend la forme de financement de panneaux, de bureaux sur le stand du Bureau international de l'édition française (Bief), de prise en charge de frais et de l'accompagnement sur place par un chargé de mission.

En 2019, 4 éditeurs ont été accompagnés à Francfort.

ALCA propose également une présence collective sur les salons Livre Paris et Étonnants Voyageurs à Saint-Malo.

- Livre Paris :

La 40<sup>e</sup> édition a été annulée. Toutefois nous avons engagé dès le second semestre 2019 un appel à concurrence pour renouveler notre stand devenu vétuste. Nous disposons désormais d'un nouveau stand qui permet d'accueillir une vingtaine d'éditeurs et qui peut être monté par module.

Nous avons également préparé un programme d'animations.

- Étonnants Voyageurs :

Le festival a été annulé.

## « Vient de paraître »

Bilan réalisé sur la première année du service « Vient de paraître » :

- Lancement en octobre 2019.
- Lettre d'information spéciale envoyée tous les troisième jeudi du mois selon des thématiques définies.
- Sur cette première année :
  - 380 titres ont été référencés sur le site Internet de l'agence.
  - 92 éditeurs différents ont au moins un titre de leur catalogue recensé sur le site Internet.

Rappel du dispositif :

- Les éditeurs envoient 3 à 4 titres à paraître tout au long de l'année, si possible en 3 exemplaires pour être disponibles à la consultation sur les différents sites de l'agence.
- Seuls les titres reçus physiquement à l'agence sont référencés sur le site Internet.
- Des notes de lecture sont réalisées pour chaque lettre d'information thématique.

## TRANSMISSION

### Éducation artistique et culturelle

#### Résidences en territoire, édition 2019-2020

Résidences en territoire s'inscrit dans un programme ambitieux d'éducation et de médiation artistique, en lien avec les territoires et les acteurs artistiques et culturels et destiné prioritairement aux lycéens, aux apprentis et aux jeunes en formation (toutes filières), publics sous compétence régionale.

Ce dispositif organisé par ALCA est soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que la Drac Nouvelle-Aquitaine en co-pilotage avec les rectorats (Délégation académique à l'action culturelle).

Il tend à favoriser la pratique artistique, la rencontre artistes/œuvres et l'accès à la connaissance en accord avec la Charte pour l'éducation artistique et culturelle. ALCA accompagne les établissements pour construire le programme d'actions avec l'auteur, en lien avec le territoire et les dispositifs en cours. Les élèves et les apprentis peuvent ainsi, le temps d'un projet, rencontrer des artistes d'univers différents et découvrir des engagements artistiques forts.

#### Objectifs

- Rencontrer un auteur, le fréquenter quotidiennement, comprendre le processus de création.
- Lire et découvrir une œuvre, un auteur.
- Aller à la rencontre des professionnels des filières Livre et Cinéma de son territoire.
- Engager les jeunes dans une pratique créative d'écriture.
- Nourrir et développer l'esprit critique.

#### Principe

ALCA sélectionne sur la base d'un appel à projets 12 auteurs (écrivains, poètes, traducteurs, scénaristes BD, dessinateurs, coloristes, illustrateurs, photographes publiés, scénaristes et réalisateurs de cinéma) pour une résidence de médiation et de création de deux mois dans 12 lycées de Nouvelle-Aquitaine, un par département. Une attention particulière est portée aux territoires prioritaires ciblés par la Drac et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Hébergés dans les logements de fonction actuellement vacants dans les établissements, les auteurs vont à la

rencontre des enseignants, des élèves. Le projet de médiation rayonne également dans d'autres structures du territoire, dépassant ainsi le seul public lycéen.

Chaque projet est construit en collaboration avec l'auteur, les équipes pédagogiques et peut prendre les formes suivantes : ateliers de traduction littéraire, de poésie, d'écriture...

#### Les projets de Résidences en territoire

- Nombre de projets : 4 conventionnés et dédommagement pris en charge dans le cadre de l'annulation Covid 2020.
  - Lycée professionnel Pierre-André-Chabanne (Chasseneuil-sur-Bonnieure - 16); résident : PieR Gajewski, auteur de BD.
  - Lycée René-Josué-Valin (La Rochelle - 17); résident : Sébastien Laurier, auteur, comédien et metteur en scène.
  - Lycée général et technologique Jauféré-Rudel (Blaye - 33); résident : Didier Ayres (87), poète.
  - Lycée général Albert-Camus (Mourenx - 64); résidente : Stéphanie Régnier (16), réalisatrice.
- Répartition des projets dans la Région :
  - Charente : 1.
  - Charente-Maritime : 1.
  - Gironde : 1.
  - Pyrénées-Atlantiques : 1.

Sur les 12 résidences envisagées pour être mises en place sur le territoire, seuls 6 projets ont été initiés. En septembre 2020 : 7 dossiers d'établissements acceptés.

#### Le Nouveau Festival

Le Nouveau Festival regroupe plusieurs milliers de lycéens et d'apprentis des établissements de tout le territoire. Le Conseil régional a malheureusement dû annuler la 4<sup>e</sup> édition en raison de la crise sanitaire. Durant cette période de confinement, des solutions virtuelles ont été imaginées pour permettre de rendre visibles les projets.

### Les projets du Nouveau Festival

- 9 projets « Écriture » étaient inscrits en 2019-2020 :
  - Lycée professionnel Pierre-André-Chabanne (Chasseneuil-sur-Bonnieure – 16) : « Résidences en territoires » (provisoire).
  - Lycée général et technologique Bellevue (Saintes – 17) : « À dans un autre monde ».
  - Lycée général et technologique Léonce-Vieljeux (La Rochelle – 17) : « Écritures croisées ».
  - Lycée hôtelier du Parc de la Francophonie (La Rochelle – 17) : « Les Okapitchs ».
  - Lycée professionnel Pablo-Picasso (Périgueux – 24) : « Créations sonores : de 1789 au manga français en passant par la fanfiction ».
  - Lycée général et technologique Jaufré-Rudel (Blaye – 33) : « Embrumer ».
  - Lycée professionnel Jean-François-Cail (Chef-Boutonne – 79) : « Paroles de lycéens #3 ».
  - Lycée général et technologique Aliénor-d'Aquitaine (Poitiers – 86) : « Homosexuels et alors! ? » et « Rose, bleu, violet ».
- 5 projet « Slam » inscrits en 2019-2020 :
  - Lycée général et technologique Pape-Clément (Pessac – 33) : « Street Def Records ».
  - Lycée général et technologique François-Mauriac (Bordeaux – 33) : « Cent un mots ».
  - Lycée professionnel Philippe-Cousteau (Saint-André-de-Cubzac – 33) : « Flow électrique ».
  - Lycée général et technologique Saint-John-Perse (Pau – 64) : « Slam Perse ».
  - Lycée professionnel Gaston-Barré (Niort – 79) : « Slam ».

## Travail sur les nouveaux programmes lancés en septembre 2020

### Ateliers de traduction littéraire

#### Valorisation des traducteurs en Nouvelle-Aquitaine

Grâce au programme Ateliers de traduction littéraire, des classes de lycées et de CFA néo-aquitains bénéficient d'ateliers de traduction menés, sur plusieurs séances, par des professionnels.

Ces ateliers sont l'occasion pour des jeunes de s'immerger dans une culture et une langue différentes de la leur, d'approcher un métier contribuant à l'enrichissement de leurs horizons culturels et de découvrir des œuvres et des auteurs.

Ce programme permet d'aborder une grande variété de langues et de genres littéraires: poésie, romans, nouvelles... Il propose également d'aborder la traduction dans le domaine de la bande dessinée et du roman graphique.

En septembre 2020: 24 dossiers d'établissements acceptés.

### Auteurs du patrimoine et bande dessinée

#### Valorisation du patrimoine écrit et bande dessinée en Nouvelle-Aquitaine

Ce dispositif propose de découvrir les œuvres d'écrivains du patrimoine: François Mauriac, Pierre Loti, Louis Chadourne, Léon Bloy, Jean Giraudoux, Eugène Fromentin, Félix Arnaud, Francis Jammes et André Léo à partir de recherches documentaires et de la pratique de la bande dessinée. Il s'agit aussi de découvrir les métiers de la conservation du patrimoine et le métier d'auteur de bande dessinée.

La numérisation des fonds des archives et des bibliothèques ainsi que leur mise en ligne sur le web donnent une possibilité d'accès nouvelle aux collections patrimoniales.

Faire venir les élèves aux archives, valoriser un corpus numérisé et proposer un temps de création avec un auteur de bande dessinée à partir des éléments du corpus sont les trois axes au cœur de ce programme.

En septembre 2020: 8 dossiers d'établissements acceptés.

## Développement de la lecture

### Bulles en fureur

Il s'agit d'un projet d'action autour de la bande dessinée et de l'opération Bulles en fureur pour les mineurs suivi par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Son principe est celui d'un prix littéraire décerné par les jeunes à partir d'une sélection d'albums proposée par la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (Angoulême). Parallèlement, les jeunes sont encouragés à réaliser une création artistique à partir d'une bande dessinée et à participer ainsi au prix Jeunes créateurs. À partir de 2020, la manifestation se déroule de manière pérenne à la Cité internationale de la bande dessinée.

ALCA a mis en œuvre un plan d'action autour de la BD à destination des mineurs incarcérés dans les établissements pénitentiaires de la région. En partenariat avec la direction de la PJJ et avec le soutien du Centre national du livre, le projet a permis de développer les collections de BD dans les bibliothèques des quartiers mineurs. Celles-ci souffrent en effet d'un sous-investissement lié à la priorisation des publics adultes dans les actions portées par les bibliothèques territoriales partenaires des établissements pénitentiaires. Près de 200 albums ont été achetés pour constituer une collection de BD dans les quartiers mineurs d'Angoulême, de Gradignan, de Limoges et de Pau. Cinq demi-journées d'ateliers de création ont également été menés avec des auteurs de BD professionnels (Ohazar, Christian Barranger, Michaël Bettinelli et Cédric Fortier) et les jeunes détenus dans les quatre quartiers mineurs.

### T'as lu? Ça t'a plu?, édition 2019-2020

Créé en 2013, le prix des petits lecteurs T'as lu? Ça t'a plu? s'adresse aux jeunes lecteurs de 6 à 10 ans en accueils de loisirs et accueils périscolaires, organisé par ALCA et l'UFCV Nouvelle-Aquitaine.

Sur une thématique différente chaque année, une sélection de six albums jeunesse est effectuée par les animateurs avec la complicité de librairies indépendantes de la région. Ils sont ensuite invités à mettre en place des animations autour des livres avec les enfants qui voteront pour élire leur album préféré.

À l'issue de la présentation des ouvrages, chaque groupe d'animateurs présents dans l'une des trois librairies participantes sélectionne deux titres intégrant la sélection finale.

Une journée de rassemblement en juin autour des livres vient clôturer le prix.

Le dispositif T'as lu? Ça t'a plu? comprends un volet de formation des animateurs de centre de loisirs à la lecture d'album jeunesse. C'est pourquoi, cette année encore, deux sessions ont été organisées par ALCA.

La formation qui a été proposée pour les animateurs a été dispensée par une lectrice du réseau Alice (Agir pour le livre contre les exclusions).

À cause de la crise sanitaire, la grande finale, qui se déroule habituellement au mois de juin en présence d'environ 200 enfants et des auteurs n'a pas eu lieu et les votes ont été effectués par correspondance.

#### T'as lu? Ça t'a plu? en quelques chiffres

- 21 structures inscrites sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.
- 3 librairies indépendantes participant à la deuxième étape du prix – présentation aux animateurs de structures de loisirs d'environ 10 ouvrages sur la thématique du bonheur, pour une tranche d'âge entre 6 et 10 ans:
  - La librairie Comptines (Bordeaux – 33).
  - La librairie Les Jolis Mots (Vivonne – 86).
  - La librairie La Baignoire d'Archimède (Brive-la-Gaillarde – 19).

### Le Mois du film documentaire

Malgré l'annulation du Mois du film documentaire et des projections accompagnées par ALCA en lien avec Cina et les Yeux Verts, en présence des réalisatrices et des réalisateurs, l'agence a publié une série d'entretiens avec les auteurs sur la revue en ligne *Prologue* ([prologue-alca.fr/fr/actualites/la-terre-du-milieu](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/la-terre-du-milieu)). ALCA a également été partenaire de diffusions numériques – notamment avec la Bibliothèque départementale de la Corrèze et les Yeux Verts – de six séances suivies d'échanges avec les réalisateurs.

## LECTURE PUBLIQUE

Les phases de confinement ont donné un coup d'arrêt aux actions présentiels entre ALCA et les bibliothèques. Pour rappel, cette mission se réalise via deux types d'action: animation du réseau de lecture publique et valorisation des bibliothèques (plan communication). C'est surtout le poste animation et son activité de rencontres qui s'est modifiée, en partie en ligne.

### Actions 2020

#### Atelier « Comment accueillir un auteur en bibliothèque ? »

Le 13 mars, à la médiathèque André-Labarrère de Pau (64), cet atelier a rencontré un vif succès (50 participants malgré les défections liées aux annonces de confinement); il est demandé dans d'autres lieux de Nouvelle-Aquitaine en 2021.

Trois axes de travail proposés:

1. « Réussir l'accueil d'un auteur ».
 

Avec Samantha Bailly, présidente de La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse, Frédérique Gérard-Dutilleul, responsable du réseau Jeunesse à la médiathèque André-Labarrère et Jean-Jacques Tonnet (librairie Tonnet, à Pau).
2. « Réussir la modération d'un débat ».
 

Avec Stéphane Barthe, bibliothécaire à la médiathèque André-Labarrère, et Stéphane Laborde, directeur du festival Un Aller et retour dans le noir. Modératrice: Véronique Meynard, journaliste à *Sud-Ouest*.
3. « Le point de vue des auteurs ».
 

Avec Laurie Agusti, illustratrice jeunesse en résidence ALCA, et Simon Kansara, scénariste et illustrateur BD.

#### Annuaire des bibliothèques

Un questionnaire a été lancé; 136 réponses sur 1 148 envois. Traitement des NPAI, relances, compilation et mise à jour de la base de données des bibliothèques à l'aide d'un renfort d'un mois.

#### Sixième Journée régionale de l'inventivité en bibliothèque

Le 17 septembre, en numérique (Facebook live et Zoom), plusieurs thématiques ont été abordées:

- Covid: se réinventer dans la crise. Renouveler la médiation culturelle; quels sont les besoins des habitants à distance et comment y répondre? Les collections à distance; assurer ses missions sans les murs; créer du lien social; susciter des expériences; faciliter l'accès à l'information; l'utilité publique en cas de crise: quel métier quand on est déconnecté des supports? Quel plaisir de travailler? La Covid a-t-il révélé de nouvelles missions? Quel réseau/coopération possible et comment, pour plus de visibilité dans l'espace virtuel? Quelle inclusion quand l'outil n'est pas inclusif?
- La bibliothèque au sein de la collectivité, outil de développement territorial: comment sensibiliser les élus? Les bibliothèques, lieux culturels ultra performants ou peu onéreux et polyvalents? Comment ne pas céder à toutes les injonctions des tutelles? Quel maillage pertinent pour les bibliothèques: intercommunalité ou territoire? Pourquoi c'est intéressant ou pas? Quel impact sur le territoire? Quelle diffusion culturelle efficace?
- Jusqu'où co-construire? Implication de l'utilisateur et culture collaborative: démagogie ou co-construction? Jusqu'où la bibliothèque est-elle inclusive? Quelle place pour l'utilisateur? Sa participation aux acquisitions, aux animations, etc.: limites et possibilités. Quand est-ce pertinent? Pourquoi ne pas le faire?
- Les espaces. Espaces mouvants, espaces non définis, ambiances différentes, zonages et fonctions assignées: où en est la réflexion aujourd'hui? Espaces de silence, les endroits « pour ne rien faire », espaces déconnectés? Les usages induits par l'espace? Les zones libres: leur vocation est-elle détournée par les usagers? Comment le faire comprendre à un élu? Pourquoi c'est si compliqué de ne pas maîtriser l'assignation des espaces?

#### Commission Bibliothèques

Le 9 décembre, en ligne, sur la thématique de la communication au plus près des besoins des profes-

sionnels, présentation du site d'ALCA et de ses ressources en direction des bibliothèques. Quelles ressources pour les bibliothèques sur le site d'ALCA? : présentation du site, statistiques d'utilisation, diagnostic et analyse critique. Présentation d'un benchmark. Proposition d'évolution des contenus avec l'annuaire des bibliothèques.

Drac Nouvelle-Aquitaine : actualités. Tour de table des actualités et chantiers importants au plan régional dans les bibliothèques.

---

## Professionnels et professionnelles

---

### Formation

« Résoudre le casse-tête administratif des animations en bibliothèque », le 5 novembre, en partenariat avec Médiaquitaine, suite à une enquête menée conjointement avec ALCA auprès des bibliothèques de la région sur les difficultés administratives relatives à l'organisation d'animations culturelles en bibliothèque. Les thématiques abordées :

- Quelle rémunération pour quel type d'intervention? Les tarifs, les déclarations des artistes auteurs à l'Urssaf du Limousin.
- Les animations de type spectacle vivant : déclarations Sacem, utilisation du Guso (Guichet unique du spectacle occasionnel), rémunérations – les droits de représentation et d'exploitation des œuvres.
- Comptes rendus d'expérience, discussion autour de ces exemples.

Avec Julie Calmus, responsable du service Développement des publics à la Bibliothèque de Bordeaux, et Marion Billot, chargée de projets complexes et du développement des ressources à la Mairie de Bordeaux.

### Publications

Le *Catalogue des projets inventifs dans les bibliothèques de Nouvelle-Aquitaine 2015-2019* a été envoyé par e-mail dans sa version de travail à tous les porteurs de projets de ces cinq dernières années pour mise à jour des contacts, ajouts éventuels et envoi d'un visuel d'illustration (50 structures).

Réalisation d'un index des projets inventifs pour un classement par département. Il sera publié en 2021 à l'occasion de la Journée des élus à la culture.



### Groupe de débats

Afin de maintenir le lien dans le réseau pendant le confinement et d'informer les bibliothécaires sur les pratiques les uns des autres, ALCA a organisé trois débats filmés entre responsables de bibliothèques de toute la Nouvelle-Aquitaine pendant et après le confinement, les 7 et 14 mai et le 25 juin après la réouverture. Cette action a permis de faire le point sur le déconfinement dans les phases 3 et 4 prévues par le ministère de la Culture en collaboration avec les associations professionnelles : vers la réouverture, analyse de la reprise d'activité, quels constats, quels changements.

## PATRIMOINE

### Pôle associé régional

En mai 2020, la Bibliothèque nationale de France, la Drac Nouvelle-Aquitaine et ALCA ont signé une nouvelle convention de pôle associé régional de la BnF.

Cette convention 2020-2025 a pour objectifs :

- Le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de la région Nouvelle-Aquitaine et leur valorisation. Il se fera notamment par le biais d'opérations de conversion rétrospective et de catalogage effectuées d'après les préconisations techniques de la BnF ; une réflexion concertée sur les pratiques de signalement et les catalogues, notamment dans le cadre de la transition bibliographique, incluant un appui à la récupération des données bibliographiques et d'autorité de la BnF.
- La valorisation des collections patrimoniales conservées en région Nouvelle-Aquitaine : intégration de fichiers numériques dans Gallica et, éventuellement ses sites afférents ; numérisation de documents patrimoniaux, interopérabilité des bibliothèques numériques, structuration de données, éditorialisation et médiation des corpus numérisés, etc. ; Spar, Gallica Marque blanche.
- La valorisation des contenus numérisés par la conduite de projets scientifiques et culturels susceptibles d'accompagner de manière pertinente les actions décrites ci-dessus (journées d'études, colloques, etc.) ; l'échange de contenus et de pratiques dans la perspective des événements culturels organisés par les parties.

ALCA anime le Pôle associé régional notamment par le biais de la commission Patrimoine écrit qui réunit les professionnels du patrimoine écrit de la région (bibliothèques et archives) et, en fonction des besoins, en proposant des groupes de travail.

La commission Patrimoine écrit s'est réunie en juillet 2020 (en visioconférence).

Les groupes de travail (en visioconférence) :

- « Signalement ».
- « Numérisation de la presse ancienne ».
- « Fonds d'écrivains ».

### Appel à projets Pape (Plan d'action du patrimoine écrit)

La Drac – ministère de la Culture, la BnF et ALCA unissent depuis de longues années leurs compétences et leurs efforts afin de signaler et diffuser via le Catalogue collectif de France (CCFr) le patrimoine conservé dans les bibliothèques territoriales.

Une couverture exhaustive des fonds patrimoniaux conservés dans les bibliothèques publiques est un objectif atteignable pour ces prochaines années :

- Achever le catalogage des livres imprimés publiés avant 1811.
- Poursuivre le signalement des fonds locaux et spécialisés conservés en bibliothèques.

Dans ce cadre, la proposition instruite par ALCA concernant les fonds d'Oloron-Sainte-Marie (2000 documents), de Bellac (600 documents) et de Saint-Jean-d'Angély (250 documents), retenue en 2019, s'est poursuivie en 2020. Les difficultés dues à la fermeture des bibliothèques ont décalé de six mois environ la clôture de cette opération (été 2021). La technique de « catalogage livre en mains » a évolué vers un catalogage à partir de photographies des ouvrages.

Nous avons répondu au nouvel AAP 2021-2022 pour les fonds anciens des bibliothèques de Nérac et de Marmande.

### Valorisation

#### Bibliothèques numériques

Gallica Territoires Nouvelle-Aquitaine est une bibliothèque numérique composée de documents issus des collections patrimoniales des bibliothèques de la région Nouvelle-Aquitaine et de la BnF.

Il s'agit des trésors, des perles rares mais aussi des ouvrages narrants le quotidien, les événements locaux, le regard des Néo-Aquitains sur le monde ; une collection qui s'enrichit au fil des campagnes de numérisation. Gallica Territoires, extension du Gallica Territoires Poitou-Charentes à la Nouvelle-Aquitaine, compte aujourd'hui 12 080 documents patrimoniaux consultables librement en ligne.

Adossée à Gallica Patrimoine, ALCA a mis en ligne un catalogue OPDS (open publication distribution system) afin de diffuser plus largement les œuvres du domaine public: la Bibliothèque patrimoniale numérique (BPN). Elle propose aujourd'hui 227 livres au format .epub téléchargeables gratuitement.

La BPN s'enrichit des ouvrages proposés dans « Le Document du mois » et de livres liés aux autres modes de valorisation des auteurs liés à la région (BD du patrimoine, pastilles vidéo...). Depuis avril 2020 le compte twitter @BpnALCA permet de valoriser la BPN sur les réseaux sociaux (745 abonnés et 256 tweets au 3 mai 2021 - twitter.com/BpnALCA).

### Pastilles vidéo

Après les expérimentations de 2019, 2020 a vu le lancement de 8 « pastilles vidéo »: formats courts (environ 1 mn 20) destinés à présenter un auteur dont les fonds sont conservés dans les bibliothèques de la région. Elles sont diffusées sur le site d'ALCA, les portails des bibliothèques et surtout les réseaux sociaux (reprise des pastilles sur Pierre Frondaie, Marcelle Tinayre et Louis Parrot et création des pastilles sur Pierre Loti, Francis Jammes, Louis Chadourne et Maurice Renard).



### Documents du mois

Cette année 10 titres ont été proposés:

- *L'Oiseau d'orage*, de Marcelle Tinayre.
- *Un couturier du Poitou*, de Joseph Boucheul.
- *Béhanzigue*, de Paul-Jean Toulet.
- *L'Inquiète Adolescence*, de Louis Chadourne.
- *Viande de boucherie*, de Pierre Loti.
- *Une année dans le Sahel*, d'Eugène Fromentin.
- *Instructions pour les voyages d'exploration*, d'Antoine d'Abbadie.
- *[27] poèmes*, de Francis Jammes.
- *Gatienne*, de Georges de Peyrebrune.
- *Sacrés Noël*s (tome 3), ouvrage collectif.

En plus des « documents du mois », nous avons proposé deux feuillets hebdomadaires (juillet et août 2020):

- *L'Aventurier malgré lui*, de Camille Debans.
- *Le Fantôme de M<sup>r</sup> Canardin*, de R. de La Granval.

### Bandes dessinées autour d'œuvres d'auteurs du patrimoine régional

2020 a vu la publication des premières planches des dessinateurs BD autour d'œuvres d'auteurs du patrimoine régional (domaine public). Coordonnées par Guillaume Bouzard, ces courtes BD (deux planches) ont pour but de découvrir une œuvre, une vie, un parcours littéraire. Saison 1: Louis Chadourne par Samuel Ménétrier, Léon Bloy par Claire Bouilhac, Jean Giraudoux par Jeanne Balas, Pierre Loti par Yann Fastier, Eugène Fromentin par Witko et Nena et le lancement de la saison 2: André Léo par Afif Khaled, Francis Jammes par Cécile Brosseau, François Mauriac par Franck Bascou, Jean-Richard Bloch par Richard Guérineau, Gaston Chéreau par Natacha Sicaud, Antoine d'Abbadie d'Arrast par Thibaut Soulié, Maurice Renard par Patrick Goulesque.

Diffusion sur le site d'ALCA et des bibliothèques concernées.

(Retrouvez les planches dans le cahier qui leur est consacré page 40).

## Portail numérique (Gallica Marque blanche)

En partenariat avec Ubi-c (Université Bordeaux inter-culture) et la Drac, nous avons entamé une réflexion autour de la création d'un portail numérique de valorisation du patrimoine littéraire de Nouvelle-Aquitaine. Le choix d'un projet autour de Gallica Marque blanche permettra :

- De mutualiser les développements réalisés dans le cadre de Gallica pour en faire bénéficier ses partenaires.
- De compléter les collections nationales en intégrant des documents numérisés par les autres bibliothèques françaises.

Gallica Marque blanche est un dispositif de coopération numérique qui s'adresse aux établissements ayant numérisé ou souhaitant numériser une partie de leurs collections, mais ne disposant pas de plateforme de diffusion ou souhaitant renouveler leur plateforme actuelle.

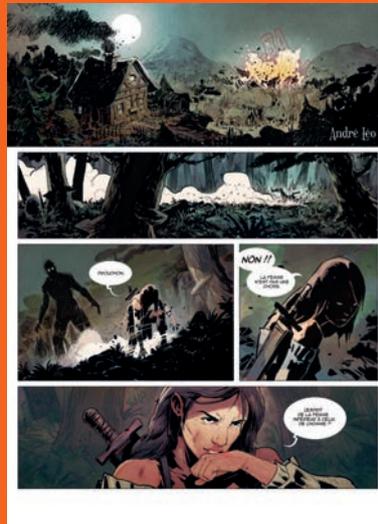
Chaque projet se concrétise par la réalisation d'une bibliothèque numérique construite sur la base de l'infrastructure Gallica, mais paramétrée et personnalisée aux couleurs du partenaire.

Parallèlement, la BnF améliore le service rendu sur Gallica en proposant un fonds documentaire enrichi.

Dans le cadre de cette réflexion, nous sommes associés à l'organisation de l'Éditathon proposé par Ubi-c : « L'objectif de ces journées autour des patrimoines d'auteurs de Nouvelle-Aquitaine est de générer une dynamique d'appropriation de ces contenus mis en ligne en facilitant le regroupement de communautés patrimoniales numériques tout en suscitant la participation de ces publics à la valorisation de ces fonds et à la diffusion des connaissances associées. »

Deux journées se sont tenues en distanciel, le 23 novembre : webinaire (« Valoriser le patrimoine écrit à l'échelle d'une région ») et le 24 novembre : ateliers (« Quelles éditorialisations possibles pour découvrir le patrimoine écrit de la Nouvelle-Aquitaine ? ») qui ont rassemblé une quarantaine de participants.

# PLANCHES DE BD SUR DES ŒUVRES D'AUTEURS DU PATRIMOINE



André Léo  
par Afif Khaled



Léon Bloy  
par Claire Bouilhac



Antoine d'Abbadie d'Arrast  
par Thibaut Soulié

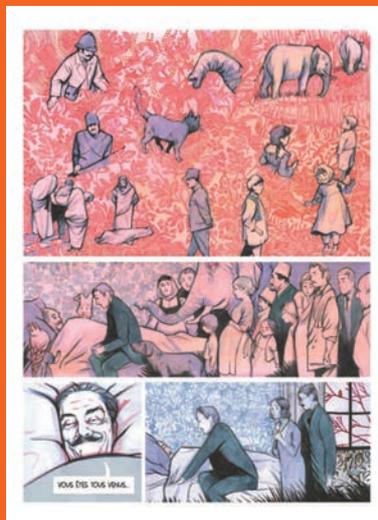




Francis Jammes  
 par Cécile Brosseau



Eugène Fromentin  
 par Witko et Nena



Gaston Chéreau  
 par Natacha Sicaud

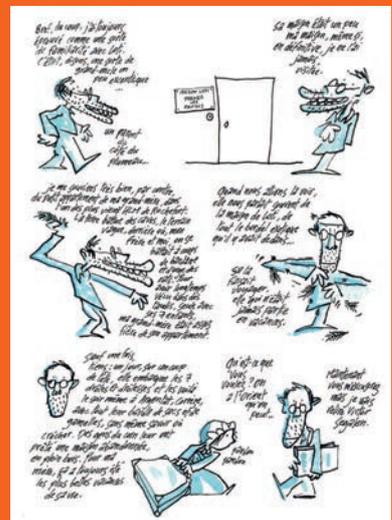
Jean Giraudoux  
 par Jeanne Balas



Jean-Richard Bloch  
 par Richard Guérineau



Pierre Loti  
 par Yann Fastier









---

# LE CHALET MAURIAC

---

Le Chalet Mauriac, lieu de villégiature fréquenté par François Mauriac dans sa jeunesse, appartient aujourd'hui à la Région Nouvelle-Aquitaine. Depuis 2013, il est un espace dédié aux écritures numériques et contemporaines, reliant ainsi mémoire littéraire et inspiration nouvelle.

Afin d'affirmer la place de la création dans un projet de revitalisation du Chalet, la Région Nouvelle-Aquitaine voue cet espace à toutes les formes contemporaines d'écriture : écritures numérique, graphique, littéraire, cinématographique, audiovisuelle, dramatique, musicale, etc.

La Région Nouvelle-Aquitaine a confié à ALCA la programmation et la mise en œuvre des résidences d'écriture du Chalet Mauriac. Conformément aux missions de l'agence, en particulier aux préoccupations de soutien à la création contemporaine, ces résidences s'adressent en priorité aux auteurs des domaines du livre et de l'édition, ainsi que du cinéma et de l'audiovisuel.

## Une saison de résidences

En 2020, les résidences n'ont pas échappé aux conséquences sanitaires d'une pandémie mondiale. Les accueils ont été décalés ou reportés mais ALCA a fait le maximum pour accompagner les lauréats des résidences 2020 malgré la situation liée à la Covid.

La Fête au Chalet 2020, qui se déroule traditionnellement le troisième vendredi du mois de septembre, n'a pas eu lieu pour les mêmes raisons.

### Chiffres-clés du Chalet Mauriac en 2020

- 17 projets accompagnés.
- 24 auteurs accueillis :
  - Résidences d'écriture Transmedia : 4 auteurs, 3 projets.
  - Résidences d'écriture, de traduction littéraire et d'aide à la création périlittéraire : 14 auteurs, 10 projets.
  - Résidences d'écriture cinématographique : 3 auteurs, 2 projets.
  - Résidences en partenariat : 3 auteurs, 2 projets.

## La nouvelle « mission résidence » d'ALCA : structurer et accompagner le réseau régional des résidences en Nouvelle-Aquitaine

Dès 2019, ALCA est au cœur d'un groupe de travail autour des lieux de résidences. Les rencontres de ce groupe permettent un dialogue nécessaire entre porteurs de projets et résidences d'expériences au profit d'une recherche de construction de démarche collective et de mise en œuvre d'un outil partagé.

C'est à cette occasion que la publication *Résidences de création livre et cinéma en Nouvelle-Aquitaine* verra le jour.

En 2020, ALCA propose d'accompagner plus encore ce réseau au moyen d'aide à la création dans les résidences de la Nouvelle-Aquitaine. Ce dispositif a pour but d'attribuer une rémunération à des auteurs invités à séjourner dans ces résidences en 2021, afin de leur permettre de mener à bien un projet d'écriture personnel. Il vise également à soutenir et, au besoin, à accompagner, la structure de résidence.

Ce dispositif et ce type d'accompagnement conjoint des structures et des auteurs ont été testés en 2020 : trois bourses ALCA de résidence ont été attribuées lors d'une commission qui s'est tenue au printemps.

Les lauréats :

- Louise Collet, accueillie à la résidence Vagabondage 932 (Grand-Périgueux) du 1<sup>er</sup> au 12 juin, du 17 au 29 août, du 28 septembre au 11 octobre et du 16 au 28 novembre.
- Marc Vallès, accueilli conjointement à La Maison des auteurs des Francophonies - des écritures à la scène (Limoges) du 7 septembre au 4 octobre, puis à La Maison des écritures (La Rochelle) du 5 au 30 octobre.
- Thomas Flahaut, accueilli à la résidence Les Plumes de Léon (Saint-Léon-sur-Vézère) du 15 septembre au 15 novembre.

### Auteurs et réalisateurs accueillis au Chalet Mauriac en 2020

• Résidences d'écriture  
Transmedia :

Isabelle Andréani  
Jacek Chamot  
Katnik Guzel  
Camille Lavaud

• Résidences d'écriture,  
de traduction littéraire  
et d'aide à la création  
pérlittéraire :

Heli Allik  
Nathalie Bernard  
Lilian Coquillaud  
Aurélia Coulaty  
Laurence de La Fuente  
Gregory Desgranges  
Julie Escoriza  
Philippe Gérin  
Tom Haugomat  
Laurie Joley  
Carlos Mayor  
Sophie Oz  
Christine Palluy  
Antonin Veyrac

• Résidences d'écriture  
cinématographique :

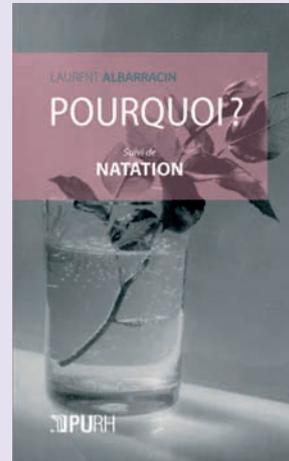
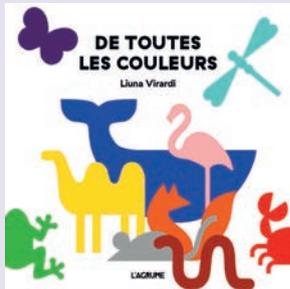
Djamil Beloucif  
Mickaël Gaudin  
Mohamed Lakhdar Tati

• Résidences  
en partenariat :

Julie Escoffier  
et Héroïse Thouement  
*(résidence Chalet  
Mauriac / Centre  
international d'art  
et du paysage  
de l'île de Vassivière)*  
Angelo Plessas  
*(résidence  
en partenariat  
avec la Forêt d'art  
contemporain  
et le Parc naturel  
régional des Landes  
de Gascogne)*

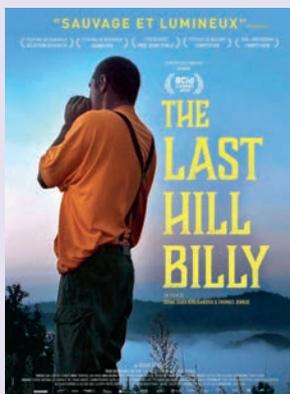
### ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES AUTEURS ET DES RÉALISATEURS ACCUEILLIS AU CHALET MAURIAC





Parutions 2020 issues des résidences d'écriture du Chalet Mauriac

- *De toutes les couleurs*, album de Liuna Virardi (éditions de l'Agrume)  
- [prologue-alca.fr/fr/actualites/beau-en-couleurs](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/beau-en-couleurs)
- *Ça pue!*, roman jeunesse de Gilles Abier, publié avec *Ça gratte!*, de Raphaële Frier (éditions du Rouergue)  
- [prologue-alca.fr/fr/actualites/ca-pue-et-ca-gratte-tout-un-programme](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/ca-pue-et-ca-gratte-tout-un-programme)
- *Pourquoi?*, poésie de Laurent Albarracin, suivi de *Natation* (Presses universitaires de Rouen et du Havre)  
- [prologue-alca.fr/fr/actualites/la-rose-est-sans-pourquoi](http://prologue-alca.fr/fr/actualites/la-rose-est-sans-pourquoi)



- *The last Hillbilly*, film de Thomas Jenkoe, Diane-Sara Bouzgarrou  
Grand Prix de la compétition française – section longs métrages, Fifib 2020



**CINÉMA ET AUDIOVISUEL**

## FONDS DE SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA PRODUCTION

Le transfert de l'intégralité de l'instruction du fonds de soutien de la Région vers l'agence marque une étape importante dans la vie d'ALCA.

Le rapport au tissu professionnel régional, national et international est désormais plus central. Pour rendre plus pertinent le soutien régional à la création et à la production des principes de travail ont été posés dès cette année.

- **Une grande disponibilité pour les porteurs de projet.**

Une expertise en amont du dépôt des dossiers est mise en œuvre pour permettre aux producteurs et aux auteurs de comprendre au mieux les dispositifs, les exigences en termes de lien au territoire, de financement et de qualité artistique. Elle permet aussi la mise en relation sur le territoire avec les structures concernées (BAT, sociétés de production ou prestataires régionaux...). Après les auditions, elle intervient à travers des retours argumentés, précis et constructifs sur les avis des comités.

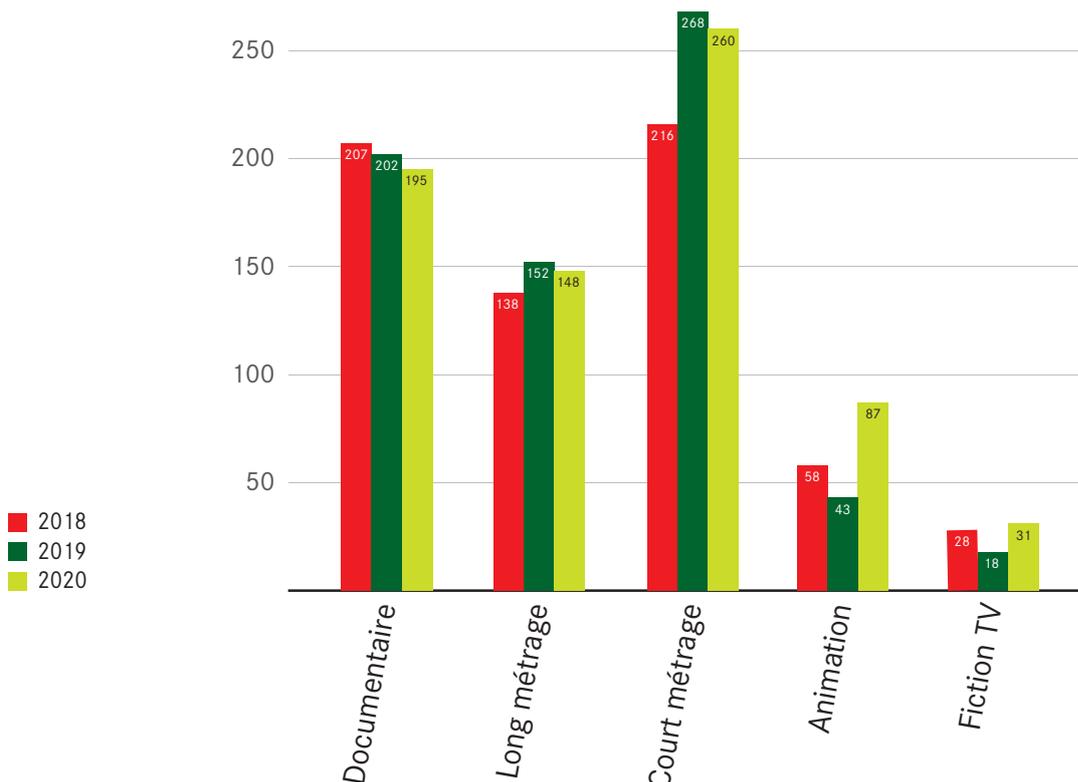
- **La transversalité avec les autres services de l'agence.**

L'agence a une vision transversale de la filière et de ses acteurs. Le pôle Création/Accompagnement, qui regroupe les services Commission du film et Création/Accompagnement, est en lien permanent avec l'équipe Fonds de soutien. La connaissance précise des professionnels (auteurs, producteurs, techniciens) que les actions de ce pôle permettent est un atout pour mieux instruire les dossiers, pour orienter les porteurs de projets et informer au mieux les membres des comités d'experts.

- **Une expertise technique et administrative rigoureuse.**

L'équipe Fonds de soutien est particulièrement vigilante au respect de son règlement ainsi qu'au principe d'égalité d'accès aux aides publiques. Les éléments transmis au comité de chiffrage qui réunit les services de la Région et les Départements partenaires ont vocation à éclairer les décideurs sur l'éligibilité des dossiers, leurs liens avec le territoire mais aussi à indiquer des préconisations de chiffrage

FONDS DE SOUTIEN : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS 2018, 2019 ET 2020



Les projets et les aides du Fonds de soutien en chiffres				
	Projets déposés	Projets soutenus	sélectivité	Montant des aides
Animation				
Production cinéma	27	16	59%	517 000 €
Production audiovisuelle	57	35	59%	1 403 000 €
<i>Sous-totaux Animation</i>	<i>84</i>	<i>51</i>	<i>61%</i>	<i>1 920 000 €</i>
Fiction				
Production cinéma	319	31	10%	1 982 000 €
Production audiovisuelle	40	14	35%	999 000 €
Conception	87	17	20%	195 000 €
<i>Sous-totaux Fiction</i>	<i>446</i>	<i>62</i>	<i>14%</i>	<i>3 176 000 €</i>
Documentaire				
Production cinéma	16	5	31%	181 000 €
Production audiovisuelle	82	30	37%	843 000 €
Conception	98	22	22%	181 000 €
<i>Sous-totaux Documentaire</i>	<i>196</i>	<i>57</i>	<i>29%</i>	<i>1 205 000 €</i>
<b>Totaux généraux</b>	<b>726</b>	<b>170</b>	<b>23,5%</b>	<b>6 301 000 €</b>

établies en fonction de l'implantation des projets, de leur besoin de financement et des disponibilités budgétaires.

Au cours de cette première année d'exercice total de l'instruction du Fonds de soutien, l'équipe a été renforcée. Elle comprend quatre chargés de mission spécialisés, à l'écoute des porteurs de projets et susceptibles d'apporter leur expertise à tous les stades du processus d'instruction. Ils ont vocation à assurer une veille sur leur secteur et à être force de propositions pour faire évoluer l'accompagnement en région sur leur champ d'intervention.

La crise sanitaire a contraint l'équipe à revoir les modalités d'organisation de la sélection : deux sessions

sur trois ont été faites à distance sans audition.

Pour la session correspondant aux premiers votes 2021, actuellement en cours d'instruction, est prévu le retour des auditions, sauf, bien entendu, si des restrictions des déplacements ou des rassemblements sont à nouveau imposées.

Les retours des professionnels sur le travail de l'équipe Fonds de soutien sont très positifs. Nous sommes particulièrement vigilants sur l'écoute et les conseils en amont des dépôts et sur les retours après les comités d'experts. La circulation de l'information entre les partenaires et ALCA sur les dossiers a été renforcée grâce à un dialogue permanent, notamment avec le réseau des bureaux d'accueil de tournage, et à des outils de partage des données.

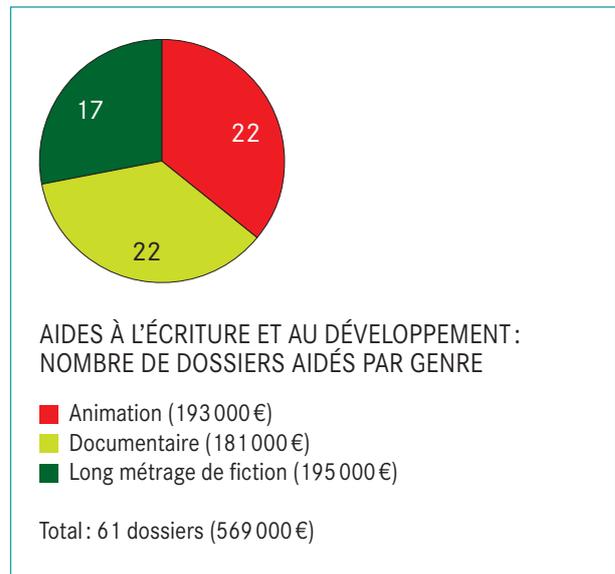
Face aux difficultés de la filière, la Région a décidé de mettre en place un nouveau dispositif pour les auteurs (aide au projet d'après), a modifié et abondé le Nouvelle-Aquitaine Film Work Out (aide après-réalisation désormais ouverte aux longs métrages) et a fléché des crédits supplémentaires vers l'aide au programme. Parallèlement à ces mesures prises par la Région sur les dispositifs, dont elle a conservé l'instruction, une réorientation des aides amont (écriture et développement) dans le cadre du Fonds de soutien a été opérée. L'objectif était de soutenir les acteurs de la filière dans la phase de fragilité de la vie des projets. Ainsi en 2020, les crédits consacrés à l'écriture et au développement ont augmenté de 26%. Avec désormais plus de 1 000 000 € consacrés à ces phases amont, la Nouvelle-Aquitaine a mis en place une politique unique dans le paysage des régions françaises autour de la pré-production. Plus de 80% de ces aides sont destinées à des projets d'initiative régionale (auteur et/ou producteur néo-aquitain).

Nous vous présentons ci-après des éléments qualitatifs et quantitatifs sur les projet instruits et soutenus en 2020.

Les volumes de dossiers déposés en courts métrages de fiction et en documentaires restent très élevés, mais c'est en animation et en moindre mesure en fiction TV que le nombre de dossiers déposés augmente en 2020. La sélectivité reste très forte en court métrage de fiction, quand elle est plus basse en animation.

#### Fonds de soutien

- Nombre de projets déposés en 2020 : 727.
- Aides à l'écriture et au développement : 221 projets déposés, 61 projets soutenus.
- Aides à la production de courts métrages : 291 projets déposés, 36 projets soutenus.
- Aides à la production de longs métrages : 71 projets déposés, 16 projets soutenus.
- Aides à la production de projets audiovisuels : 144 projets déposés, 56 projets soutenus
- Fonds de soutien régional : 6 236 000 €.



## Les différentes aides

### Aides à l'écriture et au développement

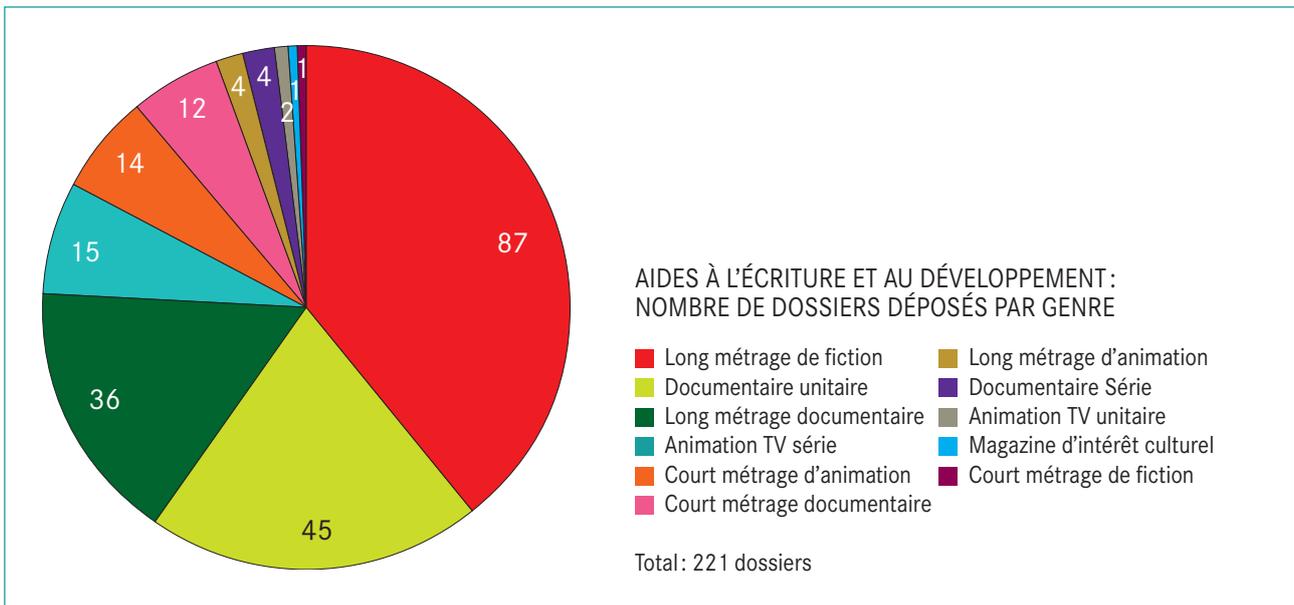
61 dossiers aidés, pour un montant total de 569 K€ (auquel s'ajoutent 106 K€ des Départements), avec un relatif équilibre entre les différentes esthétiques (animation, documentaire et fiction).

Le taux de sélectivité des aides à la conception est donc de 28% et le montant moyen des aides de 9,3 K€. En terme de répartition géographique, 53,6% du montant des aides accordées est porté par des auteurs ou des producteurs régionaux, avec une présence forte de la Gironde.

Les aides départementales proviennent majoritairement de la Charente (73,5 K€), suivie de la Charente-Maritime (16,5 K€), de la Dordogne (9 K€), du Lot-et-Garonne.

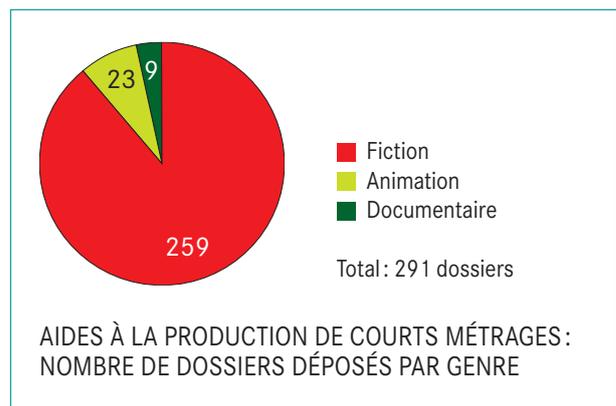
La moitié des projets aidés en fiction est portée par des auteurs ou sociétés régionaux (53%). Il est à noter que le nombre de dépôts est en augmentation entre 2019 et 2020. Les conditions sanitaires particulières, le confinement et l'arrêt de la production sont certainement des facteurs importants. Les auteurs ont pu écrire et les tournages ayant été à l'arrêt, les producteurs se sont concentrés sur le développement de projets.

Il est à noter qu'une partie importante des aides envers les particuliers en animation au stade de la conception concernent des femmes (57%), quand on est à parité en documentaire et à 41% en long métrage de fiction.



**Aides à l'écriture et au développement**

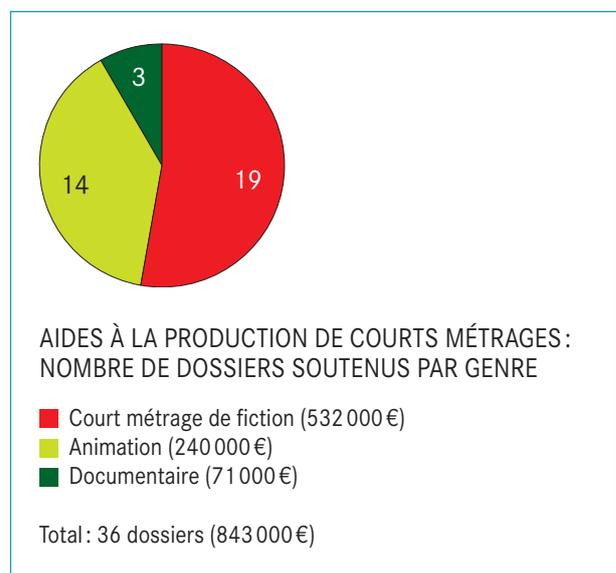
- 221 dépôts (principalement par des sociétés de production qui ont déposé 134 dossiers, mais aussi 82 dépôts par des particuliers et 5 par des associations). Principalement en documentaire (97 dossiers), fiction (88 dossiers), bien avant l'animation (35 dossiers).



**Aide à la production de courts métrages**

36 dossiers aidés, pour un montant total de 843K€ (auquel s'ajoutent 217K€ des Départements). Principalement sur la fiction (19 dossiers), mais aussi l'animation (14 dossiers) et le documentaire (3 dossiers). Un tiers des projets aidés en fiction sont écrits/réalisés par des femmes, et quatre projets aidés en fiction sont des moyens métrages.

Le taux de sélectivité des aides à la production de courts métrages est donc de 12% (7% pour le court métrage de fiction) et le montant moyen des aides de 23,4K€. La majorité des aides à la production de courts métrages concerne des demandeurs hors région mais avec une représentation importante de sociétés régionales avec 30,9% du montant des aides accordées.



### Aides à la production de courts métrages

- 291 dépôts (principalement par des sociétés sur 277 dépôts, mais aussi 12 dépôts par des associations et 2 par des particuliers). Principalement en fiction, loin devant l'animation et le documentaire.

Les aides départementales proviennent majoritairement de la Charente (60 K€), du Lot-et-Garonne (60 K€), de la Gironde (58 K€), de la Dordogne (15 K€) et de la Charente-Maritime.

### Aides à la production de longs métrages

16 dossiers aidés, pour un montant total de 1 837 K€ (auquel s'ajoutent 531,5 K€ des Départements). Principalement sur la fiction (12 dossiers), bien avant l'animation (2 dossiers) et le documentaire (2 dossiers).

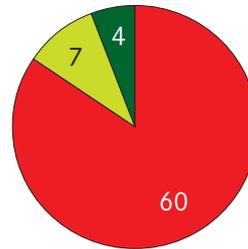
Le taux de sélectivité des aides à la production de longs métrages est donc de 23% et le montant moyen des aides de 114,8 K€. La majorité des aides à la production de longs métrages concerne des demandeurs hors région. Mais 41,7% du montant des aides a été fléché vers des projets d'initiative régionale.

Les aides départementales proviennent majoritairement de la Charente-Maritime (210 K€), suivie de la Charente (120 K€), de la Dordogne (60 K€), de la Gironde (48 K€) et du Lot-et-Garonne.

On note une légère réduction du nombre de dépôts en long métrage de fiction (- 10%), certainement due à la crise sanitaire. Cinq projets de fiction sont des premiers films. La majorité des films aidés est portée par des sociétés régionales (54%). La majorité des aides concernent des coproductions internationales. Ces aides ont permis aux sociétés de production néo-aquitaines de développer leur catalogue et d'acquérir une certaine notoriété à l'internationale. Cette aide à

### Aides à la production de longs métrages

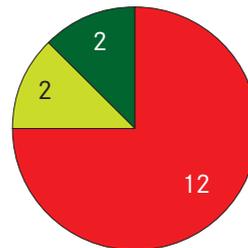
- 71 dépôts, tous par des sociétés de production. Principalement en fiction, loin devant le documentaire et l'animation.



AIDES À LA PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES :  
 NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS PAR GENRE

- Long métrage de fiction
- Long métrage documentaire
- Long métrage d'animation

Total : 71 dossiers



AIDES À LA PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES :  
 NOMBRE DE DOSSIERS SOUTENUS PAR GENRE

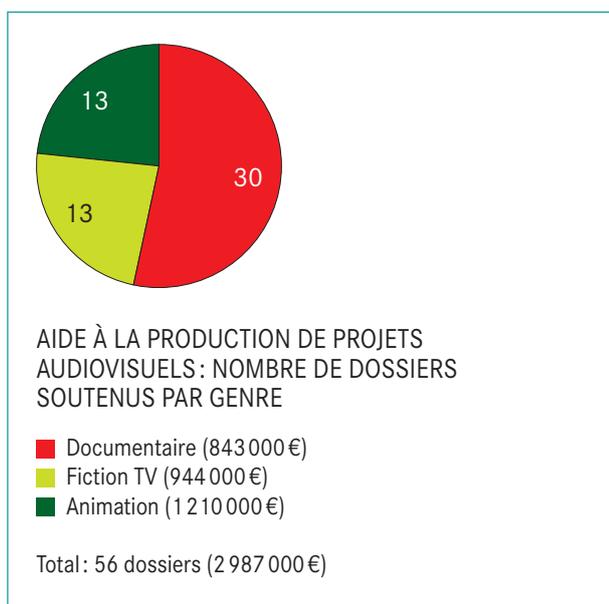
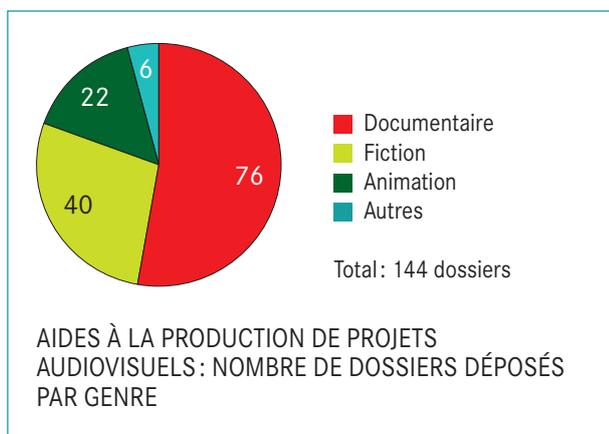
- Long métrage de fiction (1 450 000 €)
- Animation (277 000 €)
- Documentaire (110 000 €)

Total : 16 dossiers (1 837 000 €)

la coproduction internationale a également incité plusieurs sociétés déjà bien implantées dans le paysage cinématographique comme Kidam ou Damned à s'installer en Nouvelle-Aquitaine.

### Aides à la production de projets audiovisuels

57 dossiers aidés, pour un montant total de 2 987 K€ (auquel s'ajoutent 1 815 K€ des Départements). C'est en production de projets audiovisuels que la part de projets aidés sur les projets déposés est la plus importante. Si beaucoup de projets sont aidés en documentaire, le montant des aides est plus important en animation.



#### Aides à la production de projets audiovisuels

- 144 dépôts, principalement par des sociétés de production (142 dossiers). Principalement en documentaire (76 dossiers), mais aussi en fiction et animation.

Le taux de sélectivité des aides à la production des œuvres audiovisuelles est donc de 40% et le montant moyen des aides de 53,5 K€.

Les crédits sont surtout fléchés vers des projets portés des sociétés hors région, principalement sur la fiction audiovisuelle et l'animation. 25,4% des crédits sont fléchés sur des projets d'initiative régionale, essentiellement sur des projets documentaires.

Les aides départementales proviennent majoritairement de la Charente (1 315 K€), suivie de la Charente-Maritime (177 K€), des Landes (150 K€) et de la Dordogne (140 K€).

## Bilan par genre esthétique

### Animation

Parmi les œuvres soutenues en conception en animation en 2020, certaines sont déjà revenues en production telles que la série *Open Bar* co-produite par Les Films du poisson rouge, ou encore le court métrage *Mise en culture, récolte et dispersion des épines*, produit par Novanima. Ceci montre que les aides à la conception permettent d'ancrer les projets dans l'écosystème régional et d'accompagner les œuvres sur la totalité du process créatif. Certains films font partie de la sélection officielle de grands événements comme *Princesse Marie-Louise* coproduit par Pictack C<sup>ie</sup> qui sera présenté au Cartoon Movie en mars 2021.

Il est à noter qu'une partie importante des aides envers les particuliers au stade de la conception concernent des femmes (5 sur 7).

Parmi les courts métrages d'animation aidés à la production en 2020, *The Hangman at Home*, produit par Miyu, a reçu le Grand Prix du jury à La Mostra de Venise. D'autres sont en cours de finalisation comme *Ronde de nuit* produit par Autour de Minuit.

Parmi les films soutenus précédemment, le court métrage *Souvenir souvenir* de Bastien Dubois a cette année remporté le Prix du meilleur court métrage d'animation au festival Sundance, ce qui le rend éligible aux Oscars 2021. Ce prix succède à de nombreuses autres récompenses déjà obtenues.

### Animation

- 84 projets déposés.
- 51 projets soutenus.
- Taux de sélectivité : 61%.
- Montant des aides : 1 920 000 €.
- Montant moyen : 37 647 €.

Par ailleurs, *Trona Pinnacles* de Mathilde Parquet, produit par Novanima, est en sélection nationale à Clermont-Ferrand et deux autres films de ce producteur ont été en sélection officielle pour le Meilleur film d'animation au César 2020.

Les deux longs métrages d'animation aidés à la production en 2020, majoritairement des coproductions internationales, sont toujours en cours de fabrication. *Le Petit Nicolas* a occasionné une création de société en région tandis que *Les Démons d'argile* sera présenté au Cartoon Movie en mars 2021.

Parmi les œuvres audiovisuelles d'animation aidées à la production en 2020, *Romantisme : les aventuriers de l'art*, produite par Silex (qui a reçu le Prix du producteur français de télévision 2020) pour Arte et réalisée par Amélie Harrault, autrice régionale césarisée, s'inscrit dans la suite de la série *Les Aventuriers de l'art moderne* vendue dans plus de trente pays. D'autres séries sont déjà diffusées telles que *Les Contes de Lupin* (produite par Xilam), *C'est plus chouette quand on se respecte* produite par 2 Minutes pour France Télévision, ou *Libres!* (produite par Magneto Presse, 2 Minutes) pour Arte.

## Fiction

### Chiffres-clés de la fiction

- 464 projets déposés.
- 62 projets soutenus.
- Taux de sélectivité : 14 %.
- Montant des aides : 3 176 000 €.
- Montant moyen : 51 226 €.

## Longs métrages

### Long métrage de fiction – conception

Comme indiqué en préambule, le nombre de dépôt de dossiers a globalement augmenté pour le Fonds de soutien. En conception pour le long métrage de fiction, on peut noter une croissance de 22,6% entre 2019 et 2020. Les conditions sanitaires particulières, le confinement et l'arrêt de la production sont certainement des facteurs importants. Les auteurs ont pu écrire et les tournages ayant été à l'arrêt, les producteurs se sont concentrés sur le développement de projets.

### Long métrage de fiction – conception

- Nombre de projets expertisés : 86.
- Nombre total de projets aidés : 17.
- Sélectivité de l'expertise : 19,77 %.
- Sélectivité projets coproduction internationale : 66,67 %.
- Projets aidés portés par des auteurs ou sociétés régionaux : 52,94 %.
- Projets écrits ou réalisés par des femmes aidés : 41,18 %.
- Enveloppe conception 2020 : 195 000 €.

### Répartition écriture/développement

On peut constater un nombre plus important de dossiers déposés en écriture (66,28%) qu'en développement (33,72%) mais une attribution/ allocation des subventions disproportionnelles à ce pourcentage.

47,06% des projets aidés en écriture et 52,94% sont des projets au stade du développement.

Cette disproportion peut s'expliquer, notamment par le fait que les critères d'éligibilité pour l'aide à l'écriture sont assez larges et que bon nombre d'auteurs non professionnels peuvent aujourd'hui déposer alors que les projets en développement sont automatiquement portés par des sociétés de production.

### Projets régionaux et coproduction internationale

37,5% des projets aidés en écriture sont portés par des auteurs néo-aquitains. Les projets aidés en écriture néo-aquitains (en ajoutant ceux portés par des sociétés de production régionales) atteignent 62,5%. En développement, 44,44% des projets aidés sont portés par des sociétés néo-aquitaines.

Au total 52,94% des projets aidés en conception sont régionaux.

Même si le nombre de dépôts de dossiers est moins important que la production, il est à noter que 66,67% des projets de coproduction internationale déposés (soit 2 sur 3) sont aidés.

- 8 projets ont bénéficié d'une aide à l'écriture.
- 9 projets ont bénéficié d'une aide au développement.

### Long métrage de fiction – production

- Nombre de projets expertisés : 60.
- Nombre total de projets aidés : 11 expertisés en 2020 et 1 projet expertisé en 2019 mais voté en 2020.
- Sélectivité de l'expertise : 18,33%.
- Sélectivité projets coproduction internationale : 85,71%.
- Projets aidés portés par des sociétés régionales : 54,55%.
- Projets écrits ou réalisés par des femmes aidés : 18,18%.
- Premiers films : 45,45%.
- Enveloppe production 2020 : 1 425 000 € + 25 000 € pour le projet Sentinelle Sud qui avait reçu un avis positif l'année précédente.

### Long métrage de fiction – production

Contrairement à la conception où l'on a pu constater une hausse du nombre de dossiers, le nombre de dépôts en long métrage de fiction a légèrement diminué (-10,45%) comparé à l'an dernier. Ceci est certainement dû à la crise sanitaire. Cette année est assez représentative de l'efficacité de la politique régionale en matière d'accompagnement de la filière locale puisque la majorité des films aidés est portée par des sociétés régionales (54,55%) et arrive en tête des classements des experts. 85,71% des projets déposés en coproduction internationale sont aidés. Ces aides ont permis aux sociétés de production néo-aquitaines de développer leur catalogue et d'acquérir une certaine notoriété à l'international. Cette aide a également incité plusieurs sociétés déjà bien implantées dans le paysage cinématographique comme Kidam ou Damned à s'installer en Nouvelle-Aquitaine. On peut noter la différence de projets aidés portés par des femmes en conception et en production. En termes de dépôts, aujourd'hui beaucoup plus de femmes écrivent qu'elles ne réalisent. Il est également important de noter que 5 projets sur 11 sont des premiers films ambitieux et audacieux que le comité d'experts a sélectionnés.

### Courts métrages de fiction

1. Enveloppe production Région Nouvelle-Aquitaine 2020 : 532 000 €.
  - Nombre de projets expertisés : 243.
  - Nombre total de projets aidés : 19.
  - Sélectivité de l'expertise : 8%.
  - Montant des aides régionales : 532 000 €.
  - Montant moyen des aides régionales par projet : 28 000 €.
2. Départements :
  - Projets sollicitant des aides départementales : 14 projets soit 74%.
  - Répartition par départements :
    - Dordogne : 2 projets soit 14%.
    - Gironde : 7 projets soit 50%.
    - Landes : 1 projet soit 7%.
    - Lot-et-Garonne : 4 projets soit 29%.
  - Montant des aides départementales : 174 000 €.
  - Montant moyen des aides départementales par projet : 12 400 €.
3. Auteurs et autrices et/ou sociétés de production résidant en Nouvelle-Aquitaine :
  - Projets déposés : 60 projets soit 25%.
  - Projets aidés : 5 projets soit 26% des projets aidés, et 2% des projets déposés.
3. Projets écrits, co-écrits et/ou réalisés par des femmes :
  - Projets déposés : 97 projets soit 40%.
  - Projets aidés : 6 projets soit 31%, et 2,5% des projets déposés.

### Courts métrages de fiction

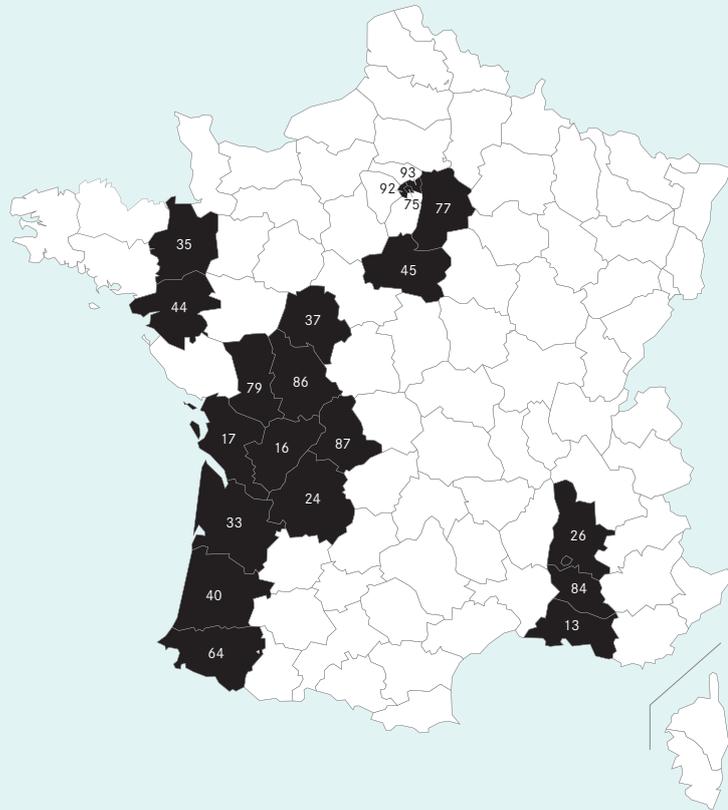
Le nombre de projets déposés est en très légère baisse par rapport à 2019 mais reste très élevé (81 projets par session en moyenne).

La sélectivité est donc très forte puisque les 19 projets aidés ne représentent que 8% des projets déposés.

Un nombre important de projets sollicite l'aide d'un Département (74%) mais la répartition entre les cinq Départements disposant d'un fonds d'aide dédié à la production de court métrage de fiction est encore

## Origines géographiques des porteurs de projets soutenus et leurs aides

Bouches-du-Rhône (13):	.....	33 000 €
Charente (16):	.....	50 500 €
Charente-Maritime (17):	....	393 000 €
Dordogne (24):	.....	257 000 €
Drôme (26):	.....	10 000 €
Gironde (33):	.....	950 000 €
Ille-et-Vilaine (35):	.....	19 000 €
Indre-et-Loire (37):	.....	30 000 €
Landes (40):	.....	30 000 €
Loire-Atlantique (44):	.....	20 000 €
Loiret (45):	.....	19 000 €
Pyrénées-Atlantiques (64):	..	244 000 €
Paris (75):	.....	3 344 500 €
Seine-et-Marne (77):	.....	33 000 €
Deux-Sèvres (79):	.....	15 000 €
Vaucluse (84):	.....	70 000 €
Vienne (86):	.....	91 000 €
Haute-Vienne (87):	.....	66 000 €
Hauts-de-Seine (92):	.....	321 000 €
Seine-Saint-Denis (93):	.....	240 000 €



inégal : 50% de sollicitations pour la Gironde contre 0% pour la Charente-Maritime ou 7% pour les Landes par exemple.

Le montant des aides départementales cumulées représente environ un tiers du montant des aides régionales. La représentation des auteurs et des autrices et productions néo-aquitaines, ainsi que celle des femmes autrices/réalisatrices n'est que de 4,5% du nombre total de dépôts de dossiers annuel. La représentativité de ces deux « catégories » est paradoxalement plus forte si l'on ne prend en considération que les projets aidés (58%).

Le nombre de projets écrits par des auteurs et des autrices ou portés par des sociétés de production installés en Nouvelle-Aquitaine est encore relativement bas (26%) mais le développement des accompagnements proposés aux auteurs et des autrices et/ou aux sociétés de production locaux devrait permettre d'augmenter nettement cette représentation dans les mois à venir. À noter également les installations récentes en région de sociétés de production expérimentées (Kidam,

Les Valseurs, Qui vive!, Mauvaise troupe productions) qui vont dynamiser et enrichir le secteur et le rendre encore plus attractif pour les auteurs et les autrices, les financeurs et les diffuseurs.

Un tiers des projets aidés est écrit/réalisé par des femmes. Là encore ce chiffre doit progresser pour tendre vers l'équité à moyen terme. La tendance 2021 montre que c'est en bonne voie.

Le court métrage, malgré sa professionnalisation et le développement de son modèle économique en termes de production et diffusion, doit rester un espace de liberté artistique et d'expérimentations : en cela, le Fonds d'aide à la production court métrage de fiction en Nouvelle-Aquitaine reflète, au travers des projets soutenus, cette diversité et cette exigence :

1. Le moyen métrage.
2. Le film de genre et la diversité des genres.
3. Comédies et sujets de société.

## Fiction audiovisuelle

Le nombre de dossiers déposés en fiction audiovisuelle a connu une augmentation importante par rapport à l'année précédente avec 31 dossiers contre 19 en 2019, avec notamment la montée en puissance du nombre de séries déposées.

Cette tendance a pour conséquence un soutien plus fort pour ce format : 8 projets sur 13 aidés contre 6 sur 14 en 2019. La plupart de ces séries sont des mini-séries (sans récurrence). Mais l'arrivée en Nouvelle-Aquitaine d'une série récurrente, comme *Je te promets*, dont le succès d'audience laisse présager une suite, permet d'envisager une nouvelle attractivité pour la Nouvelle-Aquitaine. À noter également la fidélité de l'équipe de *Vestiaires* dont le tournage de la dixième saison a été un des premiers après le premier confinement et la mise en place du protocole sanitaire.

Le développement de la série de fiction audiovisuelle en Nouvelle-Aquitaine a été pris en compte par la Région dans le chiffrage des aides puisque le montant moyen des aides accordées à des séries est passé de 75 000 € à 102 000 € par série en moyenne.

Les Départements ont accompagné la fiction audiovisuelle de manière significative avec un engagement de 533 000 €. Deux projets non accompagnés par la Région ont été soutenus par les Départements de la Charente et de la Charente-Maritime.

Un cas particulier : la série *Voltaire, Mixte*. Le diffuseur en est Amazon Prime Vidéo. Le producteur français n'a pas pu obtenir de conserver son statut de producteur délégué. Compte tenu d'un avis très favorable des experts et d'une implantation très forte du projet sur le territoire, il a été décidé de soutenir ce producteur à titre dérogatoire aux principes de la convention CNC.

### Fiction audiovisuelle

- Nombre de projets expertisés : 31.
- Nombre total de projets aidés : 14 dont 2 seulement par des Départements.
- Sélectivité de l'expertise : 45,16 %.
- Projets aidés portés par des auteurs ou des sociétés régionaux : 1.
- Projets écrits ou réalisés par des femmes aidés : 71,14 %.

Mais Amazon a refusé que le producteur signe une convention avec la Région. Les crédits n'ont malheureusement pas pu être réalloués. À l'avenir, pour éviter cette situation, nous serons particulièrement vigilants pour les projets diffusés par les plateformes au statut du producteur demandeur. L'application de l'ordonnance SMA en 2021 devrait permettre de voir émerger des projets sur lesquels les sociétés de production indépendantes françaises auront une place plus conforme aux principes de la chaîne des droits en France.

Ces projets sont quasiment exclusivement portés par des sociétés franciliennes. À l'exception de la série format court produite par Mara Films *ÔC-veituratge*, coproduite par la chaîne ÔC tele.

Pour ce qui est de l'égalité femme/homme, la pluralité des équipes de création (auteurs et autrices, réalisateurs et réalisatrices) favorise une place importante des femmes dans les projets. 71 % des projets ont au moins une autrice ou une réalisatrice.

## Documentaire

### Le soutien régional au genre documentaire en chiffres

#### • Écriture

- Nombre de projets expertisés : 51.
- Nombre total de projets aidés : 12.
- Sélectivité de l'expertise : 23,5 %.
- Montant des aides régionales : 63 000 €.
- Montant moyen des aides régionales par projet : 5 250 €.

#### • Développement

- Nombre de projets expertisés : 46.
- Nombre total de projets aidés : 10.
- Sélectivité : 21,7 %.
- Montant des aides régionales : 118 000 €.
- Montant moyen des aides régionales par projet : 11 800 €.

### Documentaire

- Nombre de projets déposés : 196.
- Nombre de projets soutenus : 58.
- Taux de sélectivité : 30 %.
- Montant des aides : 1 205 000 €.
- Montant moyen : 20 775 €.

- Conception globale
  - Nombre de projets expertisés : 97.
  - Nombre total de projets aidés : 22.
  - Sélectivité de l'expertise : 22,7 %.
  - Montant des aides régionales : 181 000 €.
- Production cinéma
  - Production court métrage :*
    - Nombre de projets expertisés : 9.
    - Nombre total de projets aidés : 3.
    - Sélectivité de l'expertise : 33 %.
    - Montant des aides régionales : 71 000 €.
    - Montant moyen des aides régionales par projet : 23 666 €.
  - Production long métrage :*
    - Nombre de projets expertisés : 7.
    - Nombre total de projets aidés : 2.
    - Sélectivité de l'expertise : 28,6 %.
    - Montant des aides régionales : 110 000 €.
    - Montant moyen des aides régionales par projet : 55 000 €.
- Production audiovisuelle
  - Production audiovisuelle documentaire :*
    - Nombre de projets expertisés : 71.
    - Nombre total de projets aidés : 26.
    - Sélectivité de l'expertise : 36,6 %.
    - Montant des aides régionales : 616 000 €.
    - Montant moyen des aides régionales par projet : 23 692 €.
  - Production audiovisuelle magazine d'intérêt culturel :*
    - Nombre de projets expertisés : 6.
    - Nombre total de projets aidés : 5.
    - Sélectivité de l'expertise : 83 %.
    - Montant des aides régionales : 227 000 €.
    - Montant moyen des aides régionales par projet : 45 400 €.

Aucune demande déposée en 2020 concernant les adaptations audiovisuelles de spectacle vivant.

- Production globale
  - Nombre de projets expertisés : 92.
  - Nombre total de projets aidés : 35.
  - Sélectivité de l'expertise : 38 %.
  - Montant des aides régionales : 1 024 000 €.

- Soutien global au documentaire et au magazine, conception et production
  - Nombre de projets expertisés : 189.
  - Nombre total de projets aidés : 58.
  - Sélectivité de l'expertise : 30,7 %.
  - Montant des aides régionales : 1 205 000 €.

#### Répartition des aides

Les 22 aides à la conception (écriture et développement) ont été attribuées à des auteurs et des sociétés différentes.

En production (documentaire audiovisuel, long métrage et court métrage et magazine), les aides ont été attribuées à 23 sociétés de production différentes. 16 ont obtenu une aide, 4 ont obtenu 2 aides, 2 ont obtenu 3 aides, 1 a obtenu 6 aides.

#### Le soutien des Départements au genre documentaire

- 6 projets soutenus par des Départements en conception (5 en écriture et 1 en développement).  
Répartition par départements :
  - Dordogne : 2 en écriture.
  - Lot-et-Garonne : 1 en écriture.
  - Charente-Maritime : 2 en écriture et 1 en développement.
 Montant des aides départementales : 13 500 €.  
Montant moyen des aides départementales : 2 200 € en écriture, en développement 2 500 €.
- 9 projets soutenus par des aides départementales en production.  
Répartition par départements :
  - Dordogne : 5 projets dont 4 en audiovisuel et un court métrage.
  - Charente Maritime : 4 projets dont 2 en audiovisuel, 1 en long métrage et 1 en court métrage.
 Montant des aides départementales : 91 000 €.  
Montant moyen des aides départementales par projet : 10 111 €.
- 15 projets documentaires aidés par des Départements.  
Montant global des aides départementales au documentaire : 104 500 €.

### Un soutien important aux sociétés de production de Nouvelle-Aquitaine

Sur 160 projets déposés par des producteurs (conception et production), 96 le sont par des producteurs en région et 64 par des producteurs hors région, soit 60% de projets déposés par des producteurs régionaux (les 29 projets non pris en compte dans ce calcul correspondent à des demandes d'aide à l'écriture portées par les auteurs/réalisateurs eux-mêmes).

Projets soutenus :

- En conception : 66%/33%. Sur 22 projets soutenus portés par des producteurs, 15 sont portés par des producteurs régionaux et 7 sont portés par des producteurs hors région ou des auteurs eux-mêmes.
- En production : 83%/17%. Sur 36 projets soutenus portés par des producteurs, 30 sont portés par des producteurs régionaux et 6 par des producteurs hors région.

### Un quasi-équilibre hommes/femmes, auteurs et autrices et réalisateurs et réalisatrices

Sur 189 projets déposés, 109 le sont par des hommes et 80 par des femmes, soit un rapport de 58%/42%.

Projets aidés :

- En conception : 50%/50%. 11 projets écrits et réalisés par des femmes et 11 par des hommes.
- En production : 53%/47%. 27 projets écrits et réalisés par des femmes et 31 par des hommes.

En conception, le ratio hommes/femmes est très équilibré autant pour ce qui concerne le nombre de projets déposés que pour ce qui relève du nombre de projets soutenus.

Un déséquilibre apparaît en revanche sur le nombre de demandes déposées en production audiovisuelle. En effet le ratio hommes/femmes est de 71%/29%. Bien que ce déséquilibre soit rattrapé au moment de la sélection où le rapport est ramené à 53%/47%, ces chiffres semblent révélateurs d'une difficulté pour les femmes à passer de l'étape de la conception à celle de la production. Néanmoins une analyse sur les tranches d'âge permettrait de savoir si un rattrapage est en cours avec les plus jeunes générations d'auteur(trice)s réalisateurs(trice)s.

### Les chaînes régionales majoritairement représentées dans le soutien à la production audiovisuelle

69% des projets soutenus en production audiovisuelle sont préachetés par des diffuseurs de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le fort engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine à soutenir des œuvres exigeantes et difficiles à produire apparaît nettement dans la répartition du soutien. 92% des soutiens sont attribués à des œuvres dont les diffuseurs contribuent avec un faible apport en numéraire (entre 0€ et 15 000€ – majoritairement 12 000€ par heure, seuil d'éligibilité au CNC).

Les deux projets soutenus préachetés par des diffuseurs nationaux sont portés par des producteurs néo-aquitains.

### Un fort soutien aux premiers films

Parmi les œuvres soutenues, 12 sont des premiers films, 4 sont des projets en écriture, 6 en développement, dont 3 déjà soutenues en écriture et 4 en production. Parmi ces projets, 4 sont issus des pitches Premiers films en région organisés en partenariat entre ALCA et le Fipadoc.

### Des œuvres tournées vers l'international

21 des projets soutenus sont ou seront partiellement ou totalement tournés à l'international. Cela concerne 9 projets en conception et 12 projets en production. 5 sont des coproductions internationales portées en France par une société régionale, dont 2 des coproductions transfrontalières.

Tableau des diffuseurs				
Documentaire	Déposés	Soutenus	Soutenus Total déposés pour ce diffuseur	Total soutenus
<i>Chaînes nationales</i>	17	2	12%	8%
France TV Slash	1			
France 3 National	1			
France 5	1			
M6	2			
Arte	7	1		
RMC Découverte	1			
Ciné +	1			
Ushuaïa TV	2			
Melody d'Afrique	1	1		
<i>Chaînes de Nouvelle-Aquitaine</i>	43	18	42%	69%
France 3 Nouvelle-Aquitaine	25	8	32%	31%
TV7	6	5	83%	19%
Kanaldude	9	4	44%	15%
ÔC tele	2	1	50%	38%
7ALimoges	1			
<i>Chaînes régionales hors Nouvelle-Aquitaine</i>	11	6	55%	23%
France 3 Occitanie	1	1		
France 3 Auvergne-Rhône-Alpes	1			
France 3 Île-de-France	1			
BIP TV	3	2		
Lyon Capitale TV	1	1		
ViàVosges	2	2		
TV Sud	1			
Télé Nantes	1			
<b>Totaux</b>	<b>71</b>	<b>26</b>	<b>36%</b>	<b>100%</b>

## Les films soutenus

### Fiction TV

#### Production

- *La Promesse*, de Jean-Marc Brondolo  
Mini-série / Sortilèges Productions  
Aide régionale: 150 000 €
- *Je te promets*, de Julien Simonet  
Série récurrente / Authentic Media  
Aide régionale: 150 000 €
- *ÔC-veituratge* (Saison 2), de Laurent Labadie  
Série récurrente / Mara Films  
Aide régionale: 34 000 €
- *Meurtres à Cognac*, d'Adeline Darraux  
Unitaire / Frenchkiss Pictures  
Aide régionale: 50 000 €
- *Vestiaires* (Saison 1), de Fabrice Chanut, Franck Lebon et Vincent Burgevin  
Série récurrente / Astharte & Compagnie  
Aide régionale: 60 000 €
- *J'ai menti*, de Frédéric Berthe  
Les Films du 24  
Aide régionale: 120 000 €
- *Le Crime lui va si bien - Esprit Es-tu là ?*, de Stéphane Kappès  
Unitaire / Kma&Ka  
Aide régionale: 50 000 €
- *Le Crime lui va si bien - Coup double*, de Stéphane Kappès  
Unitaire / Kma&Ka  
Aide régionale: 50 000 €
- *Talon d'Achille*, de Didier Bivel  
UGC Fiction  
Aide régionale: 70 000 €
- *Girlsquad*  
Kelija Productions, filiale de la société Noon  
Aide régionale: 100 000 €
- *Tout pour Lisa*, de Yann Samuël  
Incognita Télévision  
Aide régionale: 100 000 €

### Court métrage

#### Production

- *Caillou*, de Mathilde Poymiro  
Barberousse  
Aide régionale: 24 000 €
- *Pompidou*, de Vladimir Sillam  
Joans films  
Aide régionale: 27 000 €
- *Parazit*, de Philippe Sfez  
Utopie Films  
Aide régionale: 36 000 €
- *Masco de Steeve Calvo*  
13 prod  
Aide régionale: 33 000 €
- *Le Coup de tête*, de Baptiste Bogaert  
Les Films du rat  
Aide régionale: 30 000 €

- *Que la bête monte*, de Marthe Sébille  
Dolce Vita Films  
Aide régionale: 35 000 €
- *Conte cruel de Bordeaux*, de Claire Maugendre  
Sister Productions  
Aide régionale: 30 000 €
- *Et si le soleil plongeait dans l'océan des nues*, de Wissam Charaf  
Aurora Films  
Aide régionale: 21 000 €
- *Coupeur de route*, de Christophe Granger  
Haïku Films  
Aide régionale: 25 000 €
- *Love in ze phone*, de Quentin Jolivet  
Smac Productions  
Aide régionale: 20 000 €
- *Traverser France*, de Nina Bouchaud  
Cheval Vertical Production  
Aide régionale: 35 000 €
- *Leo balnéaire*, de Paul Garcia  
Trois Brigands Productions  
Aide régionale: 25 000 €
- *Le jour où j'étais perdu*, de Soufiane Adel  
Société Acéphale  
Aide régionale: 30 000 €
- *L'Envoûtement*, de Nicolas Giuliani  
Les Films Hatari  
Aide régionale: 37 000 €
- *Ayo Nene*, de Daouda Diakhaté  
Vatos Locos Productions  
Aide régionale: 22 000 €
- *Frère la mort*, de Michaël Soyez  
Paraiso Production  
Aide régionale: 23 000 €
- *Douceur intacte de l'été*, de Saskia Waledisch  
Marabout Films  
Aide régionale: 25 000 €
- *Marinalada*, de Louis Séguin  
Hippocampe Productions  
Aide régionale: 33 000 €
- *Son Altesse Protocole*, d'Aurélië Reinhorn  
Les Quatre Cents Films  
Aide régionale: 21 000 €

### Long métrage

#### Écriture et développement

- *Tu feras tomber les rois*, de Maité Sonnet  
Quartett Production  
Aide régionale: 6 000 € (EC)
- *Vagabonde*, de Marthe Sébille et Magali Négroni  
Dolce Vita Films  
Aide régionale: 8 000 € (EC)
- *La Cercania*, de Jorge Thielen Armand  
In Vivo Films  
Aide régionale: 9 000 € (EC)
- *Sang crache des lèvres belles*, de Jean-Charles Hue  
Spectre Productions  
Aide régionale: 10 000 € (EC)

- *Les Détectives*, de Claude Schmitz  
Chevaldeuxtrois  
Aide régionale: 6 000 € (EC)
- *Papier*, de Britta Potthof et Adrien Pavié  
Capricci Films  
Aide régionale: 11 000 € (EC)
- *L'Homme à la valise (ex Les Valises)*, de Bérenger Thouin  
Gogogo Films  
Aide régionale: 11 000 € (EC)
- *Camille Barbin*, de Sébastien Bailly  
La Mer à boire productions  
Aide régionale: 10 000 € (Dev)
- *Moucheron*, de Nathalie Saugeon  
10:15 Productions  
Aide régionale: 10 000 € (Dev)
- *Señor Coconut*, de Yann Le Quellec  
Les Films de mon moulin (Dev)  
Aide régionale: 10 000 € (Dev)
- *Que demande le peuple*, de Valérie Minetto  
Sister Productions  
Aide régionale: 15 000 € (Dev)
- *Vincent doit mourir*, de Stephan Castang  
Bobi Lux  
Aide régionale: 12 000 € (Dev)
- *Annie Colère* (titre provisoire, ex *Camarades*), de Blandine Lenoir  
Local Films  
Aide régionale: 15 000 € (Dev)
- *Une belle histoire*, de Morgan Simon  
Trois Brigands Productions  
Aide régionale: 15 000 € (Dev)
- *Paula*, de Angela Terrail  
Kidam  
Aide régionale: 15 000 € (Dev)
- *Trouble fête*, de Hadrien Bichet  
Illiade Films  
Aide régionale: 16 000 € (Dev)
- *Le Plongeur*, d'Andrea della Monica  
Novanima  
Aide régionale: 16 000 € (Dev)

#### Production

- *Pour le meilleur et pour le pire*, de Stéphane Brizé  
Nord-Ouest Films  
Aide régionale: 120 000 €
- *Nos Cérémonies*, de Simon Rieth  
Les Films du Poisson  
Aide régionale: 140 000 €
- *Metronom*, d'Alexandru Belc  
Marmitifilms  
Aide régionale: 100 000 €
- *Anatomy of Time*, de Jakrawal Nilthamrong  
Damned Films  
Aide régionale: 70 000 €
- *Sentinelle Sud*, de Matthieu Giraut  
Agat Films & C<sup>ie</sup>  
Aide régionale: 25 000 €
- *Mister*, d'Emily Atef  
Eaux Vives Productions  
Aide régionale: 200 000 €

- *Great Yarmouth*, de Marco Martins  
Damned Films  
Aide régionale : 150 000 €
- *Autobiographie*, de Makbul Mubarak  
In Vivo Films  
Aide régionale : 140 000 €
- *Dos Estaciones*, de Juan Pablo González  
In Vivo Films  
Aide régionale : 100 000 €
- *1986*, de Sylvie Verheyde  
Atelier de Production  
Aide régionale : 125 000 €
- *Casa no campo*, de Davi Pretto  
Dublin Films  
Aide régionale : 100 000 €
- *Amore Mio*, de Guillaume Gouix  
Agat Films & C<sup>ie</sup>  
Aide régionale : 180 000 €

## Documentaire

### Écriture et développement

- *Les Oubliés de la Belle Étoile*, de Clémence Davigo  
Alter Ego Production  
Aide régionale : 13 000 € (Dev)
- *La Bonne Conduite*, de Renaud Fély  
Pyramide Production  
Aide régionale : 11 000 € (Dev)
- *Le Monde de ma famille*, de Diako Yazdani  
L'Atelier documentaire  
Aide régionale : 14 000 € (Dev - LM - Cinéma)
- *Ti Ana*, de Jean-Charles Hue  
Spectre Productions  
Aide régionale : 9 000 € (EC - LM - Cinéma)
- *Wilfrid Animation*, de Léo Lagrèfeuille  
Aide régionale : 5 000 € (EC)
- *Belle a soy sans contour*, d'Anna Feillou  
Corpus Films  
Aide régionale : 5 000 € (EC)
- *Sur les traces de Telesforo*, d'Anne de Galzain  
Aide régionale : 5 000 € (EC)
- *Sri Landaise*, de Maylis Dartigue  
Sister Productions  
Aide régionale : 14 000 € (Dev)
- *N147 ligne de fuite*, de Nathalie Nambot  
Horizon Inverse  
Aide régionale : 13 000 € (Dev)
- *Wilfrid Animation*, de Léo Lagrèfeuille  
Enfant Sauvage Productions  
Aide régionale : 9 000 € (Dev)
- *La Métamorphose*, de Nabil Bellahsene  
To Be Continued  
Aide régionale : 9 000 € (Dev)
- *Le Ballon*, d'Amanda Robles  
Vertical Production  
Aide régionale : 6 000 € (EC - CM - Cinéma)
- *Grand-Père Petite Grenouille*, de Kevin Brunet-  
Le Rouzic  
Aide régionale : 6 000 € (EC - LM - Cinéma)
- *La Ligne claire*, de Dominique Marchais  
Zadig Productions  
Aide régionale : 6 000 € (EC)

- *La Terre nous est étroite*, de Raffaello d'Errico  
Aide régionale : 5 000 € (EC - LM - cinéma)
- *La Détention*, de Guillaume Massart  
Aide régionale : 6 000 € (EC - LM - Cinéma)
- *Gilet au bout de mes rêves*, de Nathalie Loubeyre  
Aide régionale : 4 000 € (EC)
- *L'Eden d'après*, de Valérie Giebel  
Aide régionale : 4 000 € (EC - LM - Cinéma)
- *Le Pays inhabité*, de Dima Abu Ghoush  
Vrai Vrai Films  
Aide régionale : 2 000 € (EC)
- *La Photo retrouvée*, de Pierre Primetens  
Night Light  
Aide régionale : 12 000 € (Dev - LM - Cinéma)
- *Kaptaruny*, de Yefimkina Natalija  
Leitmotiv Production  
Aide régionale : 12 000 € (Dev - LM - Cinéma)
- *Dans les jupes de tes montagnes*, de Claire Second  
Les Films du temps scellé  
Aide régionale : 11 000 € (Dev)

### Production

- *Garderie nocturne*, de Moumouni Sanou  
Vraivrai Films  
Aide régionale : 22 000 €
- *Le Journal de Rebecca M.*, de Daniela de Felice  
Novanima  
Aide régionale : 30 000 €
- *Les Nouveaux Siffleurs daas*,  
de Richard Martin-Jordan  
Mara Films  
Aide régionale : 20 000 €
- *L'Héritage d'Aristides*, de Patrick Séraudie  
Pyramide Production  
Aide régionale : 28 000 €
- *Noirs les hussards ?*, de Fabrice Marache  
L'Atelier documentaire  
Aide régionale : 24 000 €
- *S'il vous plaît madame répondez-moi*,  
de Marie-Laure Désidéri  
Novanima  
Aide régionale : 27 000 €
- *Sur les routes de nos vies*, de Gertrude Baillot  
Zadig Productions  
Aide régionale : 20 000 €
- *Blum et ses première ministres*, de Maud Guillaumin  
Marmitafilms  
Aide régionale : 24 000 €
- *Jeunes de service*, de Jérôme Polidor  
Corpus Films  
Aide régionale : 24 000 €
- *Bis* (saison 2), de Bruno Costemalle et Julien Jaunet  
Les Films Jack Fébus  
Aide régionale : 40 000 € (Mag)
- *Dreaming Walls*, de Maya Duverdiert  
et Amélie Van Elmbt  
Les Films de l'œil sauvage  
Aide régionale : 70 000 € (Prod - Im - Cinéma)
- *Éloïse dépossédée*, d'Éléonor Gilbert  
L'Atelier documentaire  
Aide régionale : 25 000 € (Prod - CM - Cinéma)
- *Les Caractères*, d'Elsa Oliarj-Inès  
Point du jour  
Aide régionale : 27 000 €
- *Les Échappées*, de Zoé Liénard  
La Chambre aux fresques  
Aide régionale : 27 000 €
- *Trauma cher trauma*, d'Erde Tamara  
Mara Films  
Aide régionale : 20 000 €
- *Les Bus de la honte*, de Jonathan Carlon  
Les Productions du lagon  
Aide régionale : 30 000 €
- *Le Courage en plus*, de Billy Touré  
et Laurent Chevallier  
Vrai Vrai Films  
Aide régionale : 25 000 €
- *Gaúcho Basko*, de Carlos Portella Nunes  
Riddim Production  
Aide régionale : 25 000 €
- *Bis le magazine de la curiosité*, de Julien Jaunet  
Les Films Jack Fébus  
Aide régionale : 40 000 € (Mag)
- *Champs libres* (Saison 4),  
de Sonia Moumen et Jean-Baptiste Beis  
Prismédia  
Aide régionale : 55 000 € (Mag)
- *D'astronaute à ovni*, de Debora Vrizza  
Novanima  
Aide régionale : 21 000 € (Prod - CM - Cinéma)
- *L'Écrivain et son double*, d'Alexandre Westphal  
Senso Films  
Aide régionale : 25 000 € (Prod - CM - Cinéma)
- *Les Docteurs de Nietzsche*, de Jorge Leandro Colas  
Vrai Vrai Films  
Aide régionale : 40 000 € (Prod - Im - Cinéma)
- *Barail*, de Denis Cointe  
L'Atelier documentaire  
Aide régionale : 28 000 €
- *Dames et princes de la préhistoire*, de Pauline Coste  
et Blandine Josselin  
Enfant Sauvage Productions  
Aide régionale : 30 000 €
- *De part et d'autre*, de Matthieu Chatellier  
Novanima  
Aide régionale : 24 000 €
- *Sables fauves*, de Francis del Rio  
L'Image d'après  
Aide régionale : 30 000 €
- *Terrain glissant*, de Christelle Véron  
Novanima  
Aide régionale : 25 000 €
- *Les Âmes bossales*, de François perlier  
Corpus Films  
Aide régionale : 35 000 €
- *Matriochkas les filles de la guerre*,  
d'Helena Bengoetxea  
Pyramide Production  
Aide régionale : 15 000 €
- *L'École du JT*, de Jacques Deschamps  
TS Productions  
Aide régionale : 15 000 €
- *Vivant et sensible*, de Sophie Bensadoun  
Nord Ouest Documentaires  
Aide régionale : 24 000 €
- *Le Son du crack*, d'Ander Iriarte  
Gastibelza Filmak  
Aide régionale : 17 000 €

- *Kantuen Kontrabandista*, d'Yvan Rusinol Kestu  
Aide régionale : 46 000 € (Mag)
- *Influx* (saison 2), d'Annabelle Basurko Novanima  
Aide régionale : 46 000 € (Mag)

## Animation

### Écriture et développement

- *Le Roi de minuit*, de Chris Lavis et Maciek Szczerborwski Borderline Films (Schmuby)  
Aide régionale : 10 000 € (Dev - LM)
- *Il pleut des radiations c'est un tour tranquille*, d'Anne-Sophie Girault  
Aide régionale : 2 500 € (EC - CM)
- *Genesis*, de Karolina Chabier  
Aide régionale : 2 500 € (EC - CM)
- *Louis*, de Sylvain Marc Novanima  
Aide régionale : 5 000 € (EC - CM)
- *Ploum*, de Laetitia Courset  
Aide régionale : 5 000 € (EC - Série AV)
- *Finding Home*, de Maria Stanisheva Iliade et Films  
Aide régionale : 10 000 € (EC - Série AV)
- *Les Homonobos, le chaînon manqué*, de Jean-Louis Marco et Aurélien Rodriguez Des singes animés  
Aide régionale : 27 000 € (Dev - Série AV)
- *Open Bar*, de Frederick Chaillou Les Films du Poisson Rouge  
Aide régionale : 5 000 € (Dev - Série AV)
- *Holmes et Compagnie*, d'Olivier Reynal Malil'art Productions  
Aide régionale : 15 000 € (EC - Série AV)
- *Nympholis*, d'Estelle Charrié et Alexis Beaumont Bobbypills  
Aide régionale : 10 000 € (EC - Série AV)
- *La Mélodie des brebis*, de Frédéric Juvigny  
Aide régionale : 4 500 € (EC - CM)
- *Paul et Céline*, de Benoît Michelet  
Aide régionale : 2 500 € (EC - CM)
- *Princesse Marie-Louise*, de Xavier Picard Pictak C<sup>ie</sup>  
Aide régionale : 15 000 € (Dev - LM)
- *Le Pépin de Boris*, de Serge Elissalde Les Films de l'Arlequin  
Aide régionale : 15 000 € (Dev - LM)
- *Willie Wiz*, de Victor Moulin Hari Productions  
Aide régionale : 12 000 € (Dev - Série)
- *Oups*, d'Emmanuel Klotz 2 Minutes  
Aide régionale : 19 000 € (Dev - Série)
- *Faits divers*, de Victor Condou, Aurel Coudert, Théo Destabeaux, Baptiste Ollivier, Gaëtan Fortin et Adrien Vivière Bâton  
Aide régionale : 8 000 € (Dev - Série)

- *Zombillénium* Maybe Movies  
Aide régionale : 14 000 € (Dev - Série)
- *Usahay*, de Clarissa d'Orival  
Aide régionale : 5 000 € (EC - CM)
- *Mise en culture récolte et dispersion des épines*, de Jeanne Girard Novanima  
Aide régionale : 3 000 € (EC - CM)
- *Milo from the moon*, de Laetitia Courset et Morgane Segaeart  
Aide régionale : 3 000 € (EC - CM)

### Production

- *Romantisme : les aventuriers de l'art*, d'Amélie Harrault Silex Films  
Aide régionale : 140 000 € (Série AV)
- *Les Contes de Lupin*, de Nicolas Le Neve et Laura Muller et Antoine Colomb Xilam Animation  
Aide régionale : 140 000 € (Série AV)
- *Loup* (Saison 2), d'Olivier Perrault Samka Productions  
Aide régionale : 140 000 € (Série AV)
- *Gigantosaurus* (Saisons 2 et 3), d'Olivier Lelardoux Cyber Group Studios  
Aide régionale : 130 000 € (Série AV)
- *Samsam* (Saison 3), de Tanguy de Kermel Folivari  
Aide régionale : 100 000 € (Série AV)
- *Volcelest*, d'Éric Briche Miyu Productions  
Aide régionale : 20 000 € (CM)
- *Camille*, d'Éric Ledune Marmitafilms  
Aide régionale : 20 000 € (CM)
- *Ronde de nuit*, de Julien Regnard Autour de minuit  
Aide régionale : 15 000 € (CM)
- *The Hangman at home*, de Michelle et Uri Kranot Miyu Productions  
Aide régionale : 15 000 € (CM)
- *Grizzy et les Lemmings - World Tour* (Saison 3), d'Idriss Benseghir, Victor Moulin, Cédric Lachenaud, Célestine Jacquél-Plays et Corentin Lecourt Hari Productions  
Aide régionale : 90 000 € (Série AV)
- *Viking Skool*, de Céline Gobinet Samka Animation  
Aide régionale : 110 000 € (Série AV)
- *Patamuse* (Saison 2), de Philippe Gauthier Mrrz  
Aide régionale : 20 000 € (Série AV)
- *Zouk, la petite sorcière*, d'Alexis Lavillat et Jonathan Mesner Bayard Jeunesse Animation  
Aide régionale : 100 000 € (Série AV)
- *Arthur et les enfants de la Table Ronde* (Saison 2), de Jean-Luc François Blue Spirit Productions  
Aide régionale : 90 000 € (Série AV)
- *Le Petit Nicolas*, de Gilles Demaistre et Amandine Fredon Onyx Films  
Aide régionale : 140 000 € (LM)
- *Soleil gris*, de Camille Monnier Novanima  
Aide régionale : 36 000 € (CM)
- *Poum Poum*, de Damien Tran Marmitafilms  
Aide régionale : 24 000 € (CM)
- *Château de sable*, de Katerina Karhankova Black Boat Pictures  
Aide régionale : 15 000 € (CM)
- *C'est plus chouette quand on se respecte*, de Franck Salomé, Nicolas Sedel, Fernando Worcel 2 Minutes  
Aide régionale : 30 000 € (Série)
- *Libres !*, d'Ovidie et Josselin Ronse Magneto Presse  
Aide régionale : 80 000 € (Série)
- *Ernest et Célestine, la collection* (Saison 2), d'Aurélien Raphaël Folivari  
Aide régionale : 40 000 € (Série)
- *Les Démons d'argile*, de Nuno Beato Marmitafilms  
Aide régionale : 137 000 € (LM)
- *Temps de cochon*, d'Emmanuelle Gorgiard Novanima  
Aide régionale : 10 000 € (CM)
- *L'Air de rien*, de Gabriel Hénot Lefèvre Folimage  
Aide régionale : 10 000 € (CM)
- *Old Dog*, de Sung Ah Min Marmitafilms  
Aide régionale : 25 000 € (CM)
- *Sur le pont*, de Frédéric Guillaume et Samuel Guillaume Andolfi  
Aide régionale : 15 000 € (CM)
- *300 km par seconde\_RSe2*, de Clément Courcier Miyu Productions  
Aide régionale : 10 000 € (CM)
- *Voir le Soleil se lever dans la Lune*, de Charles Nogier Novanima  
Aide régionale : 10 000 € (Prod - Animation CM)
- *Seniors 3000*, de Yacine Badday, Sébastien Ors, Florent Guimberteau et Christophe Blanc Melting Productions  
Aide régionale : 15 000 € (Prod - Animation CM)

## CRÉATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE

L'ensemble des services d'ALCA en charge de l'accompagnement des professionnels du territoire de la création ou de la production cinéma ou audiovisuel est désormais réuni au sein d'un même pôle. Ce regroupement permet de créer de nouvelles synergies pour proposer une offre de services plus pertinente et efficace à tous les professionnels, qu'ils soient auteurs, producteurs, techniciens ou comédiens. Des actions transversales en matière de rencontres professionnelles ou de formation ont été enclenchées dès 2020, malgré une crise sanitaire qui a particulièrement impacté un pôle, dont le travail est avant tout de mettre en relation et d'organiser des déplacements en festival ou sur des marchés.

### Accompagnement des auteurs-réalisateurs et des producteurs

La crise sanitaire a impacté les actions d'accompagnement de la filière étroitement liées à des rencontres et des manifestations. Toutefois, une continuité des missions a été maintenue sur le suivi des partenariats, l'accompagnement des associations professionnelles et des rendez-vous-clés pour la filière, à la fois en présence et à distance.

### Bureau des auteurs et des projets

Pour ce qui est de l'accompagnement des auteurs-réalisateurs et des producteurs, le Bureau des auteurs et des projets a continué d'être accessible à distance par le biais de rendez-vous d'orientation et de consultations :

- 30 rendez-vous, sur tous les genres, majoritairement documentaire puis fiction (longue et courte).
- 5 consultations rémunérées (pour 3 documentaires, un court métrage de fiction et un long métrage de fiction).

### Émergence : dispositifs d'accompagnements de projets

Les actions autour de l'émergence ont pu être poursuivies avec les pitches Premiers films en région dans le cadre du Fipadoc, le partenariat avec La Ruche de Gindou, une intervention dans le cadre de Talents en court (porté par les partenaires des festivals). Ces

auteurs ainsi identifiés peuvent ensuite être suivis sur du long terme.

### Premiers films en région, 4<sup>e</sup> édition, au Fipadoc à Biarritz, 21 au 24 janvier

Programme de tutorat et pitches pour 8 premiers films de diplômés des masters Documentaire des universités de Bordeaux Montaigne et de Poitiers et de jeunes talents néo-aquitains, passés par le BAP. Suite à la préparation avec deux tuteurs, les pitches ont lieu devant un panel identifié de 11 producteurs néo-aquitains et les 4 chaînes régionales du Com (France 3, TV7, Kanaldude, ÔC tele).

Un catalogue des projets est mis en ligne sur le site d'ALCA et dans le catalogue du Fipadoc.

Les chaînes Kanaldude et TV7 ont remis cinq bourses d'écriture.

Un prix post-production de 2000€ par Saya, le prestataire partenaire du Fipadoc, a été remis au projet de Thomas Hirgorom, *Les Passeurs d'océan* qui a depuis trouvé un producteur en région.

Trois autres projets ont trouvé un producteur et un, *Terrain glissant* de Christelle Véron, a obtenu l'aide à la production de la Région et du CNC ; il est en fin de production.

Depuis 2017, la moitié des projets (16) ont trouvé un producteur et 7 films sont terminés : un succès.

### La Ruche Gindou

Programme d'émergence pour 8 participants pendant 6 mois, organisé par La Ruche Gindou, dans le cadre d'un partenariat avec trois Régions (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). Accueil d'une semaine à la MÉCA pendant le Fifib, interventions d'ALCA et d'un producteur néo-aquitain (sur le panorama des aides et scénarios). Retour sur les projets lors de la restitution finale à la SACD.

### Talents en court Nouvelle-Aquitaine

Participation d'ALCA dans le cadre du programme porté par les trois festivals : Fifib, Poitiers Film Festival et Festival du cinéma de Brive. Retour sur les projets et présentation du panorama des aides et des activités d'ALCA.

## Résidences et ateliers

### Le Chalet Mauriac

Le Chalet Mauriac a dû s'adapter pour proposer un accueil d'auteurs fin 2020. Sur les cinq initialement prévus, trois au final ont pu avoir lieu :

- Mikaël Gaudin, pour son premier long métrage, *Struthio*, en résidence du lundi 16 au vendredi 27 novembre 2020.
- Mohamed Lakhdar Tati, pour son projet en résidence du lundi 23 novembre au lundi 7 décembre 2020, avec Djamil Beloucif du 30 novembre au 4 décembre 2020. Le producteur régional Florent Coulon, de Vrai Vrai Films, a aussi pu se rendre sur place.
- Éric Barbier, réalisateur de *Petit Pays*, à exceptionnellement pu être accueilli au Chalet suite à un désistement pour préparer son prochain film et futur tournage en région (hors critères, pas d'accompagnement spécifique ni de défraiement).

### La Prévôté, résidences internationales d'écriture cinéma

Deux auteurs étrangers ont été retenus dans le cadre de ces résidences, en partenariat avec le festival Biarritz Amérique Latine et les Jump In du Poitiers Film Festival.

Une bourse de 1 500 € a été versée aux lauréats.

Passé par le Bal-Lab de Biarritz Amérique Latine, le Chilien Niles Atallah pour son projet, *Ice Doll*, n'a pas pu venir en 2020. Son accueil pourra avoir lieu en 2021 avec notamment une rencontre avec une universitaire de Bordeaux, spécialiste des momies.

Passé par les Jump In du Poitiers Film Festival, d'Azerbaïdjan, Orkhan Aghazada, pour son projet *The Prisoner*, vient en février 2021, suite à son séjour à la Cinéfondation à Paris. Il a bénéficié d'une consultation avec un scénariste, Philippe Barrière.

### Le prix ALCA Ouaga Film Lab

Le prix a été remis au projet *Tam Tam* de Mireille Niyonsaba (Burundi). Elle a pu participer avec son producteur Laurent Bitty (Côte d'Ivoire) aux ateliers Jump In du Poitiers Film Festival maintenus en ligne. Une bourse de 5 00 € lui a été versée.

## Accompagnement de la filière : journées professionnelles, délégations et formation

L'annulation d'une partie des rencontres professionnelles avec le confinement puis avec le maintien des restrictions de la quasi totalité des déplacements internationaux a impacté les actions d'ALCA en direction des producteurs et des auteurs. Toutefois, le maintien de participations sur certains festivals majeurs a permis des rencontres comme la tenue de marchés où des délégations de professionnels régionaux sont financées.

### En présence :

- Fipadoc, 21 au 24 janvier.
  - Trois tables rondes :
    - . « Produire en régions: clés de la coopération transfrontalière entre Nouvelle-Aquitaine, Pays Basque et Navarre »;
    - . Petit déjeuner ALCA - Naais - la Scam;
    - . « Quelle place pour les résidences d'écriture dans la dynamique de création des auteurs? »
  - Une rencontre de coproduction organisée avec Zineuskadi. Rencontre de coproduction entre les délégations basques et néo-aquitaines suivie d'un lunch ALCA/Zineuskadi avec Desk Media Euskadi.
  - Une projection de *Merci maman!* de Sophie Glanddier. Prima Luce, projection (en présence de la réalisatrice et du producteur) du premier film terminé issu des pitches Premiers films en région;
  - Plage horaire identifiée pour des rendez-vous individuels; Cocktail Région.
- Festival du court métrage de Clermont-Ferrand, 3 au 6 février. Un jeune auteur et un producteur accompagnés en délégation, participation au Rendez-vous Film France et au marché.
- La Berlinale/EFM Market, 21 au 25 février.
  - Délégation de 11 sociétés de production avec l'édition d'une plaquette de présentation des sociétés et de leur line up ainsi que de la Région et des films aidés en sélection. Production d'une plaquette bilingue de présentation des aides à l'international.

- Rencontre Basque-Nouvelle-Aquitaine.  
Délégation invitée et présentée au Basque Audiovisual Cocktail (présence de producteurs et de festivals du Pays Basque espagnol).
- Petit déjeuner Film France.  
Avec l'Académie franco-allemande et l'Institut français; présentation Film France, avec les commissions du film, des incitatifs et des aides européennes en présence des producteurs français, allemands et internationaux.
- Soirée française: ambassade de France/ UniFrance/ ALCA.  
Partenariat avec l'ambassade de France pour une soirée avec 500 invités professionnels français et allemands, des équipes de films de La Berlinale, vendeurs internationaux, distributeurs.  
ALCA est partenaire de la soirée, avec une visibilité sur place.
- Les Rencontres documentaire et animation, 12 et 13 mars.  
Pour la quatrième année, les rencontres, uniques en France, sont organisées en partenariat avec La Nef animation et Le Piazza, cinéma de Marmande. Plusieurs études de cas et films issus de projets soutenus.
- Festival du film francophone d'Angoulême, 28 août au 2 septembre.  
- Présence de l'agence à une rencontre de restitution de la concertation organisée par le Conseil régional.  
- Organisation de rendez-vous avec des producteurs.
- Festival du moyen métrage de Brive-la-Gaillarde, 28 au 30 août.  
- Organisation de rendez-vous avec des producteurs régionaux.  
- Participation aux pitches Talents en court métrage et moyen métrage.
- Festival Biarritz Amérique Latine, 28 septembre au 4 octobre.  
- Partenariat sur le Bal-Lab, rencontres de coproduction.  
- Présentation des aides et des programmes internationaux, rendez-vous avec les candidats à la résidence internationale de La Prévôté, lancement du petit déjeuner néo-aquitains Distributeurs/Vendeurs.

- Fifib, 14 au 19 octobre.
  - Participation aux pitches du Clos.
  - Organisation du pitch des associations professionnelles régionales.

#### En ligne ont pu aussi avoir lieu :

- Cinélatino, 25 au 27 mars.  
Participation à des rendez-vous avec des réalisateurs de cinéma en développement.
- Sunny Side, 22 au 26 juin.
  - Organisation d'un stand dématérialisé ALCA-Région, avec 8 sociétés de production régionales sous bannières.
  - Participation à des rendez-vous professionnels individuels.
- Mifa Annecy, 15 au 30 juin.  
Présence au marché.
- Forum de coproduction San Sebastián, 19 au 22 septembre.  
Participation à des rendez-vous avec des producteurs.
- TorinoFilmLab, 20 au 28 novembre.
  - Suivi du lab.
  - L'accueil d'une session du laboratoire de développement de projets de longs métrages TorinoFilmLab n'a pas été possible. Le programme ne sera pas reconduit sous cette forme.
- Territoires d'images, 10 et 11 décembre.  
Partenaire des rencontres de La Peña, participation aux temps de présentation et d'échanges.

Concernant l'international, en plus des délégations de début d'année et des LAB dématérialisés, des actions porteuses ont pu être maintenues comme un nouveau temps de rencontres producteurs néo-aquitains/distributeurs/vendeurs pendant les rendez-vous de coproductions du Bal-Lab de Biarritz Amérique Latine.

L'accord de coopération internationale avec Souss Massa a été reconduit en décembre, relançant un développement vers ce territoire (avec le Fidoc d'Agadir).

Parmi les 14 manifestations recensées, ce sont finale-

L'action d'ALCA dans les manifestations professionnelles								
Manifestations	Villes (pays)	Délégations	Marchés et LAB internationaux	Tables rondes, journées pro	Pitchs	Jurys	Dispositifs	Autres
Fipadoc	Biarritz			○		Jury Impact	Premiers films en région	Rendez-vous professionnels Projections
Fifib					Le Clos Talents en cours Pitch associations régionales			
Poitiers Film Festival	Poitiers				Talents en cours		Ateliers Jump In	Partenariat Résidences cinéma Prix ALCA Ouaga Film Lab
Festival du moyen métrage	Brive-la-Gaillarde				Talents en cours			
Festival Biarritz Amérique latine	Biarritz		○	○				Partenariat Résidences cinéma
Festival international du court métrage	Clermont-Ferrand	○						
La Berlinale	Berlin (Allemagne)	○	○	○				Petit déjeuner Film France Soirée Ambassade de France
Les Rencontres documentaire et animation	Marmande			○				
Festival du film francophone	Angoulême							Concertation Région
Festival Cinélatino	Toulouse							Rendez-vous professionnels
Sunny Side of the Doc	La Rochelle						Présence sur le stand Région/ALCA	Rendez-vous professionnels
Mifa	Anecy		○					
Festival de San Sebastián	San Sebastián (Espagne)		Forum de coproduction					Rendez-vous professionnels
TorinoFilmLab			○					
Territoire(s) d'image	Limoges			○				

ment 30 professionnels néo-aquitains accompagnés dans le cadre de délégations en 2020.

L'organigramme qui regroupe désormais, dans le même pôle, Création et accompagnement de l'initiative régionale et Commission du film permet de créer de nouvelles synergies tant en termes d'organisation du travail que de liens entre les professionnels du territoire. Le plan de formation Région/Afdas/ALCA, ouvert à toute la filière, en est un exemple parlant.

Une autre étape de cette nouvelle approche plus transversale a été l'organisation du premier pitch des associations professionnelles à distance à l'auditorium de la MÉCA. Vu en live plus de 500 fois, ce temps de rencontre a permis aux professionnels de mieux se connaître et de présenter les activités de leurs associations.

Pour construire des actions transversales, le pôle est en lien constant avec tous les services du département Cinéma, Fonds de soutien et Transmission et avec le département Livre et, bien sûr les partenaires du territoire, les institutions nationales et internationales.

## Commission régionale du film/ accueil de tournages

Face à la situation inédite qu'a provoquée la crise sanitaire, l'élaboration et la diffusion d'informations précises et pertinentes en direction des professionnels et des territoires étaient primordiales. Nous avons donc tenu un rôle de veille afin d'informer en temps réel localement les évolutions annoncées niveau national. Accompagné par Film France qui a créé et actualisé un outil de monitoring en temps réel de l'activité et des conditions réglementaires locales, nationales et internationales, nous avons pu nous adapter et accompagner rapidement la reprise d'activité.

Le réseau des bureaux d'accueil de tournage, que coordonne ALCA, a continué de fonctionner depuis le déclenchement de la pandémie. Le réseau s'est enrichi d'un membre supplémentaire avec la création du BAT de Charente-Maritime. Ce BAT, ainsi que celui des Landes créé en 2018, ont intégré en 2020 le réseau national Film France sous le parrainage d'ALCA.

Dans le prolongement d'un séminaire organisé à Bordeaux en février, la mise en place de réunions en visio très régulières, y compris après la fin du confinement, a concrétisé cette collaboration qui se

traduit par des opérations conjointes de plus en plus nombreuses et concrètes :

- Lancement d'une collection de support de promotion des décors.

Le premier document produit est une brochure, *Décors en Nouvelle-Aquitaine : studios de tournage, locaux industriels et décors de substitution*. Ces décors ont vocation à accueillir des projets structurants pour la filière régionale (séries récurrentes, longs métrages à gros budget). Cette première brochure sera suivie d'une autre sur les bâtiments contemporains à l'architecture remarquable. Ces premiers choix visent à changer le regard des producteurs sur les atouts de la Nouvelle-Aquitaine, à donner à voir autre chose que les paysages identifiés (le littoral, les vignes ou la ruralité...) ou le patrimoine ancien (Bordeaux, Sarlat-la-Canéda, La Rochelle, les châteaux...).

- Un échange permanent sur les bonnes pratiques, notamment la gestion de la base de données Talents de Film France.
- Une circulation fluide de l'information autour des projets et des contacts avec les équipes. Y compris avec les chargés de mission du Fonds de soutien. Cette fluidité permet de clarifier les attentes de la Région, de mieux informer experts des comités et institutions.
- Un partenariat renforcé autour des actions de chacun des membres du réseau en direction des professionnels.
- Un projet de charte de coopération liant ALCA et chacun des BAT fait actuellement l'objet d'échanges au sein du réseau ; l'objectif étant que ces relations contractuelles soient concrétisées début 2021.

Dans une logique de renforcement de l'attractivité du territoire limousin, dont ALCA gère le bureau d'accueil de tournages, des actions spécifiques ont été réalisées :

- Une campagne volontariste de repérage avec plus de 100 décors supplémentaires référencés.
- Des échanges approfondis avec les acteurs économiques de la Métropole de Limoges pour accompagner les démarches d'implantation de prestataires (implantation de Logifilm, prestataire de tournage) et de développement d'entreprises locales (création d'un pôle d'activité autour du studio Kooks).

Un axe fort de l'activité de la Commission régionale du film en 2020 a été la redynamisation de la formation des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. Un nouveau plan de formation co-construit avec l'Afdas et financé par le service de la formation professionnelle du Conseil régional va permettre à une centaine de techniciens, auteurs, comédiens ou producteurs de bénéficier d'une formation.

Deux programmes spécifiques ont été planifiés :

- Un référencement et une formation autour de la voix off à l'attention des comédiens.
  - Une formation « repérage » déployée sur cinq territoires.
  - Une prise en charge des parcours individuels de formation sur demande des professionnels intéressés.
- ALCA, bien que n'étant pas l'opérateur des stages, est associée à toutes les phases de mise en œuvre de ce plan :
- Élaboration du cahier des charges.
  - Participation aux choix des organismes.
  - Communication des appels à candidatures.
  - Collecte et présentation des candidatures.
  - Participation à la sélection des candidats.
  - Suivi des programmes spécifiques.

Par ailleurs, en tant que membre du conseil d'administration de Film France, ALCA participe aux échanges engagés avec le CNC autour de l'avenir de la Commission nationale du film. Le CNC a exprimé son souhait de prendre en main par ses services les missions dévolues à Film France. Un comité de pilotage constitué d'ALCA (en tant que secrétaire du bureau Film France), Thierry de Segonzac, président de la Ficam (en tant que vice-président du bureau Film France) et le président de France VFX (en tant que trésorier du bureau Film France) accompagne cette transition pour qu'elle se fasse dans les meilleures conditions possibles aussi bien pour les équipes de Film France que pour l'activité essentielle au réseau et aux professionnels du territoire.

## Actions de promotion

Cette année, les salons et festivals ont été évidemment beaucoup annulés ou, au mieux, se sont transformés en version « en ligne ». Ces versions numériques nous ont permis d'assister à des conférences de grande qualité avec des intervenants du monde entier. En

revanche, le principe de prises de rendez-vous virtuelles n'était pas toujours évident. À noter cependant que chaque événement en ligne implique des mailings à tous les professionnels inscrits, une communication au sujet des moments événementiels organisés, des échanges en ligne avec des prospects sur les plages horaires des marchés en ligne.

- Salon des tournages, Paris, 8<sup>e</sup> édition : stand Nouvelle-Aquitaine avec la présence des BAT du Lot-et-Garonne, de la Gironde, des Landes, de la Dordogne. Rendez-vous avec de nombreuses productions ayant des projets de tournages en région et participation à des conférences.
- Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand : réunion du réseau des commissions du film en France, participation au brunch des professionnels Film France.
- La Berlinale : rendez-vous producteurs ; brunch franco/nordique à l'ambassade des Pays Nordiques ; petit déjeuner Film France à l'ambassade de France ; soirée française à l'ambassade de France (partenariat ambassade/UniFrance/ALCA).
- Série-mania (annulé).
- Festival de Cannes : en ligne.
- Festival du film francophone d'Angoulême : cocktail professionnel (annulé).
- Festival de la fiction TV de La Rochelle sur Paris : rendez-vous de producteurs ; conférences professionnelles ; cocktail à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine (annulé).
- Fifib : organisation d'une présentation des associations professionnelles de la région (Atana, Itena ; Naais, La Peña, Groupe Fiction, Calipso, Fede-Rec, Collectif des festivals), en visio, prise de vue en direct.
- Festival Biarritz Amérique Latine : rendez-vous de producteurs, conférences.
- Festival du film de Sarlat (annulé).
- Participation au Focus London : en ligne.

## Locaux de production

Un des espaces phares d'ALCA à la MÉCA est son bureau des producteurs. Espace professionnel à destination en priorité aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, ce bureau est mis à disposition des équipes de tournages dans la phase de préparation. Les techniciens ont un accès 24 h/24 et 7 jours/7 au premier étage et sont en parfaite autonomie. Très

sollicité après le premier confinement national, cet espace a subi un effet d'embouteillage à partir de juillet 2020, période à laquelle les tournages ont pu reprendre en France. Nombre de tournages ont donc été décalés et se sont reportés à la saison estivale.

102 jours d'utilisation avec une fermeture de la MÉCA de la mi-mars à juin.

- Court métrage : Dolce Vita Film (*Que la bête monte*), The Will (*Camille*).
- Long métrage : VVZ Production (*Eiffel*).
- Série/Fiction TV : Sortilèges Productions (*La Promesse*), Les Films du 24 (*J'ai menti*), Léonis Productions (*Renaissance*), UGC Fiction (*Talon d'Achille*), Incognita Télévision (*Tout pour Lisa*), TF1 Production (*Petits Secrets en famille*), Astharté et Compagnie (*En plein cœur*), The Will (*Girlsquad*).
- Publicité : The Will, Pub TV Le Gaulois.

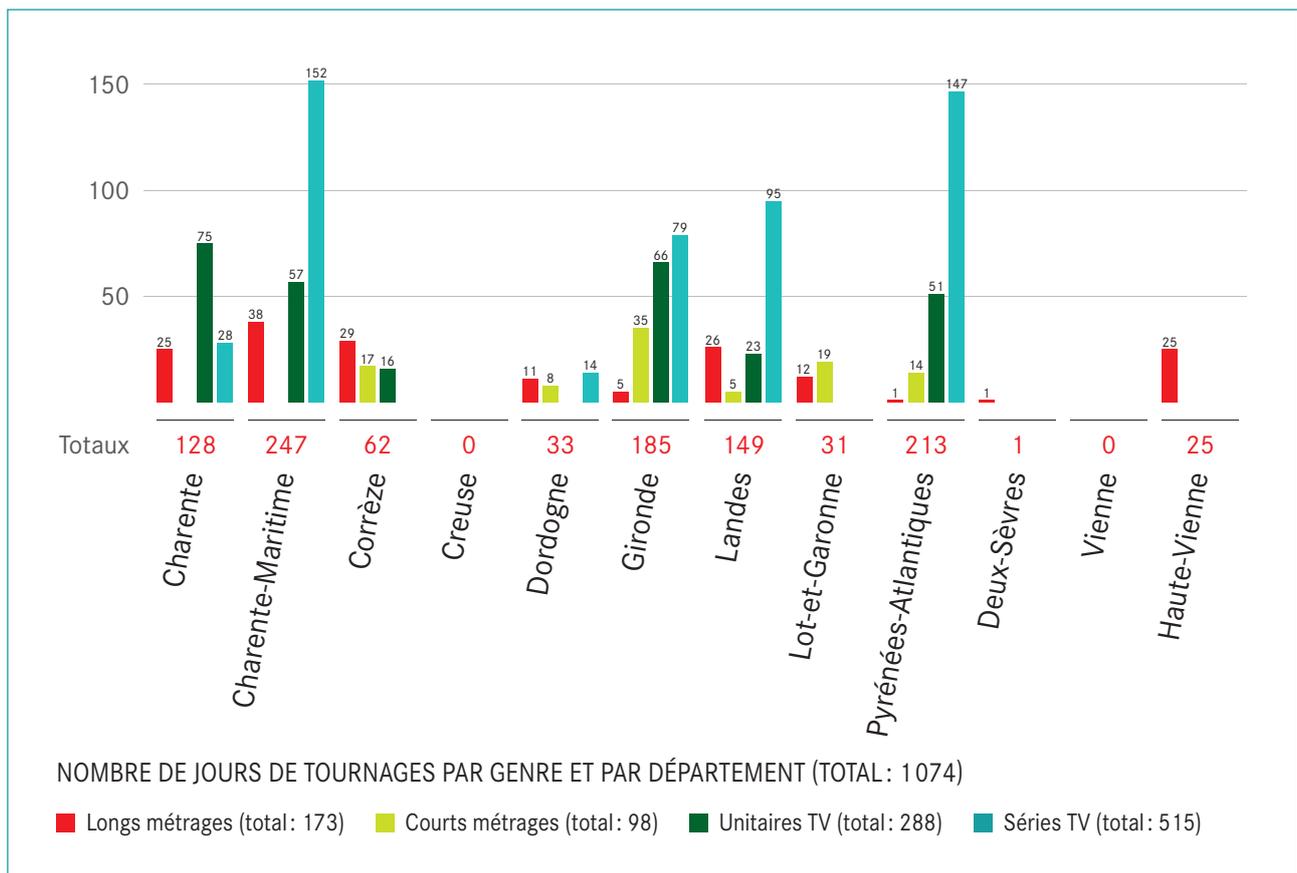
### Bilan des tournages chiffré

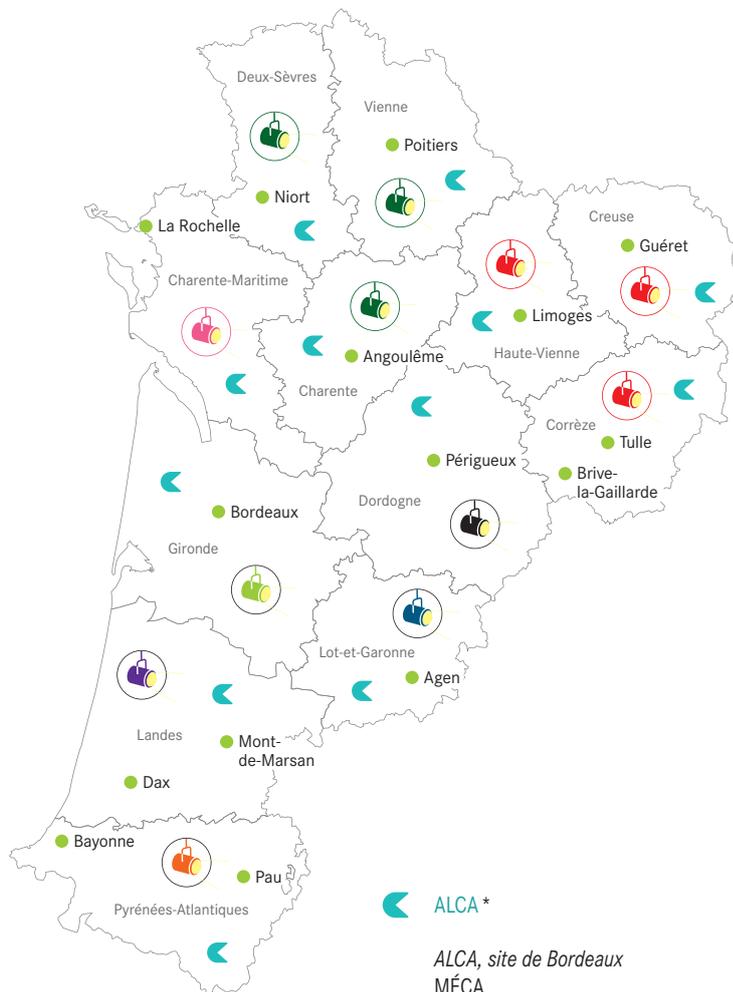
En 2020, 54 projets (courts métrages, longs métrages et fictions TV) pour 1074 jours se sont tournés sur le territoire. 13 projets de longs métrages pour 173 jours

de tournages, 16 projets de courts métrages pour 98 jours de tournages, et 25 projets de fictions TV pour 803 jours de tournages. Sur ces jours de tournages, on recense 48 jours pour des longs métrages étrangers (4 projets) et 122 jours pour un projet de série étrangère et un unitaire étranger.

Le nombre de jours est à peu près le même qu'en 2019 (1 029 jours) et ce malgré l'arrêt total des tournages de la mi-mars à juin pour le premier confinement. En effet, à la sortie du confinement, on a pu constater une reprise très rapide de l'activité grâce aux mesures de précautions sanitaires mises en place par le CCHSCT pour accompagner les productions et le fonds d'assurance mis en place par le CNC.

Un peu plus de jours pour moins de projets qu'en 2019 avec des séries qui se sont installées pour une plus longue période comme *Voltaire*, *Mixte*, *La Promesse* ou *J'ai menti* qui dépassent tous les 60 jours de tournages. Nous pouvons noter que 2020 est en effet marquée par une grande disparité entre les tournages de longs métrages et les tournages de fictions TV. En effet, ces dernières ont plus que doublé leur nombre de jours par rapport à 2019 (essentiellement en série) alors que le





## CONTACTS DES BUREAUX D'ACCUEIL DES TOURNAGES



**Bureau d'accueil des tournages  
de la Charente-Maritime \***  
 BAT 17  
 +33 (0)6 60 44 02 78  
 bat17@cristalprod.com



**Bureau d'accueil des tournages  
de la Dordogne \***  
 Ciné Passion Périgord  
 +33 (0)5 53 07 91 91  
 thierry.bordes@cine-passion24.com



**Bureau d'accueil des tournages  
de la Gironde \***  
 Gironde Tournages  
 +33 (0)5 56 48 67 85  
 m.rateau@gironde-tourisme.com



**Bureau d'accueil des tournages  
des Landes**  
 +33 (0)7 61 75 97 71  
 bat40@landes.fr



**Bureau d'accueil des tournages  
du Lot-et-Garonne \***  
 Espace Productions 47  
 +33 (0)5 53 41 65 19  
 herve-bonnet@bat47.com



**Bureau d'accueil des tournages  
des Pyrénées-Atlantiques \***  
 Agence du film Béarn Pays Basque  
 +33 (0)5 59 30 91 18  
 i.breil@tourisme64.com



### ALCA \*

**ALCA, site de Bordeaux**  
 MÉCA  
 5, parvis Corto-Maltese  
 CS 81 993  
 33088 Bordeaux Cedex  
 +33 (0)5 47 50 11 31  
 mia.billard@alca-nouvelle-aquitaine.fr  
 anne-laure.jouanne@alca-nouvelle-aquitaine.fr

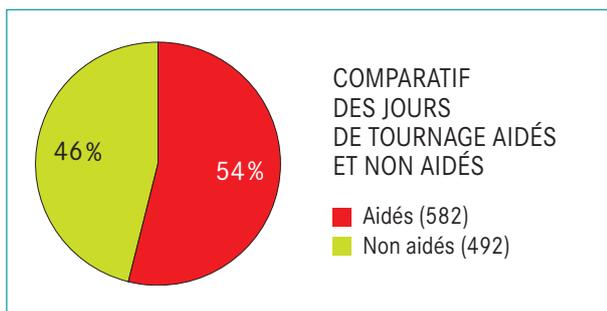
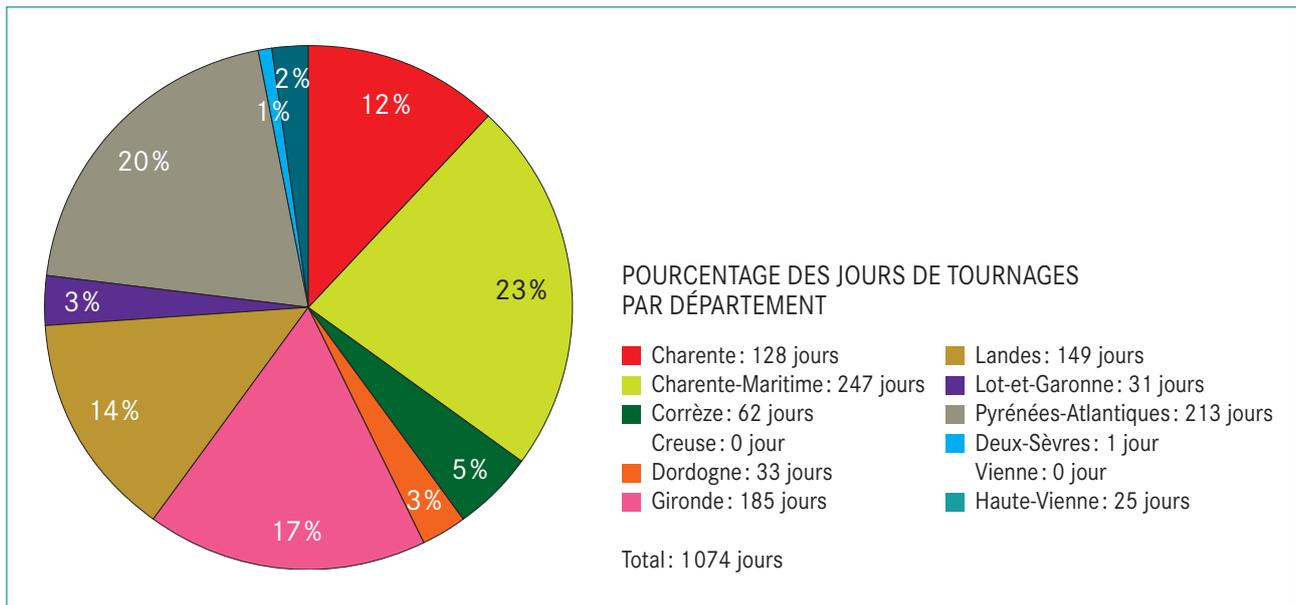


**ALCA, site d'Angoulême**  
**Bureau d'accueil des tournages  
pour la Charente, les Deux-Sèvres  
et la Vienne**  
 Maison alsacienne  
 2, rue de la Charente  
 16000 Angoulême  
 +33 (0)5 16 53 00 39  
 cecilia.laugere@alca-nouvelle-aquitaine.fr



**ALCA, site de Limoges**  
**Bureau d'accueil des tournages  
pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne**  
 24, rue Donzelot  
 87000 Limoges  
 +33 (0)5 55 77 49 77  
 laurent.moreau@alca-nouvelle-aquitaine.fr

\* Adhérent à Film France



long métrage a diminué de moitié. Cela s'explique en partie par la fermeture des salles de cinéma qui freine les productions à tourner trop rapidement de peur de se retrouver dans les embouteillages de sortie à la réouverture des salles. À l'inverse, les chaînes comme les plateformes devaient remplir leurs grilles de programmes pour satisfaire leurs clients de plus en plus devant leurs « petits écrans ». Ces séries se sont en particulier implantées sur trois départements (Pyrénées-Atlantiques, Landes et Charente-Maritime) qui voient ainsi leur nombre de jours de tournages largement augmenter en 2020.

Sur le territoire limousin, la dynamique enclenchée en 2019 avec une augmentation très importante du nombre de jours de tournages par rapport à 2018 continue, malgré une disparité selon les départements avec une très belle année pour la Corrèze et une année plus faible pour la Haute-Vienne et rien pour la Creuse. En revanche, nous pouvons constater une deuxième année consécutive de baisse pour le département de

la Gironde qui passe de 458 jours de tournages en 2018 à 185 jours en 2020 (avec une moyenne sur les dix dernières années autour de 350 jours de tournages). La mise en place de son fonds de soutien en 2019 n'a pas à ce jour enrayé cette tendance, qui a commencé avec la transformation profonde de l'organisation de la filière de production de France TV et donc la mise en veille des unités régionales de fiction, dont celle de Bordeaux. Une démarche volontariste associant le BAT de la Gironde, la Commission régionale du film et les équipes du Fonds de soutien au sein d'ALCA permettra de relancer l'activité sur ce territoire qui regroupe plus de 60% des techniciens.

### Bases de données

La base de données des lieux de tournages continue à se développer avec environ 3 800 décors référencés sur tout le territoire régional.

Les statistiques relevées par Film France place la Nouvelle-Aquitaine comme la sixième région la plus recherchée sur cette base de données (moyenne de 283 pages vues par mois) avec deux départements phares: les Pyrénées-Atlantiques et la Gironde, respectivement cinquième et sixième département les plus recherchés.

La nouvelle base de référencement des techniciens Film France Talents a, quant à elle, plus de mal à trouver sa place. Après une année pourtant très active de

communication et d'accompagnement pour l'inscription des professionnels, on enregistre une moyenne de 30% des professionnels identifiés par les bureaux d'accueil des tournages inscrits sur la base. Très peu intuitive, elle demande un accompagnement presque individualisé pour chaque inscription. De même, on constate que les producteurs ont encore du mal à y faire leurs recherches et qu'ils ont tendance à privilégier la demande directe de CV auprès des BAT. Ces derniers ont donc du mal à répondre de manière exhaustive avec l'utilisation d'une base Film France Talents pas du tout représentative et des CV en back-office souvent issus de l'ancienne base de données (TAF) donc assez obsolètes.

Pour compenser cette faiblesse, BAT et Commission régionale du film se sont organisés pour répondre directement aux sollicitations à partir de leurs propres bases de données.

En 2021, un chantier pour la mise en place d'une base de données régionale va être lancé.

## TRANSMISSION

Ce pôle regroupe toutes les missions liées à la rencontre avec les publics : éducation aux images et diffusion des films liés au territoire.

La crise sanitaire a évidemment d'importantes conséquences sur les activités de ce pôle. La fermeture administrative des salles, l'annulation de la plupart des festivals ont abouti à un déploiement très limité des actions. Pour autant des actions de mise en réseau des acteurs et de préfiguration de nouveaux projets ont pu être menées.

---

### Éducation artistique et culturelle au cinéma et à l'audiovisuel/Preai

---

ALCA est fortement engagée sur les enjeux d'éducation aux images, à travers son rôle de Pôle régional d'éducation aux images, le pilotage de dispositifs nationaux en temps scolaire (Lycéens et apprentis au cinéma) et hors temps scolaire (Passeurs d'images et Des cinés, la vie!) et la coordination du volet vidéo du Nouveau Festival.

La vocation de ces missions est d'interroger la lecture du monde et de former un regard critique, à travers l'expression artistique et la rencontre avec les créateurs du champ du livre et du cinéma. La coordination de ces dispositifs fonde son travail sur l'élaboration de projets de qualité impliquant fortement les publics, les professionnels de la médiation et les artistes dans un processus partagé de création.

### Pôle d'éducation aux images

Pour rappel, les pôles sont mis en place dans le cadre des conventions de coopération cinématographique et audiovisuelle conclues entre l'État, le CNC et les Régions afin de dynamiser, renforcer et mettre en cohérence les actions d'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel en région.

Les missions des pôles se déclinent en fonction de leurs identités, des contextes territoriaux, des priorités qu'ils définissent et des moyens alloués. Ainsi, les projets conçus ou soutenus par les pôles ont des réalités multiples. C'est cette plasticité et cette diversité qui font la singularité et la richesse du réseau des pôles.

### Objectifs des pôles

- Contribuer à l'ouverture culturelle et à l'émancipation des publics et leurs accompagnants à travers le développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique et citoyen.
- Expérimenter des démarches pédagogiques et créatives.
- Accompagner et mettre en réseau les acteurs de l'éducation aux images.
- Repérer, valoriser et mettre en cohérence les actions sur leur territoire.
- Favoriser l'accès aux œuvres, la rencontre avec les artistes et les pratiques artistiques.

### Création d'un pôle régional d'éducation aux images

Si 2020 aura été marqué par la crise sanitaire sans précédent que nous traversons encore, elle l'aura été également par la création d'un pôle d'éducation aux images à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine : ALCA Nouvelle-Aquitaine, la FRMJC Nouvelle-Aquitaine et Les Yeux Verts, structures portant chacune des missions de pôle régional d'éducation aux images sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, sont désormais associées à travers la mise en œuvre d'un pôle régional d'éducation aux images à l'échelle de la région.

Si chacune de ces structures continue comme auparavant de coordonner en région les dispositifs scolaires et hors temps scolaires qu'elles déployaient jusqu'alors, ce nouveau pôle permettra une meilleure identification de la politique d'EAI menée en région, une meilleure animation du réseau en favorisant notamment la coopération et le lien entre les dispositifs et les acteurs du territoire, en accord avec la politique ambitieuse d'éducation aux images menée en Région, grâce aux soutiens de l'État, de la Région et des Départements associés.

D'un commun accord, ALCA assure le rôle de coordination du pôle, en lien étroit avec la FRMJC Nouvelle-Aquitaine et Les Yeux Verts, afin d'assurer :

- L'animation du comité de pilotage régional.
- L'animation d'une plateforme numérique régionale et un travail de veille.
- La co-organisation de rencontres régionales.
- La facilitation de la convergence des dispositifs scolaires et hors temps scolaire.
- La circulation d'une partie des actions des trois structures sur le territoire régional.

### Animation du groupe Éducation aux images – concertations

2020 fut également le temps des concertations en vue de la Convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2020-2022.

ALCA a animé le groupe 6 dédié à l'éducation aux images et a d'ores et déjà pu, malgré un ralentissement dû au Covid, amorcer un travail autour des préconisations qui en ont émergé.

### Mise en œuvre de comités de pilotage entre coordinations

- ALCA, coordinateur du pôle, participe, lorsqu'ils sont maintenus, aux Copils des dispositifs École et Collège au cinéma organisés sur le territoire de façon à appréhender le panorama de l'EAI en Nouvelle-Aquitaine.
- ALCA, la FRMJC Nouvelle-Aquitaine et Les Yeux Verts se réunissent régulièrement afin de définir une stratégie cohérente d'intervention et de coopération sur le territoire.
- Un Copil avec les partenaires institutionnels aura lieu en 2021.
- Des Copils plus larges, associant représentants des salles, de festivals et d'auteurs, seront proposés.

### Formation et qualification des partenaires relais sur le terrain

L'échange autour des pratiques est essentiel. Il permet de questionner, de qualifier les pratiques et de tisser du lien, entretenir le réseau, faire émerger de nouveaux projets ou de nouvelles collaborations. Ainsi, des modules de formation et de sensibilisation sont définis et mis en œuvre par ALCA.

Précieux temps d'échanges, ces journées permettent de faire le lien entre les opérations coordonnées par ALCA et les acteurs de l'éducation aux images en temps et hors temps scolaire: porteurs de projet, médiateurs et coordinateurs culturels, enseignants, animateurs, éducateurs, directeurs de centres, salariés et bénévoles de cinémas de proximité, personnels de bibliothèque, collectivités, élus, intervenants professionnels...

En 2020, 120 personnes ont participé aux journées professionnelles organisées ou co-organisées par ALCA.

À ces journées de formation s'ajoutent les interventions d'ALCA sur des temps de rencontres et de formations organisées par des partenaires et/ou co-organisées par ALCA.

### Actions de formation du pôle régional d'éducation aux images

	Durée	Intervenant(e)	Nombre de participant(e)s
Cinéma & Citoyenneté : analyse filmique et médiation (antenne Unis-Cité de Bordeaux)	4 jours	Philippe Quaillet	20
Cinéma & Citoyenneté : art oratoire et médiation (antenne Unis-Cité de Bordeaux)	1 jour	Marc Escrignac	20
Cinéma & Citoyenneté : analyse filmique et médiation (antenne Unis-Cité de Bayonne)	3 jours	Simon Blondeau	12
Cinéma & Citoyenneté : analyse filmique et médiation (antenne Unis-Cité de Pau)	3 jours	Simon Blondeau	12
Cinéma & Citoyenneté : analyse filmique et médiation (antenne Unis-Cité de Dax)	3 jours	Simon Blondeau	-6

Actions du Pôle régional d'éducation aux images		
Typologies des actions	Nombre d'actions / projets	Nombre de participants
Cinéma, cent ans de jeunesse	2	15
La Ruche <i>(dispositif d'accompagnement de l'émergence)</i>	1	10
Enseignement supérieur <i>(journées d'étude, masterclass, projections-rencontres)</i>	3	15
Journées professionnelles <i>(à destination des jeunes Unis-Cité)</i>	12	50
Journées professionnelles <i>(à destination des professionnels de l'EAI)</i>	6	70
<b>Totaux</b>	<b>24</b>	<b>160</b>

### Les projets et ateliers bénéficiant du soutien du Pôle d'éducation aux images

- Partenariats et soutien aux projets dans l'enseignement supérieur :
  - Université Bordeaux Montaigne, master 1 et master 2 : « Artiste intervenant : pratiques artistiques et actions sociales ». Pour 15 étudiants, accueil et visite de la MÉCA, présentation des enjeux du bâtiment, rencontre avec les équipes EAI d'ALCA. Présentation des missions et de projets.
  - Université Bordeaux Montaigne, master professionnel Documentaire et Archives.
  - Masterclass Arnaud des Pallières à l'auditorium de la MÉCA (65 participants).
  - Ebabx - École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux : workshop avec le réalisateur et chef opérateur Romain Baudéan et le comédien Grégoire Colin.
- Partenariat avec des opérateurs culturels :
  - La crise sanitaire a provoqué l'annulation de ces partenariats à l'exception de Musicalécran : accueil de 2 bornes de réalité virtuelle dans le hall de la MÉCA du 14 au 22 septembre 2020, en partenariat avec Arte et le festival.
  - Gindou cinéma : accompagnement des dispositifs Le Goût des autres et La Ruche. Le Goût des autres est un concours de scénarios qui s'adresse aux 12-18 ans

de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie et qui fait intervenir des auteurs néo-aquitains pour l'accompagnement.

- La Ruche accompagne dans l'écriture de jeunes auteurs de plus de 18 ans qui n'ont pas fait d'études de cinéma et pour qui l'accès au milieu professionnel est difficile. Depuis le début du dispositif, ALCA est partenaire en prenant en charge financièrement, via les missions Émergence et création, Fonds de soutien et Éducation aux images, la rémunération de l'auteur néo-aquitain qui accompagne les jeunes stagiaires.
- Fipadoc : participation au dispositif de soutien à l'émergence mis en place avec le département Création d'ALCA, Premiers films en Région.
- « Le cinéma, cent ans de jeunesse » : programme international d'éducation au cinéma, créé par La Cinémathèque française et qui permet à des jeunes de 6 à 20 ans de vivre une expérience alliant découverte des films et pratique de réalisation. Avec le cinéma L'Utopie de Sainte-Livrade-sur-Lot pour le dispositif et le collège Paul-Froment (reporté en raison de la Covid).

### Gestion du parc de matériel prêté aux porteurs de projets

ALCA, pôle régional d'éducation aux images, met gratuitement à disposition des professionnels du matériel audiovisuel afin de faciliter les actions mises en place par les différentes structures sur les territoires.

Ces prêts concernent :

- Une malle pédagogique pré-cinéma permettant la découverte et la manipulation de ces appareils anciens qui ont été les premiers à animer les images (thaumatrope, praxinoscope...).
- Du matériel pour les ateliers de pratique (pico-projecteurs, caméras de poche, appareils photo, enceintes, trépieds, lunettes, ordinateurs...).
- Mashup Table : depuis 2018, un partenariat entre ALCA et Cina (mise à disposition de la Mashup) permet aux porteurs de projet « Passeurs d'images » ou aux professionnels ayant suivi la formation dédiée d'avoir accès à la Mashup, outil vidéo intuitif, ludique, collaboratif et pédagogique, permettant de faire un montage vidéo simple sans connaissance préalable.
- Fin 2020, le plan de relance de l'EAI lancé par le CNC a permis à ALCA de faire l'acquisition d'une Mashup Table. Les formations envisagées fin 2020 ont dû être reportées en 2021. La Mashup sera prêtée aux structures, porteurs de projets, médiateurs et intervenants ayant suivi un des 6 cycles de formation (proposées sur l'ensemble du territoire) et de faire émerger des projets innovants sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, en temps ou hors temps scolaire.

### Création d'un site dédié à l'EAI en Nouvelle-Aquitaine

Imagi'na, site de l'éducation aux images en Nouvelle-Aquitaine, a pour ambition de donner à voir et de valoriser les initiatives du territoire.

Il a également pour objectif d'être un lieu ressources en proposant documents officiels, textes de références, boîtes à outils, documents pédagogiques, films d'ateliers, etc.

Élément phare de la plateforme, une carte interactive ayant pour objet de présenter la diversité des actions d'éducation aux images menés en Nouvelle-Aquitaine est accessible sur la page d'accueil du site. L'ambition est de combiner une vision géographique aux chiffres-clés des actions et des dispositifs d'éducation aux images en région (en temps et hors temps scolaire, de la maternelle à l'université).

### Éducation artistique et culturelle au cinéma et à l'audiovisuel – temps scolaire dans l'Académie de Bordeaux

#### Lycéens et apprentis au cinéma en Nouvelle-Aquitaine (Académie de Bordeaux) 2019-2020

On constate une légère baisse des inscrits, dans un contexte national difficile (-6,83% d'élèves inscrits), notamment en raison de la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat.

En étudiant la répartition des inscriptions par type d'établissement, on constate la prépondérance des lycées d'enseignement général ou polyvalents, représentant la moitié des établissements et 9753 élèves inscrits (70,2% du total).

Une place importante est occupée par les lycées professionnels, l'enseignement agricole et par les CFA. Ces établissements sont en effet ceux où l'on retrouve des publics prioritaires pour l'opération et où les difficultés d'organisation sont souvent aiguës. Malgré cela, ils représentent 50% des établissements inscrits et près de 30% des élèves participants.

L'objectif principal de la coordination est de dynamiser la fréquentation, tout en assurant une équité de traitement entre tous les territoires.

Cet objectif est atteint dans une grande mesure si l'on considère que 41,9% des 270 établissements scolaires de l'académie (109 LGT/LPO, 83 LP, 16 lycées agricoles, 5 Erea et 57 CFA) sont inscrits à l'opération.

C'est un très bon taux de participation, il n'est en effet que de 34% à l'échelle plus large de la Nouvelle-Aquitaine (académies de Bordeaux, de Poitiers et de Limoges réunies).

#### Les films et leurs entrées (18 168, soit -43,1%) :

- *Petit Paysan*, 4 116 entrées (77 établissements).
- *Tel père, tel fils*, 3998 entrées (68 établissements).
- *Blow out*, 3 226 entrées (71 établissements).
- *The Big Lebowski*, 3 220 entrées (77 établissements).
- *Samouni Road*, 2 444 entrées (41 établissements).
- *Mamma Roma*, 1 164 entrées (19 établissements).

L'année a été très compliquée et la fréquentation fortement impactée. Dès janvier, le contexte social très mouvementé (forte mobilisation et occupations d'établissements contre la réforme du baccalauréat et celle des retraites) a entraîné l'annulation et le report

Lycéens et apprentis au cinéma : les effectifs 2019-2020				
	Nombre d'établissements inscrits	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves
Dordogne	14	44	45	1 225
Gironde	54	268	311	6 960
Landes	12	66	66	1 916
Lot-et-Garonne	11	39	42	1 003
Pyrénées-Atlantiques	22	101	116	2 773
<b>Totaux</b>	<b>113</b>	<b>518</b>	<b>580</b>	<b>13 877</b>
<i>Totaux 2018-2019</i>	<i>118</i>	<i>557</i>	<i>626</i>	<i>14 540</i>

#### Lycéens et apprentis au cinéma

- 13 877 élèves et apprentis inscrits (- 4,5%).
- 113 établissements scolaires (- 5).
- 580 enseignants (- 46).
- 18 168 entrées dans les salles de cinéma.
- 406 enseignants bénéficiaires du parcours de formation.
- 202 professeurs présents aux prévisionnements.
- 118 enseignants bénéficiaires des stages d'établissement.
- 86 enseignants bénéficiaires des stages académiques.
- 5 ateliers de pratiques pour 144 élèves participants.
- 33 interventions en classes pour 2 113 élèves participants.

de nombreuses séances programmées. En mars, la situation sanitaire a entraîné la fermeture des salles de cinéma et des établissements scolaires, mettant prématurément un terme à l'édition 2019-2020.

Au final, ce sont près de 150 séances qui ont été annulées, pour un total de 13 000 à 14 000 entrées prévues.

#### La formation des enseignants

Un parcours de formation fourni à destination des enseignants est désormais envisagé sur l'année, il est réfléchi et conçu avec le Rectorat. 406 enseignants en ont bénéficié cette année (358 en 2018-2019).

Les chiffres sont donc en hausse malgré l'annulation d'un stage académique de formation, ce qui valide la stratégie et le travail mené en collaboration avec la Daac.

Ce parcours se décline en trois temps :

- Les prévisionnements.  
4 prévisionnements de deux jours ont été organisés en septembre, dont ont bénéficié 202 enseignants (164 en 2018-2019). 22 enseignants à Périgueux (24), 121 à Bègles (33), 18 à Marmande (47) et 41 à Bayonne (64).
- Les stages d'établissement.  
Une journée d'étude sur deux des films au programme, directement en établissement, en présence de tous les enseignants inscrits à l'opération. 8 stages ont été assurés dont ont bénéficié 118 enseignants.
- Les stages académiques.  
. Un stage de deux journées sur le thème du « Rire à l'écran : une histoire de la comédie US », animé par les critiques Jérôme Momcilovic et Louis Blanchot. Cette formation a eu lieu en novembre 2019 durant le Festival du film de Sarlat (24). 26 enseignants en ont bénéficié.

.Un stage de deux journées sur le thème de l'«Autodéfense audiovisuelle», animé par les critiques et universitaires Raphaël Nieuwjaer et Stratis Vouyoucas. Cette formation a eu lieu en février 2020 à l'auditorium de la MÉCA, à Bordeaux (33). 60 enseignants en ont bénéficié.

.Un troisième stage de deux jours était prévu autour du cinéma de Pasolini, animé par Alain Bergala. Il devait avoir lieu début avril 2020 au cinéma L'Atalante de Bayonne (64) mais a été annulé en raison du confinement sanitaire.

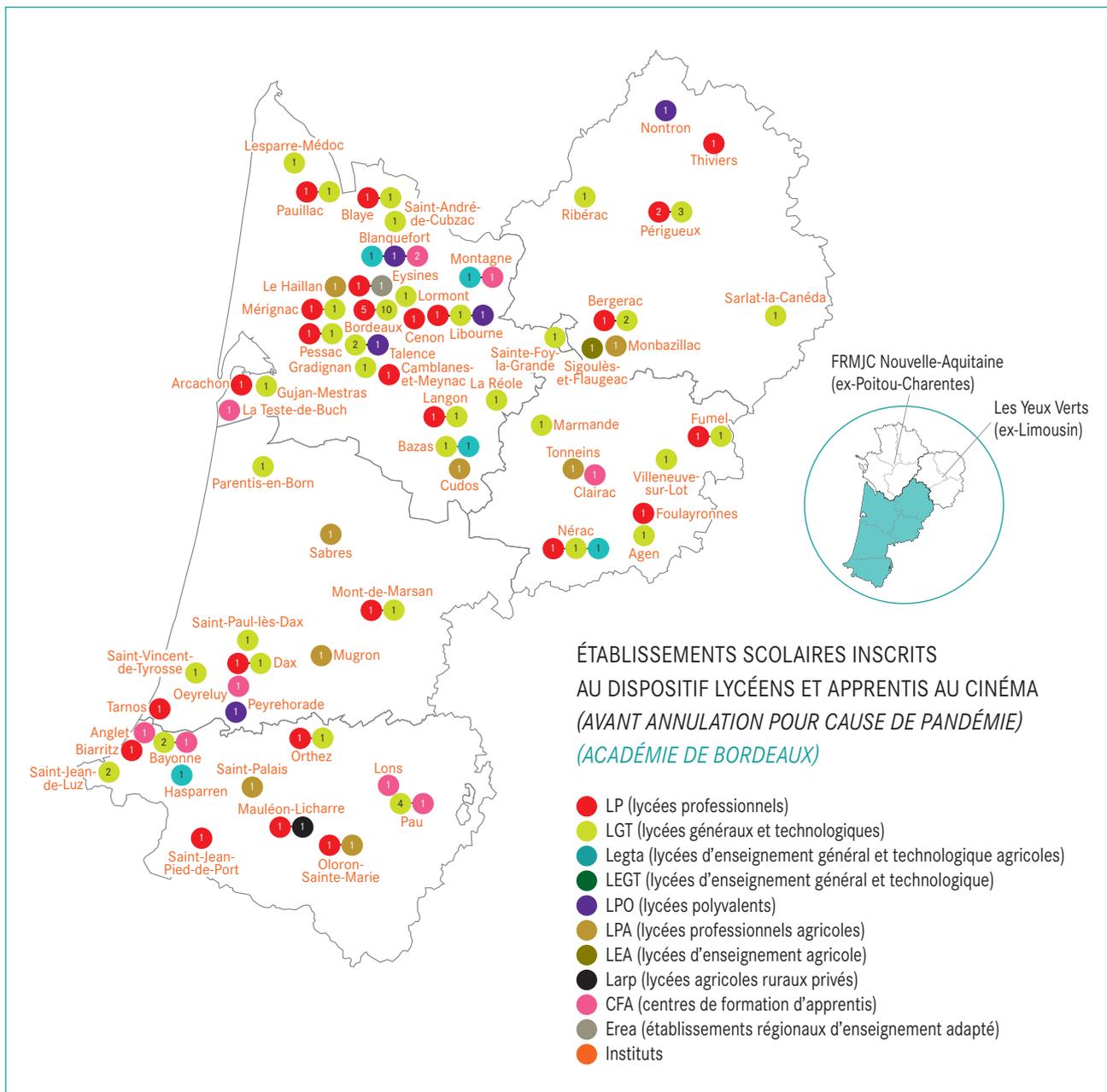
### L'accompagnement culturel

Plusieurs propositions d'accompagnement culturel viennent étoffer le dispositif.

- Les interventions en classe: 33 organisées, pour 2 113 élèves participants (contre 69, pour 3472 élèves en 2018-2019).

Compléments indispensables du travail des enseignants, les interventions en classe ou en salle de cinéma permettent la rencontre des élèves avec des professionnels de l'image et du cinéma.

Elles ont une durée d'1h30 ou de 2h pour un maximum de 2 classes.



Elles consistent soit en une analyse des films vus en salle avec un professionnel ou le réalisateur lui-même, soit en une rencontre ayant pour thème les métiers du cinéma.

Stefano Savona a notamment beaucoup accompagné son film *Samouni Road* lors de cette édition.

Le coût est intégralement pris en charge par ALCA (environ 190 € en moyenne par intervention).

- Les ateliers de pratique : 5 organisés, pour 144 élèves participants (contre 12, pour 267 élèves en 2018-2019). Afin d'associer dans la mesure du possible un volet pratique à l'opération, dans le but de l'enrichir et d'en prolonger l'expérience pour les élèves, des micro-ateliers d'une demi-journée autour de la question du son au cinéma, du pocket film, du documentaire sonore et de YouTube ont été proposés.

5 seulement ont pu être réalisés sur les 20 qui étaient programmés.

Le coût est intégralement pris en charge par ALCA (environ 275 € en moyenne par atelier).

#### *Les salles partenaires*

Sur 125 établissements cinématographiques en ex-Aquitaine, 53 sont associés à Lycéens et apprentis au cinéma (42,4%). Parmi les 53 salles partenaires, 48 sont classées Art et Essai, 31 ont le label Jeune public.

#### *Nouveau Festival – domaine vidéo*

ALCA est mandatée par le Conseil régional pour assurer la coordination et l'accompagnement professionnel des projets vidéo présentés par les lycéens et les apprentis. La restitution de ce travail se déroule chaque année au moment du festival. L'édition 2020 qui devait se dérouler au Rocher Palmer de Cenon (33) a été annulée.

#### *La participation*

- Projets présentés aux auditions : 32.
- Projets sélectionnés : 27.
- Établissements scolaires concernés : 22.
- Élèves et apprentis impliqués : 387.

Le déséquilibre géographique s'est atténué cette année avec 10 projets sur 27 provenant des académies de Limoges et de Poitiers (6 sur 30 en 2019).

#### *Les accompagnements professionnels*

- Projets nécessitant un accompagnement professionnel financé par ALCA : 4.

- Enveloppe consacrée au soutien des projets : 5 000 €.
- 4 établissements et 201 élèves ont participé à ces accompagnements.

#### *Les «ateliers» : rassemblements des projets en cours d'année*

Deux journées de rassemblement devaient être proposées aux élèves participants cette année avec la possibilité pour eux de rencontrer des professionnels pour discuter de l'avancement de leur projet et de bénéficier d'un atelier de pratique autour de différentes techniques du cinéma. Ces rassemblements étaient prévus en mars à la MÉCA (Bordeaux) et pendant le Festival du moyen métrage (Brive-la-Gaillarde). Ils ont dû être annulés en raison du confinement sanitaire.

### **Éducation artistique et culturelle au cinéma et à l'audiovisuel – hors temps scolaire sur le territoire ex-aquitain**

#### *Accompagner les porteurs de projet « Passeurs d'images » et « Des cinés, la vie ! » de l'élaboration du projet à sa réalisation*

En 2020, 25 porteurs de projet ont été accompagnés par la coordination ALCA et le dispositif « Passeurs d'images », de l'élaboration à la réalisation du projet (lorsque les porteurs de projet le nécessitaient).

La coordination accompagne les porteurs de projet dans l'ingénierie et participe à la communication et à la valorisation des films d'atelier. Elle se déplace sur le terrain lors des ateliers et des temps de restitution. Grâce aux espaces de la MÉCA, ALCA propose aux structures de se saisir de l'auditorium pour proposer des projections et des restitutions. Elle accompagne aussi les tournages de films d'ateliers dans le bâtiment. Ces rencontres au sein de la Maison de l'économie créative et de la culture sont l'occasion de présenter les différentes agences régionales et de proposer des visites du Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA.

La coordination a accompagné trois journées de tournage à la MÉCA dans le cadre des projets de l'association La Baignoire et de l'association La Boulangerie, s'est rendue à trois restitutions cette année en salles de cinéma et a organisé deux restitutions de projets au sein de l'auditorium. Deux visites de la MÉCA ont été organisées ainsi qu'une visite du Frac Nouvelle-Aquitaine. Les autres actions ont été annulées (visites d'ateliers, projections au sein de l'auditorium...).

Actions de formation organisées dans le cadre de « Passeurs d'images »			
	Durée	Intervenant(e)	Nombre de participant(e)s
Filmer le travail (à la MÉCA – Bordeaux) <i>(partenariat avec le festival Filmer le travail)</i>	2 jours (janvier)	Isabelle Taveneau	20
À la rencontre des publics et d'un quartier (à la MÉCA – Bordeaux) <i>(partenariat avec le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA)</i>	2 jours (février)	Benoît Labourdette	16
Accompagner les regards autour du corpus de courts métrages de l'opération « Des cinés, la vie ! » (à la MÉCA – Bordeaux)	2 jours (octobre)	Emmanuel Laborie	14 (jauge limitée)
Table Mashup, outil de montage ludique et éducatif (prévu à la MÉCA – Bordeaux) <i>(annulé pour cause de Covid-19 – reporté au 24 et 25 février 2021)</i>	2 jours (prévu en novembre)	Romuald Beugnon	12 inscrits

### Labélisation de projet « Passeurs d'images »

Lorsque des porteurs de projets ne sollicitent pas de financement via l'appel à projets mais mènent des projets qualitatifs d'éducation aux images sur le territoire, ils peuvent bénéficier de la labélisation « Passeurs d'images » et sont aussi accompagnés. ALCA a accompagné la Cali – Communauté d'agglomération du Libournais – dans ses journées de sensibilisation à l'éducation aux images les 21 et 22 octobre. Ainsi, les jeunes du territoire ont bénéficié d'une journée d'ateliers à travers un plateau de tournage interactif, installé par l'Union sportive des Chartrons et animé par 9 professionnels du cinéma. Plus de 80 jeunes ont participé à ces journées.

La coordination « Passeurs d'images » a pris part au jury du Festival des 6 Trouilles qui récompense les meilleurs films de genre réalisés par des jeunes lors d'ateliers de pratique artistique. Cette année, le jury était présidé par Nathalie Loubeyre, réalisatrice du territoire et le festival était 100% en ligne.

### Être relais auprès de l'association nationale Passeurs d'images

La coordination ALCA participe régulièrement aux rencontres proposées par l'association nationale Passeurs d'images qui sont des temps de réflexions, d'échanges de pratiques et de propositions de projets

novateurs. Cette année, l'association nationale a choisi de réécrire le protocole « Passeurs d'images » qui date de 2006 et dont les enjeux ne sont pas toujours au plus proches des réalités actuelles.

Par ailleurs, la situation sanitaire a repoussé les cycles de concertation qui devaient avoir lieu en 2020 pour la Nouvelle-Aquitaine. Les nouvelles dates n'ont pas encore été communiquées.

### Les journées professionnelles

L'échange autour des pratiques est essentiel. Il permet de questionner et (re)qualifier les pratiques, de tisser du lien, entretenir le réseau, faire émerger de nouveaux projets ou de nouvelles collaborations. Ainsi, des modules de formation et de sensibilisation sont définis et mis en œuvre par la coordination régionale. Précieux temps d'échanges, ces journées permettent de faire le lien entre les opérations coordonnées par ALCA et les acteurs de l'éducation à l'image hors temps scolaire : porteurs de projets, médiateurs et coordinateurs culturels, animateurs, éducateurs, directeurs de centres, salariés et bénévoles de cinémas de proximité, personnels de bibliothèques, enseignants, collectivités, élus, artistes et auteurs intervenants...

---

## Diffusion

---

Les actions de diffusion portées par l'agence ont été fortement impactées en 2020, la plupart des festivals avec lesquels elle collabore ayant été annulés. Ainsi, Le Mois du film documentaire n'a pas pu avoir lieu en novembre.

En revanche, de nombreux échanges ont permis de dessiner un positionnement futur pour ALCA dans sa mission d'accompagnement des œuvres soutenues :

- Offrir une vision plus claire et éditorialisée sur le catalogue des films soutenus.
- Faire du lien avec ces œuvres un atout pour développer les publics pour les salles de cinéma.

Une charte de coopération avec l'association des salles de cinéma de Nouvelle-Aquitaine a été négociée en fin d'année pour mieux définir les modalités de coopération avec ALCA, notamment autour de la diffusion des films soutenus par le Conseil régional et du Mois du film documentaire. Sa mise en œuvre aura lieu en 2021 après la réouverture des salles de cinéma. En 2021, une nouvelle stratégie de diffusion sera mise en place avec un nouveau chargé de mission et la constitution d'un catalogue des films soutenus depuis la fusion.



**COMMUNICATION**

Les objectifs de communication d'ALCA sont restés les mêmes pour l'année 2020 :

- Accroître, ancrer notre visibilité auprès des cibles.
- Développer la notoriété de l'agence en valorisant ses missions et ses actions.

Mais, l'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent impactant de plein fouet les chaînes du livre et du cinéma. Très rapidement, l'agence a accompagné au plus près les professionnels du livre et du cinéma et a su adapter sa communication en conséquence et mettre ses outils de communication au service des professionnels pour :

- Informer sur les mesures exceptionnelles mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.
- Accompagner les professionnels en mettant tous nos outils de communication à leur disposition.
- Mettre en œuvre des actions de communication au service des filières Livre et Cinéma.

## La stratégie de communication

La stratégie de communication de l'agence pour l'année 2020 s'est articulée autour de deux grandes thématiques.

- 2020, année de la BD: un programme ambitieux élaboré par l'agence qui s'est déployé malgré tout tout au long de l'année à travers des publications, des formations ou encore des journées professionnelles ou masterclass. Malheureusement, certaines opérations n'ont pas pu avoir lieu (formations, masterclass) ou ont été décalées.

Le service communication, en lien direct avec le département Livre, a édité trois publications prévues dans le cadre de cette année BD :

- *Éclairages* #13 : « L'univers de la bande dessinée ».
- *Bibliothèque de bandes dessinées en Nouvelle-Aquitaine: chroniques de libraires*: outil de promotion des éditeurs de bande dessinée de la région par le biais de chroniques rédigées par les librairies indépendantes néo-aquitaines.
- *Guide de la bande dessinée en Nouvelle-Aquitaine: autrices/auteurs – maisons d'édition – librairies – manifestations*: outil de promotion autour de la bande

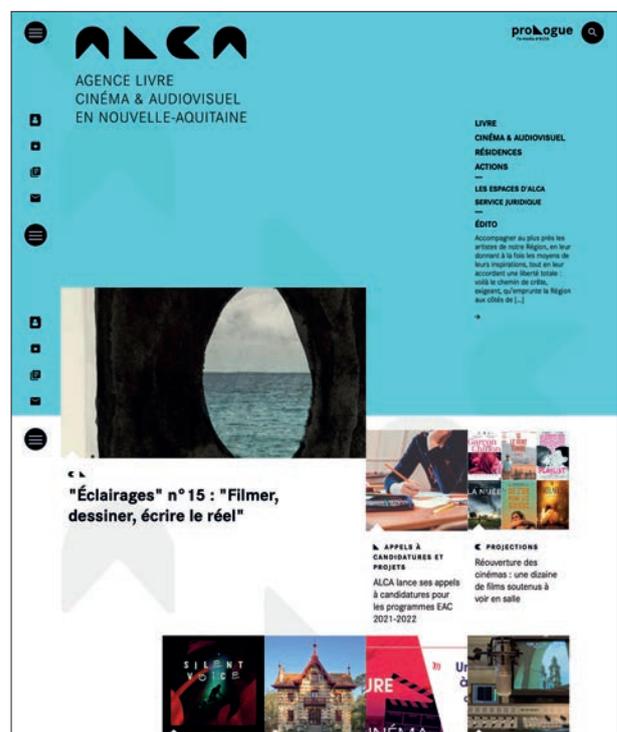
dessinée présentant les autrices et les auteurs de bande dessinée, les maisons d'édition, les librairies, les festivals et les associations qui se consacrent à la bande dessinée dans la région.

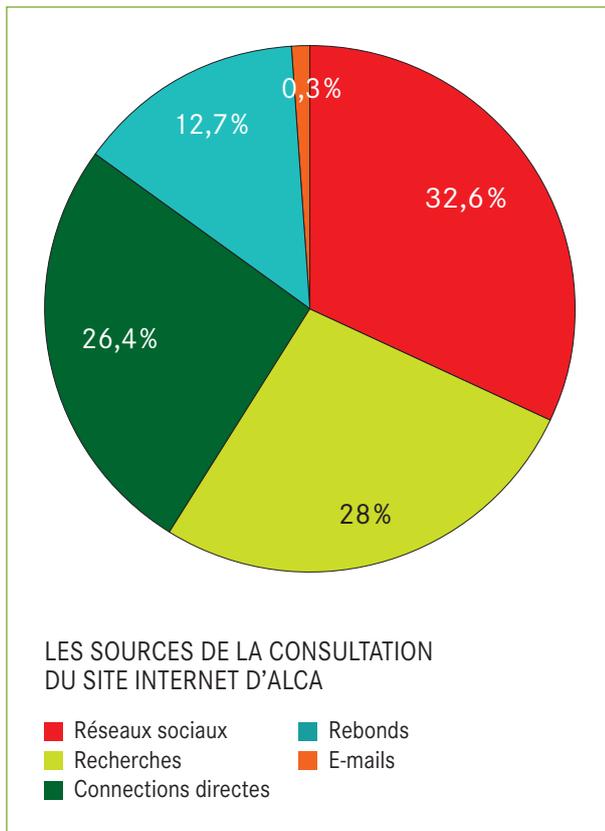
- Les concertations Cinéma pour le renouvellement de la convention État/Région, pour le Livre dans le cadre du Contrat de filière Livre en Nouvelle-Aquitaine. Malgré le premier confinement, les concertations ont pu se tenir. La fin de l'année est consacrée à la rédaction des bilans sur les périodes de référence des précédents fonds de soutien et contrat de filière livre, les nouvelles conventions et la présentation des différents dispositifs.

En 2020, le département a poursuivi le déploiement de ses différents outils de communication.

## Le site Internet d'ALCA

En ligne depuis juin 2019, le site web d'ALCA ([alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)) est le portail numérique de référence pour tous les acteurs des filières Livre et Cinéma du territoire néo-aquitain. Le site véhicule des messages ciblés tout en proposant des ressources exhaustives. Épuré par son graphisme et par une





#### Fréquentation du site Internet d'ALCA en 2020

- Plus de 125 000 visites.
- Plus de 73 000 visiteurs.

éditorialisation poussée de ses contenus, en synergie avec la revue en ligne *Prologue*, il permet une forte production éditoriale et une compréhension évidente des missions de l'agence.

#### Objectifs:

- Répondre et s'adapter aux besoins de ses cibles professionnelles. La navigation à travers le site web d'ALCA diffère selon l'acteur et donc les besoins de l'utilisateur. En parcourant le site, un libraire ne vivra pas la même expérience qu'un producteur de cinéma.
- Favoriser l'accès et la valorisation des ressources. Les ressources à destination des professionnels sont des éléments primordiaux. Leur mise en valeur se conjugue avec celle des actualités de l'agence mises en avant depuis la page d'accueil.
- S'imposer comme un média de référence sur

l'actualité des filières en région. Le site propose des contenus courts sur les missions et les dispositifs de l'agence et l'actualité du cinéma et du livre en région.

En 2020, le site Internet d'ALCA a été enrichi de plusieurs rubriques manquantes :

- « Études & publications ».
- « Bibliothèque numérique du patrimoine écrit néo-aquitain ».
- « Ressources externes ».

On constate que les consultations du site Internet sont issues en grande partie des réseaux sociaux.

#### Une nouvelle revue en ligne: *Prologue*

La revue ([prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)) est en ligne depuis janvier 2020 et en articulation avec le site Internet.

La création d'ALCA invitant à repenser les outils de communication existants, la refonte des sites web en un nouveau est l'occasion de reconsidérer également la revue numérique de l'agence afin de produire une offre éditoriale valorisant le mieux possible les professionnels néo-aquitains de nos filières en expliquant notamment le rôle et les dispositifs de l'agence.



*Prologue* a donc pour objet de proposer des contenus éditoriaux sur le rôle et les dispositifs de l'agence au travers de l'actualité des professionnels du livre, du cinéma et de l'audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine.

#### Objectifs:

- Expliquer le rôle et les dispositifs de l'agence, l'accompagnement qu'elle propose aux professionnels et à ceux en devenir.

### Prologue en chiffres

120 contenus annuels, répartis en 3 rubriques, avec 10 séries proposant notamment de la vidéo et du podcast.

- Valoriser l'actualité des professionnels du livre, du cinéma et de l'audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine en promouvant leurs actions et l'accompagnement d'ALCA.
- Traiter l'actualité de manière équilibrée entre les filières et sur l'ensemble du territoire néo-aquitain.
- Fédérer les équipes de l'agence et multiplier les ponts entre les filières.

### Les contenus répartis dans trois rubriques :

- L'actualité : tous les sujets relatifs à l'actualité culturelle et économique des filières, en région et au-delà.
- Les professionnels : mise en avant des professionnels néo-aquitains de nos filières soutenues par nos dispositifs.
- Les œuvres : valorisation (sous forme de chroniques et interviews) des œuvres d'auteurs/réalisateurs et d'éditeurs/producteurs de nos filières soutenues par la Région.

### Le catalogue des productions régionales : les « Vient de paraître »

« Vient de paraître » est un catalogue régulièrement actualisé des publications régionales venant de paraître et disponibles à la consultation à la MÉCA et sur les autres sites géographiques d'ALCA. Ces œuvres ainsi référencées sont valorisées par une communication multicanale : lettres d'information éditorialisées, réseaux sociaux, chroniques sur *Prologue*, reprise sur les supports numériques de la Région Nouvelle-Aquitaine.

### Objectifs :

- Accroître la visibilité des œuvres et des structures éditoriales par la création systématique d'une page sur le site d'ALCA renvoyant sur la page de l'éditeur et par les publications sur d'autres supports numériques, notamment de la Région (#VendrediLecture) ainsi que la presse.

### Chiffres-clés des « Vient de paraître »

- 380 titres référencés sur le site Internet.
- 92 éditeurs différents ont au moins un titre de leur catalogue sur le site Internet.
- 7 lettres électroniques avec une thématique et une sélection d'au moins 6 titres et 2 chroniques.
- 1 000 vues par publication des titres sur les différents réseaux sociaux d'ALCA.
- 2 500 vues sur les réseaux sociaux d'ALCA lors de la publication d'une chronique d'un livre.

- Faciliter l'achat auprès des librairies indépendantes en région par une redirection sur le site de Lina (Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine).
- Constituer un catalogue inédit et des déclinaisons éditorialisées utiles aux librairies, bibliothèques et lecteurs.

### Les lettres d'information d'ALCA

ALCA dispose d'une lettre d'information unifiée, présentant chaque quinzaine l'essentiel de l'actualité des professionnels néo-aquitains du livre, du cinéma et de l'audiovisuel, ainsi que les actions portées par l'agence.

ALCA envoie également chaque mois une lettre spéciale « Vient de paraître » présentant une sélection de titres régionaux entrant dans une thématique en lien avec l'actualité des filières (bande dessinée, poésie, jeunesse...).

### Chiffres-clés des lettres d'information en 2020

- Près de 12 000 abonnés.
- Plus de 1 000 abonnés supplémentaires.
- 35 envois à 418 395 destinataires (total cumulé).
- 110 114 ouvertures (26,77 %).
- 23 320 clics (5,67 %)
- Taux de désinscription : 0,13 %.
- 867 nouveaux abonnés pour la lettre « Vient de paraître ».

### Chiffres-clés des réseaux sociaux

- Facebook :
  - Plus de 9 500 abonnés, soit 20 % d'abonnés supplémentaires par rapport à 2019.
  - Plus de 50 000 vues mensuelles en moyenne (portée similaire à celle de l'année précédente), avec des pics à 10 000 vues quotidiennes dues aux communications engagées lors des premiers jours des confinements.
- Twitter :
  - Plus de 3 300 abonnés au 1<sup>er</sup> semestre 2021, soit 10 % d'abonnés supplémentaires par rapport à 2019.
  - Plus de 800 000 vues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (portée similaire à celle de l'année précédente – un million de vues envisagées sur l'année 2021) malgré l'annulation de nombreux événements.
- Instagram (réseau naissant : 2<sup>e</sup> trimestre 2019) :
  - Près de 2 000 abonnés.
  - 150 publications en 2020.
- LinkedIn (réseau naissant : 2<sup>e</sup> trimestre 2019) :
  - Près de 500 abonnés (entre 10 et 35 nouveaux abonnés par mois).
  - Plus de 2 000 vues mensuelles fin 2020 contre 250 au début de l'année.

### Des réseaux sociaux développés

La présence d'ALCA sur les réseaux sociaux est essentielle.

Comme nous l'avons vu précédemment, la fréquentation du site Internet émane en grande partie des réseaux sociaux. En 2020, nous avons créé des comptes sur deux nouvelles plateformes :

- Instagram. Avec 500 millions d'utilisateurs quotidiens dans le monde, 15 millions en France, Instagram est le réseau social qui connaît la plus forte croissance depuis trois ans avec Snapchat. Instagram repose sur la diffusion de visuels entre utilisateurs. En utilisant Instagram, ALCA peut « humaniser » davantage sa communication en valorisant la vie de l'agence et en partageant en temps réel des événements auxquels elle participe.

- LinkedIn. Afin de toucher près de 15 millions d'utilisateurs français et plusieurs centaines de millions dans le monde, les organisations ont intérêt à recourir à des pages dites « business » dont les contenus sont diffusés auprès d'autres organisations et de professionnels. LinkedIn permet à ALCA de démontrer son expertise sur ses missions, mais aussi de recruter de nouveaux collaborateurs et d'identifier ses salariés.

### 4 tweets emblématiques d'ALCA en 2020 :

1. Le 1<sup>er</sup> février : le succès des ouvrages néo-aquitains au palmarès du FIBD 2020.
2. Le 22 février : présentation de *Mignonnes* à La Berlinale, qui recevra un prix, avant la polémique.
3. Le 11 mai : après un confinement inédit, ALCA soutient les librairies indépendantes en invitant les lecteurs à s'y rendre.
4. Le 27 octobre : Just Philippot et Thierry Lounas présentent à L'Utopia, à Bordeaux, *La Nuée*, accompagnés par ALCA (présente auprès des professionnels entre les deux confinements).

### Éclairages, une revue papier biannuelle

Depuis deux numéros, la revue *Éclairages* propose de nouvelles rubriques destinées à mieux répondre aux besoins d'accompagnement des professionnels. Elles ont pour vocation de donner plus de visibilité à leurs actualités et aux actions de l'agence au service de ces derniers.

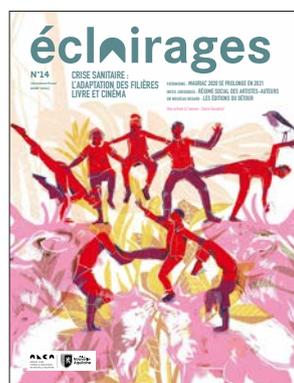
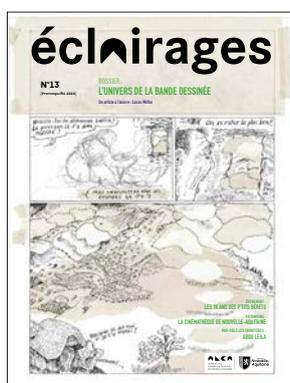
Cette double approche répond au souhait des professionnels interrogés qui attendent plus d'informations directement liées à l'actualité de leur secteur d'activité et à celle de l'agence, mais qui apprécient également l'approche thématique qui caractérisait la revue jusqu'à

### Éclairages en chiffres

- Deux numéros annuels.
- 7 500 exemplaires imprimés en 2020 (n° 13 : 4 000 exemplaires ; n° 14 : 3 500 exemplaires).
- 2 500 destinataires.
- 34 rédacteurs différents pour les deux numéros.
- Près de 56 articles + les brèves pour les deux numéros.

présent car cela leur permet de faire des découvertes, de s'ouvrir à d'autres disciplines et d'envisager ainsi des partenariats transversaux, de réfléchir à de possibles échanges interprofessionnels.

Le numéro du printemps a eu pour thématique la BD, le numéro de cet automne est consacré à la crise sanitaire et aux conséquences pour les filières du livre et du cinéma et aux adaptations nécessaires.



## Les éditions imprimées

Le service Communication a poursuivi ses interventions en support des autres départements à travers la réalisation de documents imprimés : affiches, dépliants, brochures, flyers, encarts presse et autres formats spécifiques.

Ses interventions consistent à prendre en charge la réalisation globale des projets dans leurs parties techniques.

Les choix des formats, des supports et des techniques de reproduction des documents sont de la responsabilité du département Communication, qui les détermine – en concertation et dans le respect de la charte graphique de l'agence – en fonction des objectifs de communication, du public visé, des lieux de diffusion ou encore de la durée d'utilisation.

Le département Communication prend essentiellement en charge : la conception graphique, le maquetage, des créations spécifiques (commande d'illustrations ou création en interne de visuels), le suivi d'impression...

## La base de données Odo

Dans le cadre de la refonte complète et de l'harmonisation de l'intégralité de ses outils, ALCA a opté pour une solution CRM via l'application Odo. La partie base de données et le module Cinéma sont finalisés.

Des formations internes sont en cours afin que chaque salarié d'ALCA puisse agir sur la base et gérer les fichiers qui lui sont directement dédiés.

Le module Cinéma est également opérationnel. Outil global de gestion et de suivi des projets cinématographiques ou audiovisuels, il va permettre de suivre la vie d'un projet, de la phase d'écriture à la diffusion en passant par l'éducation aux images, les sélections en festival, la production ou le tournage.

C'est à partir de la base Odo que nous allons alimenter les annuaires en ligne du site Internet de l'agence.

Développement prévu en 2021.

### La base de données Odo en chiffres

Près de 18 000 contacts :

- 13 000 contacts individuels.
- Près de 5 000 sociétés référencées.



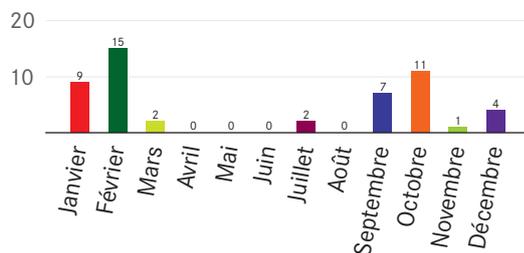
**ESPACES D'ALCA À LA MÉCA**

Avec son emménagement à la MÉCA en 2019, ALCA bénéficie d'équipements nouveaux pour renforcer son action auprès de tous les professionnels régionaux :

- Un auditorium de 80 places et un foyer.
- Un centre de documentation et de ressources.
- Des bureaux de production.
- Des salles de réunion.

Ces dispositifs exceptionnels donnent à l'agence toute légitimité à expliquer son rôle et représente pour les professionnels du livre et du cinéma une opportunité de développer des écritures, des langages, des contenus, des projets plus forts, plus créatifs, plus singuliers.

NOMBRES D'ÉVÉNEMENTS DANS LES ESPACES DE LA MÉCA



Espaces de diffusion, de création ou de rencontres situés au sein de la MÉCA, à Bordeaux, les surfaces d'ALCA sont à la disposition prioritairement des professionnels néo-aquitains du livre, du cinéma et de l'audiovisuel.

## L'auditorium

Espace de diffusion et de rencontres situé au sein de la MÉCA, à Bordeaux, l'auditorium d'ALCA est à la disposition des professionnels néo-aquitains du livre, du cinéma et de l'audiovisuel. Il est mis à disposition en priorité auprès des professionnels pour des projections, des rencontres, des formations, des performances, des conférences, des visionnages de premiers montages, des présentations de fonds spécifiques à un public professionnel ciblé, etc.

### Rôle de l'auditorium

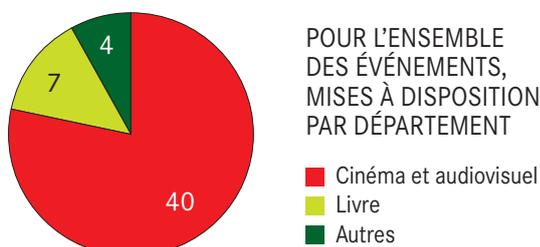
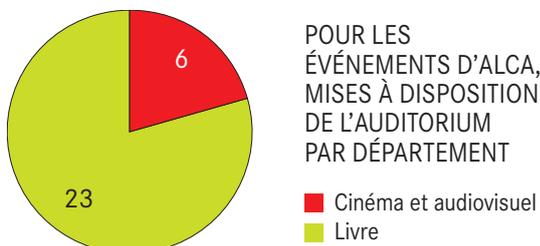
- Servir de relais à des acteurs professionnels du livre, du cinéma et de l'audiovisuel, champs de compétences d'ALCA.
- Contribuer à consolider le positionnement de la MÉCA comme un lieu d'accueil des professionnels.
- Renforcer ALCA sur l'enjeu de la diffusion.

NOMBRES DE PARTICIPANTS DANS LES ESPACES DE LA MÉCA



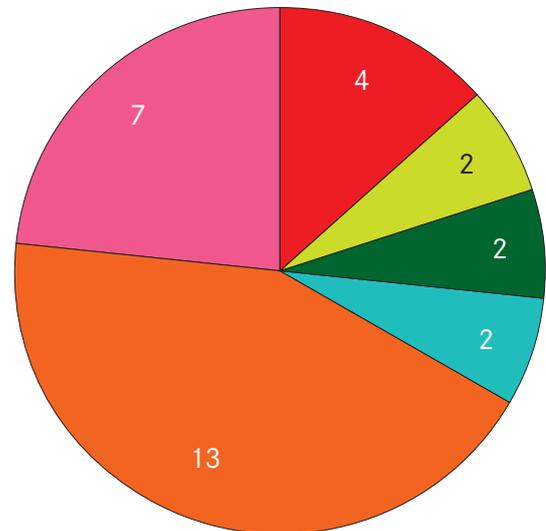
## Chiffres-clés des espaces d'ALCA à la MÉCA

- 1 047 personnes accueillies.
- 51 événements organisés à l'auditorium :
  - 29 événements ALCA avec 723 participants.
  - 22 mises à disposition avec 324 participants.
  - 7 événements concernant le livre, 40 le cinéma et 4 autres.



La programmation 2020 de l'auditorium a été largement impactée par la crise sanitaire. Le début d'année s'annonçait prometteur avec un mois de février dense (15 événements pour 525 participants).

ALCA a eu une première annulation événementielle le 12 mars 2020, s'ensuit le premier confinement national et la fermeture de la MÉCA à partir du 17 mars.



## RÉPARTITION PAR PÔLE DES ÉVÉNEMENTS D'ALCA DANS L'AUDITORIUM

- Vie littéraire
- Économie du livre
- Création cinéma
- Commission régionale du film
- Éducation aux images
- Projections internes

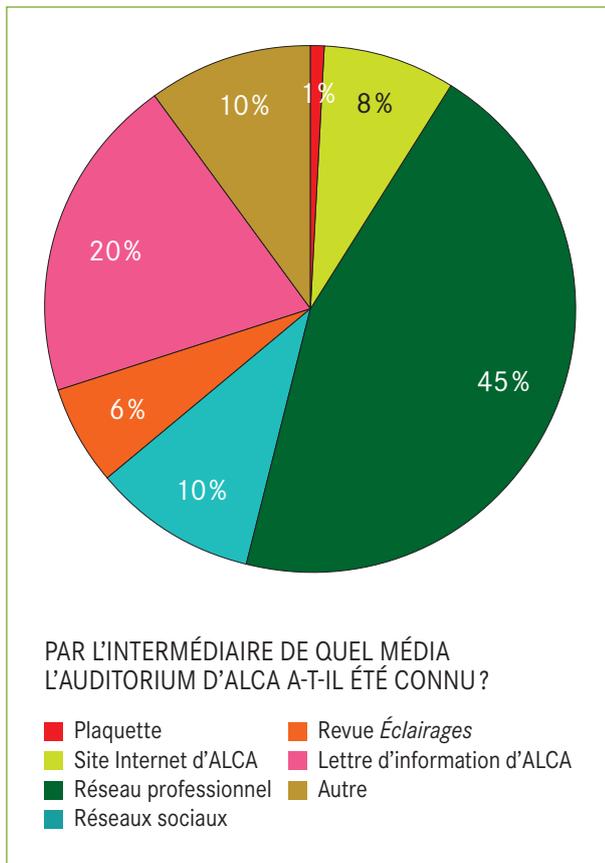
La Création Cinéma et la Commission régionale du film se partagent un événement commun : les pitchs des associations régionales cinématographiques et audiovisuelles dans le cadre du Fifib 2020. Ce dernier a été réparti chez chacun des pôles, ce qui explique le total du graphique à 30 événements et non 29.

La MÉCA n'a rouvert ses portes qu'à la mi-mai pour les salariés dans un premier temps, puis début juillet pour le public professionnel. La faible activité événementielle durant l'été a permis de préparer une programmation riche pour la rentrée de septembre. Cependant, le passage de la Gironde en zone d'alerte maximale avec une forte circulation de la Covid-19 à la fin de l'été et le second confinement en novembre n'ont pas rendu possible la mise en œuvre de celle-ci.

Au total, 57 rencontres professionnelles ont été annulées ou reportées tout au long de l'année et nous devons encore faire face à des reports ou des annulations pour 2021.

## Étude sur les usages de l'auditorium

Après plus d'un an d'exploitation de l'auditorium d'ALCA à la MÉCA, ALCA Nouvelle-Aquitaine a souhaité interroger les professionnels régionaux sur leurs



usages ou non usages de ce nouvel outil.

Afin d'enrichir la programmation de son auditorium, ALCA a donc invité, durant le mois d'octobre 2020, les professionnels du livre, du cinéma et de l'audiovisuel néo-aquitains à répondre à une étude.

Un questionnaire a été élaboré puis envoyé le 28 septembre 2020 à une base de données de plus de 10 000 courriers électroniques. Cette étude a également été publiée sur le site d'ALCA et diffusée via la lettre d'information du jeudi 8 octobre 2020 et relayée sur les réseaux sociaux. Une relance a été expédiée à la base de données le mardi 20 octobre 2020 pour une clôture de l'étude le 26 octobre.

Au total, l'étude a recueilli 470 réponses offrant un panel suffisamment large pour en tirer des conclusions et des préconisations.

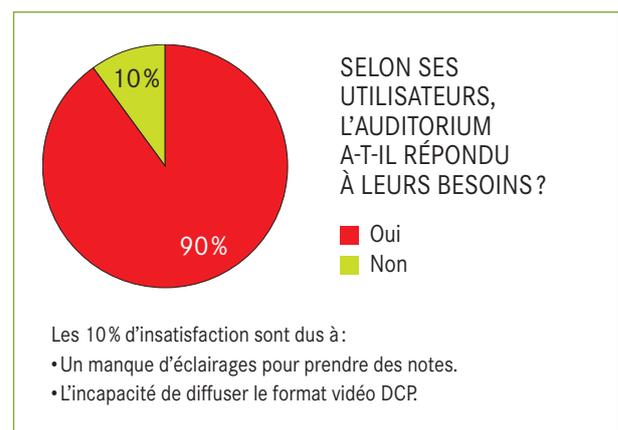
L'identification de l'auditorium d'ALCA par un tiers du panel se fait majoritairement par le biais des réseaux professionnels (45%). Parmi les médias de communication de l'agence, la lettre d'information joue un rôle majeur dans la communication de l'auditorium (20%).

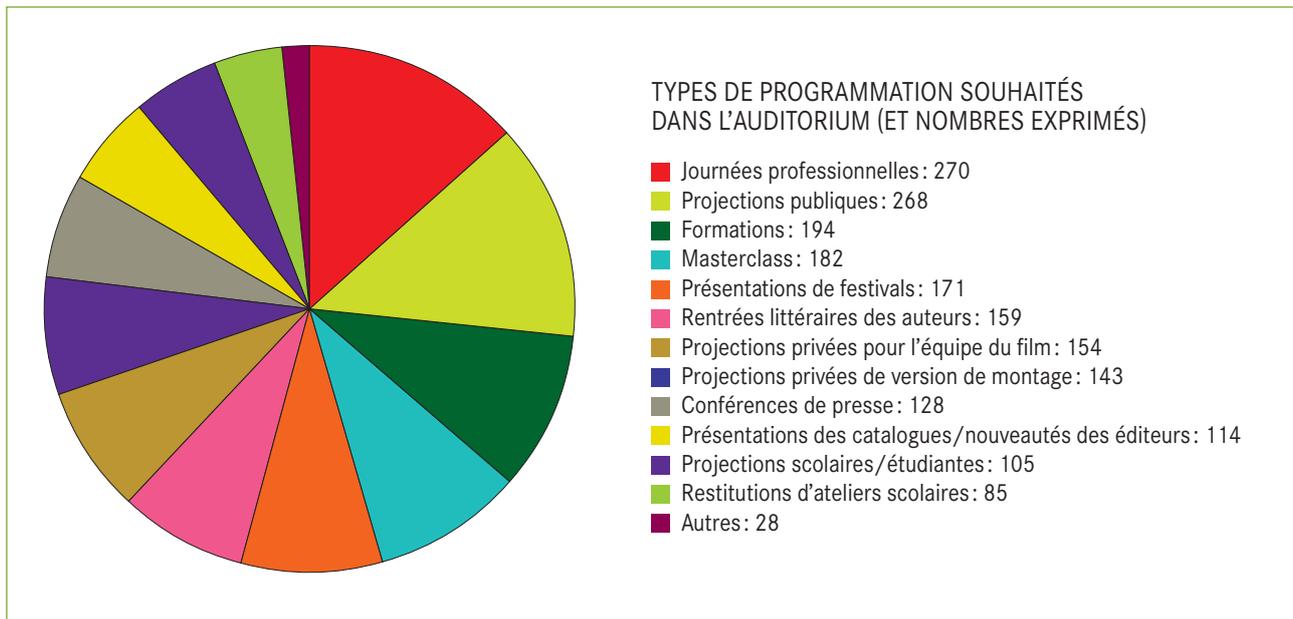
La revue *Éclairages* dévoile un fort potentiel à exploiter davantage (6%) car, pour le moment, seule une brève a relaté un événement à l'auditorium. Le site Internet dans sa configuration n'est pas l'outil le plus efficace (18%). Cela peut s'expliquer par le fait qu'il n'existait pas alors d'onglet dédié à l'auditorium dans le menu du site, rendant sa page trop complexe à atteindre, voire invisible.

Les réseaux sociaux n'ont pas été encore exploités (10%) et ce, du fait d'un report d'une campagne de communication sur les réseaux autour des différents usages de l'auditorium établie lors du premier confinement en avril dernier. Toutefois, la réouverture de l'auditorium pendant l'été en faible activité, le passage de la Gironde en zone d'alerte maximale avec une forte circulation de la Covid-19 en septembre et le second confinement en novembre n'ont pas rendu possible la diffusion de cette campagne. Les usages déterminés ne concordant pas avec les mesures gouvernementales préconisées, la campagne a été repoussée ultérieurement lorsque l'auditorium pourra rouvrir ses portes et de nouveau être mis à disposition des professionnels.

La pandémie 2020 n'a également pas rendu possible la diffusion de la plaquette de l'auditorium lors de manifestations littéraires et/ou cinématographiques (1%). Celle-ci doit être mise à jour et sa diffusion repensée (par exemple : à glisser dans les revues *Éclairages* avant envoi).

Certains ont indiqué d'autres moyens de communication, notamment les visites de la MÉCA lors de son inauguration qui ont offert une visibilité à un dixième du panel.





Répondant à une question à choix multiples, les professionnels ont pu indiquer leurs diverses envies et les développer par la suite. On constate que la programmation envisagée de l'auditorium répond essentiellement aux attentes des professionnels.

Le développement d'un programme de projections publiques, très attendu par les professionnels, pourra s'établir en collaboration avec le(a) futur(e) chargé(e) de diffusion.

Le détail des usages souhaités traduisent plusieurs attentes :

- La volonté de faire de l'auditorium un espace de rencontres, de mises en relation/réseaux est prégnant (pitches d'auteurs auprès de producteurs, présentation d'auteurs auprès d'éditeurs/libraires, présentation de films en dehors de la boucle commerciale auprès des exploitants/diffuseurs, rassemblement du réseau des bibliothèques de Nouvelle-Aquitaine, présentation de festivals...).
- Le désir d'approcher un public inhabituel (journalistes, enseignants, homologues, novices...).
- Le souhait de certains de permettre une décentralisation en invitant des sociétés/associations nationales à l'auditorium afin qu'elles présentent leurs missions et leurs événements (Sacem, SACD, Scam, Adami...).

Les objectifs de cette étude autour de l'auditorium d'ALCA à la MÉCA étaient d'améliorer sa communication, d'enrichir sa programmation et d'identifier les contraintes des professionnels liées à l'organisation de leurs événements. Tout un ensemble d'initiatives est à l'étude pour 2021 afin d'améliorer cette communication spécifique comme une campagne sur les réseaux sociaux, l'équipement de visioconférence dans l'auditorium, la mise à jour de la plaquette de présentation.

## Le bureau des producteurs

Un des espaces phares d'ALCA à la MÉCA est son bureau des producteurs. Espace professionnel à destination en priorité aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, ce bureau est mis à disposition des équipes de tournages dans la phase de préparation. Les techniciens ont un accès 24 heures/24 et 7 jours/7 au premier étage et sont en parfaite autonomie.

Très sollicité après le premier confinement national, cet espace a subi un effet d'embouteillage à partir de juillet 2020, période à laquelle les tournages ont pu reprendre en France.

Nombre de tournages ont donc été décalés et se sont reportés à la saison estivale.

Projets de tournages 2020	
<b>Courts métrages</b> • Dolce Vita Films : - <i>Que la Bête monte</i> • The Will : - <i>Camille</i>	2
<b>Longs métrages</b> • VVZ Production : - <i>Eiffel</i>	1
<b>Séries, fictions TV</b> • Sortilèges Productions : - <i>La Promesse</i> • Les Films du 24 : - <i>J'ai menti</i> • Léonis Productions : - <i>Renaissance</i> • UGC Fiction : - <i>Talon d'Achille</i> • Incognita Télévision : - <i>Tout pour Lisa</i> • TF1 Production : - <i>Petits Secrets en famille</i> • Astharté et Compagnie : - <i>En plein cœur</i> • The Will : - <i>Girlsquad</i>	8
<b>Publicité</b> • The Will : - <i>Pub TV Le Gaulois</i>	1
<b>Totaux</b>	<b>12</b>

## Les salles de réunion

ALCA Nouvelle-Aquitaine dispose de deux salles de réunion à la MÉCA (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage) avec des jauges respectives de 49 et 33 personnes.

Pour l'année 2020, ALCA a accueilli 369 personnes dans les deux salles de réunion : 282 au premier étage et 87 au deuxième.

La crise sanitaire a largement impacté les mises à disposition d'ALCA. À la levée du premier confinement national, les deux salles de réunion ont été soumises à des jauges restreintes (10 personnes) qui n'ont pas trouvé leur public externe.

Bureau des producteurs : nombres de jours d'occupation		
	2019	2020
Janvier	0	12
Février	0	7
Mars*	0	1
Avril*	0	0
Mai*	0	0
Juin*	0	0
Juillet	2	19
Août	0	26
Septembre	4	30
Octobre	9	2
Novembre	7	5
Décembre	19	0
<b>Totaux</b>	<b>41</b> <i>(sur un total de 184 jours – exploitation de juillet à décembre)</i>	<b>102</b>
* Fermeture de la MÉCA de la mi-mars à juin		

## L'ALCALAB, centre de documentation

Cet automne, le centre de documentation d'ALCA a été mis à disposition aux membres des éditions de la Cerise afin qu'ils puissent finaliser l'ouvrage de Guillaume Trouillard et Alex Chauvel, *Les Quatre Détours de Song Jiang*. Pendant trois semaines, l'éditeur a façonné ce livre accordéon, hommage aux rouleaux traditionnels chinois.

Fréquentation de la salle de réunion du premier étage*		
	2019**	2020***
Janvier		172
Février		0
Mars		30
Avril		
Mai	0	
Juin	0	
Juillet	0	8
Août	0	0
Septembre	20	0
Octobre	113	19
Novembre	86	53
Décembre	40	0
<b>Totaux</b>	<b>259</b>	<b>282</b>

\* Ce tableau fait uniquement référence aux mises à disposition de la salle; il ne tient pas compte des occupations internes.  
 \*\* Emménagement d'ALCA à la MÉCA à partir de mai 2019.  
 \*\*\* Fermeture de la MÉCA de la mi-mars à juin.

Fréquentation de la salle de réunion du deuxième étage*		
	2019**	2020***
Janvier		20
Février		55
Mars		0
Avril		
Mai	0	
Juin	0	
Juillet	0	0
Août	0	0
Septembre	0	0
Octobre	61	12
Novembre	40	0
Décembre	0	0
<b>Totaux</b>	<b>101</b>	<b>87</b>

\* Ce tableau fait uniquement référence aux mises à disposition de la salle; il ne tient pas compte des occupations internes.  
 \*\* Emménagement d'ALCA à la MÉCA à partir de mai 2019.  
 \*\*\* Fermeture de la MÉCA de la mi-mars à juin.

Nombre de personnes accueillies dans les salles de réunion*		
	2019	2020
Salle du premier étage	259	282
Salle du deuxième étage	101	87
<b>Totaux</b>	<b>360</b>	<b>369</b>

\* Ce tableau fait uniquement référence aux mises à disposition de la salle; il ne tient pas compte des occupations internes.







RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ALCA  
NOUVELLE-AQUITAINE**

**+33 (0)5 47 50 10 00**

**[www.alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.alca-nouvelle-aquitaine.fr)**



**AGENCE LIVRE  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

• Site de Bordeaux :

MÉCA

5, parvis Corto-Maltese

CS 81 993

33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :

24, rue Donzelot

87000 Limoges

• Site de Poitiers :

62, rue Jean-Jaurès

86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :

Maison alsacienne

2, rue de la Charente

16000 Angoulême